LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—N[illegible] SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 28 MAI 1969 PRIX 10c

D'une semaine à l'autre

Le tabac a bien mauvaise presse

WASHINGTON — Le tabac commence à avoir mauvaise réputation aux Etats-Unis et les deux plus grands fabricants de cigarettes viennent de décider de rayer le mot de leur raison sociale.

Il y a quelques jours, la société "R. J. Reynolds Tobacco Company" (168 milliards de cigarettes en 1968), qui produit les Winston et une dizaine d'autres marques, est devenue la "R. J. Reynolds Industries Incorporated".

Aujourd'hui, c'est le tour de la société "American Tobacco" (114 milliards de cigarettes dont 66 milliards de Pall Mall) d'annoncer qu'elle est devenue "American Brands Incorporated".

Les raisons invoquées dans les deux cas sont les mêmes. "14 pour cent de notre chiffre d'affaires provient d'autres produits que le tabac", dit-on chez Reynolds où l'on fabrique aussi des produits alimentaires, des boissons et des emballages. "28 pour cent de nos ventes proviennent de nos biscuits et de notre bourbon", dit M. Robert Walker, président de "American Brands".

Mais le fait est que, pour la première fois depuis l'offensive des milieux médicaux américains contre le tabac, la vente des cigarettes est en baisse. Et les actions des sociétés de tabac ne sont pas les plus recherchées à la Bourse de New York.

☆ ☆ ☆

Apollo 10 a coûté $350 millions!

CAP KENNEDY — Le budget de l'opération Apollo 10, le deuxième aller-retour entre la Terre et la Lune de l'histoire de l'astronautique, s'est élevé à un total de $350,000,000!

Selon les chiffres officiels, le coût de la mission se subdivise comme suit:

— Fusée porteuse Saturne 5: $185 millions.

— Engin Apollo 10: $55 millions.

— Module lunaire: $41 millions.

— Opérations de lancement et de récupération: $69 millions.

Il est intéressant de noter que la seule opération Apollo 10 a coûté plus cher que le budget des dépenses prévues par la province du Manitoba pour l'année fiscale 1969-70, soit $337,843,687. Et le Manitoba n'aura même pas laissé la Terre!

☆ ☆ ☆

Etudiants en pleine forêt

BISSETT — Le ministre des Mines et des Ressources naturelles, M. Harry Enns, a annoncé cette semaine qu'un camp du Corps forestier sera aménagé cet été dans la région de Bissett. Le camp permettra à 27 étudiants de la province de mettre leurs connaissances forestières à l'épreuve. Pendant les huit semaines du cours, voire du 6 juillet au 30 août, les étudiants utiliseront les anciennes installations de la mine d'or San Antonio. Rémunérés de cinq dollars par jour et des frais de nourriture et de logement, les étudiants entreprendront des cours de survivance, de maniement d'embarcation, d'oecologie, ainsi qu'un certain nombre de travaux manuels. Tout candidat qui désire participer à ce camp doit être inscrit dans une école secondaire de la province et doit avoir l'âge de 17 ans. Les demandes d'inscription à ce Corps forestier devront parvenir à la Case postale 11, 139, boulevard Tuxedo, Winnipeg, avant le 13 juin. Les noms des étudiants du camp de Bissett seront tirés au sort le 16 juin prochain lors d'une réunion publique à l'auditorium de l'immeuble Norquay de Winnipeg.

☆ ☆ ☆

M. Strom réserve un bon accueil aux Franco-Albertains

EDMONTON — Le premier ministre Harry Strom d'Alberta a reçu officiellement, le 16 mai, des représentants de l'ACFA, MM. Roger Motut, Lucien Maynard et André Déchène accompagnés du député de Bonnyville à la Législature provinciale, M. Roméo Lamothe. Pour sa part, M. Strom était accompagné de son ministre de l'Education, M. Clarke.

De l'avis de leurs représentants, l'accueil de M. Strom a été très chaleureux et il s'est montré très sympathique à leurs problèmes. Il a promis son aide sans réserve en ce qui concerne le choix du Collège Saint-Jean comme "institution de formation pédagogique bilingue de l'Ouest canadien" recommandée par le 2e rapport de la Commission B et B, et il a aussi promis une généreuse participation de son gouvernement à un banquet offert aux congressistes de l'ACELF en août prochain.

M. Strom se serait déclaré bien heureux du fait que les Canadiens français de sa province désirent dialoguer et aurait marqué son appréciation de voir que l'Association qui les représente abat de la bonne besogne . . . sans pour autant chercher à faire la manchette des journaux locaux.

M. Strom aurait enfin dit aux représentants franco-albertains qu'il serait toujours heureux de les aider et que "sa porte leur était toujours ouverte".

Au sujet du choix d'un Institut bilingue pour l'Ouest, il importe de noter que la décision à cet égard sera probablement prise par un Comité formé des sous-ministres de l'Education des quatre provinces de l'Ouest.

☆ ☆ ☆

M. Wolfe ne sera pas candidat

Etouffant dans l'oeuf certaines rumeurs, M. Bernie Wolfe a annoncé lundi qu'il ne se portera pas candidat aux élections provinciales du 25 juin prochain. M. Wolfe juge plus important de concentrer tous ses efforts sur les activités du gouvernement métropolitain de Winnipeg. M. Wolfe s'y occupe entre autres de l'urbanisme et du transport en commun. Il fait en outre partie du conseil de la Fédération canadienne des maires.

Les amendements au bill des langues

Le principe du bill demeure inchangé

Extrait du Devoir

OTTAWA — Le projet de loi sur le statut des langues officielles du Canada reste substantiellement inchangé. Les amendements que le ministre de la justice, M. John Turner, a déposés, la semaine dernière, aux communes, ne touchent, en effet, qu'aux modalités d'application de la future loi, laissant parfaitement intact le principe d'égalité des deux langues qui sous-tend toute la mesure. Certains amendements ne visent, au surplus, qu'à en clarifier le texte.

Les principaux changements proposés par M. Turner auraient pour effet:

1. De laisser à la discrétion des provinces plutôt qu'à celle des juges, le soin de décider si les procès, devant des tribunaux provinciaux peuvent se dérouler indifféremment dans une ou l'autre langue;

2. De ne pas restreindre aux seuls districts bilingues l'application de la nouvelle législation sur les langues officielles. S'il y a, par exemple, des concentrations francophones importantes en dehors des districts officiellement bilingues, les services du gouvernement fédéral pourront alors être offerts dans les deux langues;

3. De bien spécifier que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi ne changera pas les conditions d'emploi et de promotion dans la fonction publique. La sélection du personnel se fera toujours selon le mérite comme l'exige la loi sur l'emploi dans la fonction publique.

Le ministre de la justice a expliqué que ces amendements étaient le fruit de ses consultations avec les procureurs généraux des provinces des Prairies et de la Nouvelle-Ecosse, ainsi qu'avec le premier ministre du Québec.

Le gouvernement fédéral, a-t-il dit, croit avoir tenu compte de toutes les observations qu'on lui a faites. Et il a voulu le faire pour éviter que les premiers ministres de l'Ouest, en particulier, n'aillent jusqu'à contester la constitutionnalité de la loi devant les tribunaux.

Nous croyons avoir préservé l'essence même de la mesure, a-t-il ajouté, tout en apportant de valables corrections au niveau des modalités d'application. Mais il appartiendra aux procureurs généraux de dire si ces amendements leur donnent ou non satisfaction. Ils n'en ont pas encore pris connaissance.

La première et la troisième modifications mentionnées plus haut veulent répondre aux doléances des Prairies et de la Nouvelle-Ecosse. La troisième fait suite à certaines critiques que le premier ministre Bertrand avait formulées lors de la dernière conférence constitutionnelle. M. Bertrand avait alors prétendu que les districts bilingues pourraient facilement devenir de simples ghettos empêchant la mobilité de la main-d'oeuvre francophone . . .

En somme, le projet de loi amendé ressemble de très près au projet original.

Metro octroie $12,000 au Musée de St-Boniface

Le gouvernement métropolitain vient d'octroyer la somme de $12,000 au Musée de Saint-Boniface. Cette aide financière sera versée en deux tranches de $6,000, la première cette année, dès la reprise des travaux au Musée, et la seconde l'année prochaine.

En communiquant cette nouvelle, M. Bernie Wolfe, représentant de St-Boniface au conseil métropolitain, a tenu à souligner que le gouvernement métropolitain fait tout en son pouvoir pour encourager et mettre en évidence l'existence du fait français à St-Boniface. "Metro, a-t-il ajouté, aurait aimé verser tout le montant cette année, mais comme la demande avait été faite trop tard, les prévisions budgétaires ne nous permettaient qu'un versement de $6,000 pour cette année."

On rapporte par ailleurs que le Gouvernement fédéral versera pour sa part la somme de $35,000 tandis que le gouvernement manitobain et la ville de St-Boniface doivent octroyer $12,000 chacun.

La criminalité à la hausse à Saint-Boniface

"La hausse dans le nombre d'actes criminels commis dans la ville de St-Boniface est conforme aux risques qu'implique une augmentation proportionnelle de la population". C'est en ces termes que le rapport annuel du département de la police explique la hausse de la criminalité à St-Boniface en 1968. 2,582 actes criminels ont été enregistrés au cours de l'année écoulée, soit 195 cas de plus par rapport à l'année précédente. L'augmentation est due principalement à une vague de cambriolages (1967: 157 cas; 1968: 191 cas) et de vols (vols de moins de $50: 1967 — 618; 1968 — 637; vols de plus de $50: 1967 — 170; 1968 — 201).

Le rapport souligne aussi que 1,262 accidents de route ont eu lieu en 1968 entraînant des pertes estimées à quelque $522,137. Un grand nombre d'accidents (175) se sont déroulés aux heures de pointes soit de 4 heures à 6 heures. 2,287 chauffeurs dont 1,804 hommes et 293 femmes ont été impliqués dans ces accidents. C'est toutefois le groupe des 16 à 25 ans qui sont responsables d'un très grand nombre de ces accidents. Près de 59 pour cent des accidents de route ont été causées par des personnes de moins de 35 ans.

521 adolescents ont commis des délits au cours de l'année 1968. Ce chiffre représente 120 cas de moins qu'en 1967. Il est intéressant de noter que seulement 11 cas de possession de stupéfiants, de narcotiques et d'inhalation de colle ont été signalés en 1968. A noter toutefois qu'il y eut 267 cas de vols commis par des adolescents.

Au cours de l'année 1968, 24 policiers ont suivi des cours de perfectionnement ou de recyclage dans différents domaines tels que la circulation routière et la science policière. Au mois de mars, un policier de St-Boniface, le sergent John Templeman, a suivi des cours de perfectionnement au Collège de la Police dans la province de l'Ontario. Le rapport souligne enfin les améliorations techniques du service policier de St-Boniface. Les voitures du département sont équipées depuis un an d'un système de communication radiophonique à fréquence modulée. Cette amélioration technique permet aux policiers de capter au besoin des appels des autres municipalités. Un autre avantage de ce nouveau système est la possibilité de changer de fréquence en cas d'attaques nucléaires afin de travailler conjointement avec les membres de la Défense.

Le département de la police de St-Boniface possède actuellement à sa disposition cinq voitures de patrouille, quatre motocyclettes, une voiture de service, un bateau de secours et un système de radar. Il comprend une force policière de 45 hommes.

A Vancouver on demande

Des enseignants qui inculquent l'ambiance du Canada français

VANCOUVER — La Commission scolaire de Vancouver a voté dernièrement à l'unanimité un changement important de politique à l'égard de la nomination des professeurs de français.

Dorénavant, on engagera des instituteurs spécialisés dans cette matière jusqu'à ce que "toutes les écoles emploient, au moins, un spécialiste en français". L'ancienne politique favorisait l'embauchage de personnes dont le français était une deuxième spécialité.

Mme Eva New, qui assumera la responsabilité de la mise au point de cette politique, a souligné que "les personnes en charge des écoles élémentaires n'ont pas, jusqu'à présent, fait des recherches sérieuses d'instituteurs de langue française, en se disant que la priorité dans cet emploi consistait dans des aptitudes à l'enseignement général au niveau primaire".

Quant au docteur P. Oberlander, commissaire, il s'est demandé "si ce ne serait une bonne ligne de conduite que de publier des annonces au Québec demandant des professeurs de français".

"L'enseignement du français à Vancouver, a-t-il expliqué, devrait être d'une grande importance dans l'accomplissement du fait bilingue et culturel des Canadiens français.

"Il ne nous faut pas forcément un diplômé en français de l'UBC, mais plutôt quelqu'un qui saurait communiquer aux étudiants la vie du Canada français. Ce n'est pas seulement la langue qui compte. J'aimerais que l'on fasse venir à Vancouver ceux qui savent réellement inculquer l'ambiance du Canada français. C'est de la plus vive importance d'installer l'enseignement biculturel et bilingue dans nos écoles."

La Commission s'est rendue à l'unanimité aux idées du commissaire Oberlander.

Hugues Aufray très bien accueilli

La salle n'était pas comble hier soir à la Salle du Centenaire de Winnipeg, mais les voix de Hugues Aufray et de ses sept musiciens ont su combler les vides. Hugues Aufray sut plaire aisément aux jeunes qui constituaient la plus grande partie de l'auditoire en leur servant un spectacle où les rythmes sud-américains se mêlaient aux mélodies médiévales et au folklore américain. Un spectacle du tonnerre qui eut aussi ses moments de tendresse et de dialogue.

Vivement ému par la spontanéité de la foule, Hugues Aufray remercia les Manitobains de leur hospitalité et de leur accueil chaleureux qu'il dirait à tous les gens de son métier ce que Winnipeg et le Manitoba leur réservent.

G. B.

Purge ou accident aérien?

LONDRES — La mort de 13 généraux soviétiques en moins de trois semaines vient de faire revivre l'hypothèse, dans les cercles diplomatiques, que quelques-uns d'entre eux ou tous ont trouvé la mort dans un accident aérien.

La plupart de ces généraux étaient dans la cinquantaine ou le début de la soixantaine. Trois étaient septuagénaires, mais un général, dont la mort a été attribuée à "des circonstances tragiques dans l'exécution de ses fonctions", n'était âgé que de 49 ans.

Ce qui vient donner force à l'hypothèse d'un accident aérien est la mort annoncée le 14 mai d'un pilote d'essai, le colonel Vassili Ivanov, 54 ans. Le journal de l'armée soviétique "Red Star", précise qu'il a succombé à "une brève mais grave maladie".

Les experts ont relevé un précédent survenu en 1960 quand fut annoncée à Moscou la mort du général Nikolaï Pavlovski qui, selon les autorités, était mort "dans l'exercice de ses fonctions".

Le Cercle Molière à l'honneur au Festival national de Kelowna

KELOWNA, C.-B. — C'est une jeune comédienne du Cercle Molière de St-Boniface, Mlle Jeannette Arcand, qui a remporté les honneurs de meilleure comédienne au Festival national d'art dramatique qui s'est terminée à Kelowna, C.-B., samedi dernier.

De plus, son partenaire dans la comédie "Du vent dans les branches de sassafras" de René de Obaldia, Jean-Louis Hébert, remporta le prix de $3,000 offert par le gouvernement du Québec à un comédien de langue française.

Le juge-critique du Festival, M. Pierre Lefèvre, s'est plu à relever la qualité apportée par la troupe franco-manitobaine à l'exécution vocale de la pièce: "Chaque mot a passé la rampe et a atteint le spectateur", d'expliquer M. Lefèvre.

Il a tenu aussi à souligner combien le Cercle Molière avait respecté assez fidèlement le climat de réalisme et de mélodrame victorien que René de Obaldia a donné à sa pièce. M. Lefèvre a trouvé particulièrement bien réussi le jeu du médecin (Gilbert Rosset) et de l'indien (Claude Dorge) et, bien entendu, celui de la mère Caroline Rockefeller (Jeannette Arcand). D'après M. Lefèvre, cette dernière a joué son rôle avec un sens aigu de la représentation sans toutefois forcer la note.

Quant à Jean-Louis Hébert, dans son rôle du patriarche John Emery Rockefeller, M. Lefèvre n'eut que des éloges pour la façon dont il avait su allier le pathos et la puissance.

Critiquant la mise en scène, M. Lefèvre s'est dit un peu déçu du côté technique de la pièce: les décors, les costumes et plus spécialement l'éclairage ont desservi quelque peu la représentation manitobaine. On rapporte toutefois que le Cercle Molière eut à subir certains contretemps dans l'installation de ses décors et de l'éclairage et dut recourir aux bons services de la troupe de Vernon en particulier.

Parmi les autres gagnants du Festival on remarque: Dennie Learey, de Vernon, meilleur comédien; Robert Tombeck, de Theatre One, de Montréal, meilleur metteur en scène; Brian Leadbetter, de Woodstock, Ont., metteur acteur de soutien; Katerine Mousseau, de Montréal, meilleure actrice de soutien; Réal Brisson, de l'université Laurentienne de Sudbury, Ont., qui gagna le prix de $300 offert par la fondation Les Amis de l'Art.

Il a été annoncé que Winnipeg sera le site du Festival de 1970.

Le Cercle Molière s'est dit très reconnaissant envers tous les Manitobains qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au succès de ce voyage.

☆ ☆ ☆



Ci-dessus une des scènes "Du Vent dans les branches de sassafras" de René de Obaldia que le Cercle Molière a présenté la semaine dernière au Festival national d'art dramatique, à Kelowna, C.-B. De gauche à droite: Alphonse Tétreault, Jeannette Arcand, Jean-Louis Hébert, Gilbert Rosset, Micheline St-Pierre et Irène Mahé.

Saint-Boniface adoptera l'ivressomètre

Le Conseil de l'hôtel de ville de St-Boniface devra amender les règlements de la ville pour faire suite à une proposition de sept municipalités au sujet de l'utilisation de l'ivressomètre (instrument servant à mesurer la quantité d'alcool absorbée par le corps humain). Les sept municipalités dont St-Vital et Transcona veulent participer au projet de St-Boniface. Selon l'entente, la ville de St-Boniface assurerait les services tandis que toutes les municipalités partageraient le coût du projet. Neuf policiers de la ville suivent actuellement des cours de préparation dans ce domaine.

Le Conseil a aussi voté, au cours de la réunion de lundi, une somme de $500 en vue de la présentation d'un char allégorique au défilé de Manisphère '99. Le Conseil doit tenter de susciter l'intérêt de la Chambre de Commerce locale dans cette entreprise civique.

Enfin, le Conseil a tenu à féliciter M. Georges Forest pour son geste à l'endroit de la Société International Nickel de Thompson. Ayant entendu au cours d'une annonce publicitaire payée par cette société que la ville de Thompson était la troisième plus grande ville du Manitoba, M. Forest porta plainte auprès de la Société International Nickel. Selon le recensement de 1966, la ville de Thompson a une population de 8,846. Le Conseil appuiera le geste personnel de M. Forest en expédiant une lettre officielle à la Société en cause.

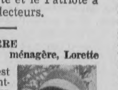
Nous autres là, on est pas mal tanné!...

Ce qu'on pense des prochaines élections

reportage par Gérald Backeland

La dissolution de l'Assemblée législative au cours de la journée de jeudi n'a pas surpris beaucoup de gens. En effet depuis quelques jours, les discussions de coulisses laissaient entendre que la dissolution de l'Assemblée et la déclaration de nouvelles élections générales ne tarderaient pas. Toutefois la déclaration de jeudi mit fin à toute cette spéculation en fixant la journée du mercredi 25 juin comme date officielle de nouvelles élections provinciales. La Liberté et le Patriote a descendu dans la rue à la suite de cette déclaration afin de sonder l'opinion générale des électeurs. Parcourant les comtés de Springfield, de Morris, de LaVérendrye, de Saint-Boniface et de Winnipeg, nous avons demandé aux gens ce qu'ils pensaient de l'annonce de nouvelles élections et des problèmes qu'un parti politique devrait garder à l'esprit au cours de la campagne électorale. Voici un échantillonnage des réponses que La Liberté et le Patriote a recueillies pour ses lecteurs.

Mme MARIA ST-PIERRE
ménagère, Lorette



"Nous autres là, on est pas mal tanné. A Saint-Boniface, les élections, ça arrive un peu moins souvent, mais quand c'est pas à Saint-Boniface, c'est au fédéral; quand c'est pas ici, c'est par là. Ça devient fatigant. On est rendu qu'on ne sait pas quoi faire."

"Ils devraient considérer premièrement la justice."

M. DONAT THERRIEN
fermier, Lorette



"Les élections?... ça dépend qui entre au pouvoir. Comme de raison, ils veulent avoir mieux que maintenant. Il faut qu'ils arrivent à un accord (...) Comme c'est là, ils ne sont pas d'accord, ni l'un ni l'autre, puis ils font uniquement de la "c..."! Les élections... c'est utile parce qu'ils vont avoir un "boss" puis le "boss" va être capable de faire ce qu'il veut faire. Là ils n'ont pas la majorité ni l'un ni l'autre et là ils font rien."

"Que ça soit l'un ou l'autre, ils vont être obligés de faire quelque chose. Pour les fermiers, comme ça va là, ils n'ont pas le diable. (...) On était supposé d'avoir des paiements du gouvernement, puis on n'a rien retiré encore. La manière que ça va là on retire rien. Ça n'ira pas bien tout à l'heure. Il y a bien des fermiers qui vont lâcher si ça continue. — J'ai commencé hier — mon tracteur est pris dans le champ — je ne peux pas avancer, ni reculer."

M. FERDINAND BILODEAU
employé de chemin de fer, St-Boniface

"C'est un peu vite, c'est un peu trop de bonne heure. Mais en changeant de chef dans le parti libéral, il faut qu'ils fassent quelque chose. Ils ont toujours leurs idées, tu sais. On donne nos idées sur les questions, mais c'est tout ce qu'on peut faire."

"Ils devraient voir à ce que les vieux soient mieux traités. Avec leurs pensions, les vieux ne peuvent pas faire grand-chose. Ils devraient aussi regarder les gens qui sont sur le secours direct. Il y en a qui y sont depuis deux ou trois générations! Et ça vit aussi bien qu'un homme qui travaille tous les jours."

M. REYNALD LAGACE
employé de station-service, St-Norbert

"C'est une bonne idée. Les Libéraux viennent d'élire un nouveau chef. Ça va changer l'opinion des gens. Bend, c'est un bon homme; Weir, c'est un bon homme."

"Je pense qu'ils devraient voir à l'éducation et aux fermiers. Si les récoltes sont bonnes, on devrait les aider moins, mais si les récoltes ne sont pas bonnes, on devrait les aider plus qu'on ne le fait maintenant."

M. LEO BLANCHETTE
enseignant, Sainte-Anne

"Je crois que c'est à peu près temps; non seulement on s'y attendait, mais il fallait

(Suite à la 12e page)

Les élections provinciales

Le gouvernement Weir a finalement fait le plongeon: il ira aux urnes le 25 juin prochain. Avait-on besoin d'élections à ce moment-ci de l'année? C'est fort discutable. Il ne manque pas d'observateurs politiques sérieux pour juger la décision plutôt mal avisée. Le gouvernement prétend qu'il veut faire ratifier par le peuple des politiques qu'il a à peine effleurées. On a plutôt l'impression qu'il demande aux Manitobains de lui accorder un blanc-seing sur des questions aussi confuses que le projet hydro-électrique de South Indian Lake, le contrôle gouvernemental sur les finances des commissions scolaires, le réaménagement économique et industriel de la province, etc.

On comprend alors que, dans son gros bon sens, le simple citoyen ne se sente pas beaucoup d'enthousiasme en face des prochaines élections.

Quant aux autres, pour qui la politique est une espèce de sport, la décision de tenir de nouvelles élections alors même que les partis de l'Opposition sont à se réorganiser ressemble à de l'opportunisme pur et simple. Cela fait penser à ces combats de lutte où un lutteur profite de ce que l'adversaire soit empêtré dans les câbles pour lui assener des coups. En politique cependant l'arbitre c'est le public et il n'est ni comédien ni si aveugle que l'on pense.

Quoi qu'il en soit des allégeances politiques d'un chacun, espérons que la prochaine campagne électorale se déroulera sur des problèmes strictement manitobains et non sur le dos du gouvernement fédéral ou de M. Trudeau ou du bilinguisme. L'élection du 25 juin ne doit pas non plus servir de faux-fuyant à ces politiciens irresponsables qui se gargarisent de déclarations ronflantes pendant que le petit peuple s'enlise sous le fardeau de l'inflation et des taxes.

J.-P. A.

Affiches bilingues: les vrais responsables

Il ne se passe pas d'occasion que quelqu'un ne souligne la prépondérance de l'unilinguisme (i.e. l'anglais) dans les affiches et les signaux routiers de la ville de Saint-Boniface. On a parlé, il n'y a pas très longtemps, des panneaux indicateurs des arénas Bertrand et Maginot. Tout d'abord on vit apparaître des indications uniquement en anglais. Quelque temps plus tard et après certaines protestations, on y ajouta des indications en français.

Mais ce que l'on n'a pas dit c'est que ces panneaux furent érigés par le gouvernement métropolitain et non par la ville de St-Boniface. Celle-ci, par l'entremise de sa Commission des parcs et terrains de jeux, avait demandé à Métro d'installer des affiches pour indiquer l'emplacement des deux arénas en question. Métro acquiesça aussitôt et demanda à la Commission de lui fournir le texte de ces affiches. Fidèle à ses usages, la Commission des parcs lui envoya un texte uniquement en anglais.

Des organismes franco-manitobains ne tardèrent pas de protester auprès de la ville de St-Boniface pour son manque de respect du caractère bilingue de la ville. Celle-ci se retourna contre Métro et l'accusa de ne mettre que des affiches en anglais. Ce dernier, bon apôtre, demanda un texte français et se mit aussitôt à l'oeuvre. Une dizaine de jours plus tard, des panneaux tout neufs indiquaient en français l'emplacement des deux arénas. Cependant, chose qui ne fut jamais rendue publique, ces fameux panneaux étaient à peine installés que des anglophones de St-Boniface bombardaient le bureau de Métro de protestations vives! Mais Métro ne bougea pas d'un pouce.

La leçon de toute cette histoire? Dans les domaines de sa juridiction Métro semble plus prompt que St-Boniface à mettre du français dans les artères de la ville-cathédrale. On peut même se demander si la fusion des municipalités métropolitaines n'assurerait pas davantage le caractère bilingue de St-Boniface. Le conseil de ville de St-Boniface aurait peut-être quelque chose à apprendre des MM. Willis et Wolfe.

J.-P. A.



La photo ci-dessus a été prise le jeudi 15 mai alors que les autorités civiques de la province du Manitoba offraient une réception au cardinal George Bernard Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg. De gauche à droite: le président de l'Assemblée législative, M. J. Bilton; le premier ministre du Manitoba, W. Walter Weir; le juge S. Freedman, donnant la main au Cardinal Flahiff, et le lieutenant-gouverneur, M. Richard S. Bowles.

Agitation, conflits

Les présidents de 13 universités canadiennes ont récemment démissionné

En avril dernier, M. John E. Robbins démissionnait de la présidence de l'université de Brandon en confiant qu'il préférait consacrer son temps "à une occupation plus agréable". "Le climat de l'université tel qu'établi par la direction étudiante et professorale de l'année passée, me déplait", devait-il déclarer dans une lettre au bureau des gouverneurs de l'institution.

Le cas de M. Robbins n'est pas unique. Au moins 13 universités canadiennes ont dû, récemment, se chercher un nouveau président, parfois sans succès.

Les démissions dépendent en partie de la pression exercée par l'agitation des étudiants et professeurs. Dans certains cas, le démissionnaire ne pouvait plus supporter le fardeau de la tâche. Pour d'autres, il s'agissait simplement de changer de milieu, après une longue carrière universitaire.

G. C. Andrew, directeur de l'Association des universités et collèges du Canada, dit que souvent, les administrateurs d'universités trouvent les professeurs et étudiants trop apathiques à l'égard de l'application de mesures touchant la vie universitaire.

Kenneth Hare a quitté la présidence de l'université de la Colombie-Britannique, en janvier. Il était le deuxième titulaire de ce poste à démissionner en moins de deux ans.

Tension trop forte

M. Hare avait succédé à John Barfoot McDonald, qui a démissionné en juin 1967 parce que le gouvernement provincial avait ignoré son rapport sur l'éducation supérieure en Colombie-Britannique.

M. Hare a expliqué son départ en citant la pression de l'emploi et l'insuffisance de son pouvoir de changement.

A l'université Simon-Fraser, près de Vancouver, le malaise chez les étudiants et professeurs demeure à l'état endémique.

Le président de cette université, Patrick McTaggard-Cowan, a été forcé à un congé sans solde il y a un an durant une dispute à propos d'administration, qui a fait censurer l'institution par l'Association canadienne des professeurs universitaires.

Il a été remplacé par le doyen Archie McPherson, de la faculté de pédagogie, lequel à son tour a été remplacé par Kenneth Strand comme président intérimaire.

Les gouverneurs de l'université Notre-Dame, de Nelson, dans la même province, ont accepté à compter du 30 juin la démission du président, le Père Aquinas Thomas, blâmé par les étudiants et professeurs pour avoir congédié neuf membres du personnel enseignant, parce que l'institution était en dettes de $300,000.

A Montréal

A l'université Sir-George-Williams, de Montréal, où des étudiants ont saccagé le centre d'informatique en février, le principal Robert Rae a démissionné en décembre, affirmant qu'il ne se sentait "plus capable, physiquement et mentalement, de supporter les nombreuses pressions et exigences" de l'emploi.

M. Rae a été remplacé par Douglass Burns Clarke, qui a déjà annoncé son départ prochain. M. Clarke a été critiqué pour la façon dont il a réagi à la manifestation de cet hiver.

Walter Johns, président de l'université de l'Alberta, quittera son poste le 31 août, également à cause de la difficulté de la tâche.

Lorsqu'il assuma la présidence en 1959, l'institution comptait 5,000 étudiants. Elle en a maintenant 15,200. Les étudiants feront partie du comité qui choisira un successeur à M. Johns.

A Waterloo, en Ontario, l'université de Waterloo et l'université luthérienne demeurent sans présidents permanents.

William Villaume a démissionné de la présidence de l'université luthérienne il y a près de deux ans. Henry Endress a accepté de le remplacer durant un an. Il a été suivi de Frank Peters qui a clairement fait savoir au comité de sélection qu'il n'accepterait pas l'emploi de façon permanente.

A l'université de Waterloo, J.-G. Hagey, président depuis 1956, a annoncé récemment son intention de quitter le poste pour raisons de santé. On ne lui a pas encore trouvé de successeur.

H.-S. Armstrong a démissionné en décembre 1967 de la présidence de l'université de Calgary après une longue querelle avec le bureau des gouverneurs dont il disait ne plus avoir l'appui. Il a été remplacé cette année par A.-W. Carrothers.

Murray Ross, qui était président de l'université de Toronto, depuis sa fondation en 1959, partira en juin 1970 pour retourner à l'enseignement et à la littérature.

Au Nouveau-Brunswick

En juin, Colin Mackay, président de l'université du Nouveau-Brunswick depuis 1942, prendra sa retraite et sera remplacé, à titre intérimaire,

(Suite à la troisième page)

Petite ou grande entreprise: Co-existence ou destruction

La grande entreprise est une caractéristique des temps modernes. Elle est appelée à forger cette société que d'aucuns appellent "post-industrielle". Si elle n'appartient pas en exclusivité au présent et à l'avenir, comme en témoigne du reste l'histoire économique, elle n'est vraiment plus aujourd'hui ce qu'elle fut dans l'Antiquité ou au Dix-neuvième siècle. En effet, sa surface s'est étendue dans le plus grand mépris des frontières nationales. De fait, la grande entreprise moderne est multi-nationale. Son prestige, sa forme et le secret de sa vitalité résident dans cette nouvelle forme de découverte que sont la prospection et l'exploitation de nouveaux marchés et de gisements de capital, matériel et immatériel, que la nature et l'histoire ont éparpillés aux quatre coins de notre planète. Celle-ci, du reste, a perdu la bataille des distances et du temps. Aux marins d'autrefois qui cherchaient à en percer les mystères sont venus se substituer les astronautes: ni le bateau ni l'avion n'auraient permis de réaliser cette synthèse de la planète Terre, que chaque nouvelle aventure spatiale rend plus nette et plus convaincante. Mais nous n'avons pu triompher du temps et de la distance que grâce à cette nouvelle arme magique que sont les ordinateurs, et qui aident la grande firme à mettre au point des programmes élaborés de recherche, d'innovation, de mise en marché et de quadrillage des espaces dont la configuration politique ne s'accorde le plus souvent pas avec le double objectif de la production rationalisée et du profit.

Quelles sont les chances de la petite firme dans un monde où la "spirale de progrès" se déroule d'une manière fondamentalement différente de celle consacrée par l'histoire? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans les lignes qui vont suivre.

Petite vs. grande firme: Critères de définition en fonction du monde de demain

A quoi reconnait-on qu'une firme est petite ou grande?

A vrai dire, il n'existe pas de firmes qui soient, dans l'absolu, petites ou grandes. La taille est une notion relative. Il faut s'en rapporter à une moyenne jugée normale d'après l'expérience. Or, cela n'est vrai que si l'expérience passée est appelée à se renouveler dans le futur. Car, dans la mesure où elle tend elle-même à ne plus constituer un guide sûr pour le futur, un schème de référence valable, il est évident que la moyenne tendra, elle aussi, à perdre sa signification. Ainsi, les firmes de jadis, qui méritaient le qualificatif de grandes exploitations, sont des nains à côté de celles d'aujourd'hui. Et rien n'indique que leurs homologues d'aujourd'hui ne subiront pas le même sort à côté de celles de demain. Les facteurs limitatifs de l'expansion des firmes, qu'on avait cru découvrir dans les contraintes imposées par la capacité même de gérer chez l'homme, sont démentis de façon on ne peut plus formelle par l'élasticité infinie que sont venus apporter les ordinateurs. Bref, on ne semble plus redouter l'apparition de déséconomies d'échelle, que d'aucuns trouvaient du reste rassurantes pour la survivance des petites firmes. Les ordinateurs d'aujourd'hui, et plus encore ceux de demain, auront sur la notion de taille ou de surface des firmes l'incidence que voici: ils décuplent la taille **potentielle** des firmes d'aujourd'hui par rapport à celle des firmes d'hier, rendant celles-ci encore plus minuscules qu'elles ne l'avaient paru. Ils déplacent la taille moyenne vers le haut. Dans cette nouvelle optique, que devient la notion de petite firme ou celle de grande firme?

Après avoir rattaché le concept de taille à des hypothèses sur la puissance des instruments de calcul que l'homme se donne — aujourd'hui, les ordinateurs — il convient de l'envisager par référence à un cadre temporel. De nos jours, c'est devenu plus hasardeux, tant est rapide la cadence du changement au niveau de la conception comme de la mise en exploitation. Ainsi, écrit M. J.-J. Servan-Schreiber, les efforts de recherche actuels "aboutissent non seulement à augmenter sans cesse le nombre de découvertes scientifiques, mais à **raccourcir** de plus en plus le passage de la découverte scientifique à l'exploitation industrielle: c'est là le trait caractéristique de l'économie moderne" (**Le Défi américain**, p. 75). Si pour passer de l'invention à l'innovation il a fallu 112 ans pour la photographie, 56 ans pour le téléphone, 12 ans pour la télévision, 6 ans pour la bombe atomique, en revanche seuls cinq ans ont suffi pour le transistor et 3 ans pour le circuit-intégré! (Schreiber, p. 76).

Devant l'allure de la victoire de l'homme sur le temps dans la mise en valeur des idées nouvelles, que d'aléas entourent des hypothèses sur la fixité d'un horizon de temps à l'intérieur duquel il serait possible de saisir la notion de taille! Si, en plus, on prévoit un raccourcissement progressif de la période d'investissement, du début à la fin des travaux d'immobilisation ou de transformation des structures, l'on se complique davantage la tâche de définir une moyenne représentative de la taille des firmes.

Mais en plus des hypothèses sur les instruments de calcul et sur l'horizon de temps, il en faut aussi sur le secteur d'activité auquel s'apparente la firme que l'on voudrait qualifier de petite ou de grande.

En effet, les secteurs d'activité économique ont des exigences qui diffèrent du point de vue du capital matériel et immatériel requis pour leur fonctionnement, la production et la recherche technologique, la distribution et le marketing en général. I.B.M. et Lowney's n'ont ni les mêmes problèmes ni les mêmes exigences. D'une manière générale, la note des ressources productives réclamées de l'économie par une firme est d'autant plus élevée que celle-ci correspond à un secteur de pointe, c'est-à-dire, essentiellement tournée vers l'avenir et, pour cette raison, susceptible de remettre en cause les structures acquises, les procédés familiers de gestion. Nous n'en voulons pour preuve que le budget de recherche des firmes telles que I.B.M., Du Pont de Nemours, etc.

Il s'ensuit que le secteur d'activité et plus encore, la nature "futuriste" des activités d'une firme, sont un critère

(Suite à la dixième page)

Une soirée avec le Vieux Saint-Boniface

par Marius Benoist,
directeur du Musée
de St-Boniface

(Suite)

La guerre des Compagnies

S'il fallait faire toute la genèse de cette guerre, je crains fort que nous ne parviendrions à Saint-Boniface qu'aux petites heures. Il faut pourtant dire qu'il y avait au pays deux grandes compagnies, grandes "rafleuses" de pelleteries: la Cie de la Baie d'Hudson, Londres, Angleterre, et la Cie du Nord-Ouest, Montréal, Canada. Les Nor' Westers disaient avec dédain: "The English Company". Les gens de la Baie d'Hudson avec dérision: "The Canadian Peddlers" ou encore, ce qui était pis: "The French Co". Voyez-vous ça? McTavish, McGillivray, MacDonnell, McDonald, Grant, Pangman, Frobisher, Smith, McKay et tutti quanti. Oh! avec un Rocheblave, Montour, ou un Chaboyer par-ci, par-là, pour faire un peu français.

Ces deux compagnies se faisaient une concurrence pas toujours loyale. Voies de fait ici et là, coups de chien par-ci, par-là, quelques petits meurtres même.

Un affrontement était inévitable. Il ne fallait qu'une occasion. Sans trop chercher, on en trouve toujours.

Un noble Lord — un peu visionnaire — avait imaginé d'installer des colons à la Rivière Rouge. Des colons dans une réserve de chasse! Quelle idée! Même ses compères de la Cie de la Baie d'Hudson trouvaient l'idée saugrenue. Va sans dire que les Norwesters ne pensaient pas autrement.

Or Selkirk avait doté sa Colonie d'un gouverneur. Celui-ci, satrape au petit pied, n'y alla pas de main morte et mit le feu aux poudres en prohibant l'exportation du pemmican. C'était affamer les postes du Nord et nos Norwesters. Ceux-ci recourent aux Bois-Brûlés et les ayant chauffés à point ils leurs firent chasser ces pauvres colons de leurs pourtant bien modestes établissements. L'année suivante, les colons revenaient. On les chassa de nouveau. Ils revinrent encore, cette fois-ci, avec un nouveau gouverneur, pire que l'autre. Celui-ci se faisait fort d'éviter un conflit — on n'oserait pas pensait-il — mais il eut le tort de montrer les dents. Militaire plutôt que guerrier et pas du tout diplomate, ce fut sa dernière parade.

Bataille de la Grenouillère selon les uns, massacre de Seven Oaks selon les autres. Bataille, ça fait glorieux; massacre, c'est toujours odieux. Grenouillère, c'est un peu vaseux; sept chênes, c'est autrement plus noble. Chiasme un peu boiteux, mais quand même assez significatif. D'ailleurs, bien des interprétations de cette échauffourée sont aussi boiteuses que notre chiasme. Nouvel exode. Nouveau retour. Enfin, Lord Selkirk, accompagné de quelques soldats du régiment Des Meurons, venait mettre fin à un état de choses absurde.

Nous avons vu ce que pouvait être Saint-Boniface en 1818. Quatorze ans plus tard, six ans après la grande inondation, on faisait un grand recensement. Ne voilà-t-il pas que La Gimodière, le célèbre chasseur, mari de la non moins célèbre Marie-Anne Gaboury, est devenu agriculteur. Il a maison, étables et granges, trois chevaux, deux boeufs, treize bêtes à cornes, sept cochons, deux herses, une charrue, 3 charrettes, un canot et 25 acres en culture. Deux de ses fils, mariés, sont établis sur des terres voisines. Ils sont un peu moins bien pourvus.

Le domaine qu'ils occupent avait été donné par Lord Selkirk à Jean-Baptiste à la suite de sa fameuse randonnée de 1816. Il était situé à environ un mille de la cathédrale, près de l'embouchure de la Seine. Ce serait le long de notre rue Mission.

N'est-il pas surprenant que vers ce temps-là il y avait chez l'évêque — probablement bénéficiant de sa mense au compte du Père Eternel — sept élèves qui piochaient le latin, le français, l'anglais et le cris.

Dix-sept ans plus tard — la cathédrale était construite, les soeurs déjà là, de même que les Oblats—nouveau recensement. La Gimodière a doublé ses cultures, plus que doublé son roulant et son cheptel. Ses fils de même. Quelques autres aussi peut-être. Grande prospérité si l'on songe à ce qui en était trente ans plus tôt, à la fondation de Saint-Boniface, mais prospérité relative car il est inutile de produire plus que pour ses propres besoins. Tout surplus serait une pure perte, pas le moindre acheteur en vue. Alors, pas un sou pour faire le moindre achat soi-même.

Ce dernier recensement était fait en 1849, l'année même où l'affaire Sayer mit toute la colonie en émoi. Un certain Guillaume Sayer avait brocanté des fourrures. Or les seigneurs du pays, ces messieurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, avaient décrété qu'eux seuls étaient habilités à acheter ou à vendre de la pelleterie. Sayer dut comparaître devant le juge seigneurial. Le jour du procès, 350 Bois-Brûlés, bien armés, menaçants, se réunissaient autour de la maison de justice seigneuriale. Le juge seigneurial, bien que jugeant l'accusé coupable ne crut pas devoir prononcer condamnation. Ca ne semblait pas prudent. Les manifestants crurent avoir gain de cause, poussèrent de grandes acclamations: "Le commerce est libre..." et le commerce devint libre en fait sinon en droit, en droit seigneurial s'entend.

Le chef des manifestants? Un certain Louis Riel. Pas le grand Louis Riel, il avait à peine quatre ans; son père, celui qu'on a appelé le Meunier de la Seine. Ils étaient 350, la plupart de St-Boniface semble-t-il, car des cinq membres du conseil, 3 sont de Saint-Boniface. Riel, président, François Bruneau et Benjamin La Gimodière, alors que deux sont de la Prairie du Cheval Blanc: Pascal Breland et Urbain Delorme. La présence de ces deux-ci s'explique. L'accusé était aussi de la Prairie du Cheval Blanc. Cela semble indiquer que St-Boniface devenait un peu plus qu'un lieu de rassemblement de chasseurs ou de missionnaires.

Donc, 1849: l'affaire Sayer, le commerce est libre, le nom de Riel paraît. 1853: Un Bois-Brûlé, François Bruneau, ancien élève de Mgr Provencher, était nommé membre du Conseil d'Assiniboia. Provencher eut le bonheur de voir ça. Malheureusement, il mourait quelques mois plus tard.

Plus nous connaissons cet homme, plus nous l'admirons. Il n'était pas sans défauts. Bourru parfois? On le serait à moins, mais d'ordinaire condescendant, charitable, délicat même. Parcimonieux? Mon Dieu! Comment pouvait-il ne pas l'être? Ce qui lui manquait le plus c'était le don des langues. Ces langues algonquines le déroutaient complètement. Son ministère eut-il été plus fructueux s'il les eut connues? Peut-être, un peu.

(à suivre)

Subirons-nous aussi les "coups de ciseaux"?

Jeudi dernier (8 mai), à la Chambre des Communes d'Ottawa, le Premier Ministre a clairement laissé entendre que le gouvernement s'apprêtait à effectuer de très sérieuses coupures dans ses dépenses, ne précisant cependant pas quand seraient annoncées les coupures et, surtout, quels seraient les domaines affectés.(...)

Mais là où l'on se perd en conjectures, c'est à savoir quels seront les domaines les plus touchés.(...)

Les uns avancent que des groupes d'étude ont déjà entrepris la révision de secteurs comme ceux des programmes agricoles et sociaux et que ça doit être de ces domaines-là dont il sera question. Peut-être bien... mais pour qui connait le moindrement la situation actuelle des fermiers de l'Ouest, l'on se demande par quelle logique Ottawa pourrait en arriver à réduire présentement ses programmes agricoles!

D'autres, dans le contexte de la remise en question de notre politique nationale de défense, avancent plutôt que c'est ce domaine qui va être le plus touché... D'autres encore affirment que ce sont d'abord les programmes conjoints avec les provinces qui vont subir le choc.(...)

D'autre part, M. Trudeau aurait affirmé que le gouvernement n'entend pas réduire les dépenses de son programme de promotion du bilinguisme. Tant mieux... oui, tant mieux, mais à condition que le Premier Ministre ait bien voulu dire par là la promotion sur toute l'échelle des deux cultures et des deux langues officielles, et non pas la seule poursuite du programme de cours de français offerts à ceux des membres de la Fonction publique que la chose intéresse!

Car si l'économie du pays est chose sérieuse, son unité l'est non moins; et l'on ne peut plus parler aujourd'hui d'unité nationale sans parler de bilinguisme... ou alors on risque fort de ne plus avoir à parler d'économie canadienne un jour.

Que M. Trudeau "coupe" s'il le faut, c'est sa prérogative et même son devoir. Mais il serait bien important que ses coups de ciseaux n'aillent pas couper la tête de ceux qui ne font que commencer à la relever, ceux-là même que son ami Gérard appelle les "communautés culturelles en milieu exposé".

Et c'est bien ce qui pourrait arriver si, en réduisant certains budgets, l'on allait du même coup anéantir les possibilités de la télévision française chez nous, la création de centres culturels, la mise sur pied de programmes d'animation sociale, en somme la remise de ces communautés "dans le grand courant de notre culture française".(...)

S'il y a les grands principes, il y a aussi les priorités et celle d'un bilinguisme intégral doit être respectée puisqu'elle influe directement sur l'unité nationale. Espérons que le Cabinet, dans sa grande sagesse, y a pensé et qu'il donnera ailleurs ses coups de ciseaux!

Jean-Maurice Olivier.
Le Franco-Albertain, 16-5-69.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot,

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.

Nos lecteurs nous écrivent

Un seul journal de langue française pour l'Ouest

Monsieur le Rédacteur,

En 1947 étant encore garçon et célibataire, j'allais enseigner dans un village totalement anglais dans le nord-ouest du Manitoba; à un moment donné j'eus une mélancolie pour le verbe français et c'est à ce moment-là que je pris ma plume et j'adressai une lettre à votre journal demandant d'y être inscrit comme abonné. J'y suis demeuré jusqu'à ce jour même, mon abonnement est dû en avril 1970.

Je suis citoyen de la Saskatchewan depuis plus de 12 ans et je suis fier de nos citoyens tant canadiens-français que parlant anglais. Je suis fier aussi de ma descendance manitobaine. Mais, Monsieur le Rédacteur, je suis entièrement "d'accord" avec les propos soulevés par l'abbé Jean Papen que, nous de la Saskatchewan, nous sommes les parents pauvres lorsqu'il s'agit d'avoir des nouvelles ou des articles de fond pour éveiller nos gens et les susciter à l'action... et cela, il me semble, c'est le devoir, le premier devoir d'un journal qui dessert les groupes minoritaires.

Le "remède" à tout cela c'est vous-même qui y avez mis le doigt dessus dans votre N.D.L.R. à l'abbé Papen lorsque vous dites que "le maintien d'un journal ne dépend pas uniquement des abonnements, qu'il y faut aussi de l'annonce..." Et là, vous mentionnez la General Motors.

Je propose donc que des démarches sérieuses soient entreprises immédiatement par les trois journaux français de l'Ouest (La Liberté et le Patriote, La Survivance et Le Soleil), ainsi que ou avec la Fédération Canadienne française de l'Ouest, pour l'amalgamation des trois hebdomadaires. Ce journal aurait pour nom officiel "L'Orbite", aurait un personnel bien qualifié, un journaliste dans chacune des provinces — un journaliste bien payé qui serait chargé d'aller aux nouvelles. Ce journal deviendrait d'autant plus alléchant pour les grosses compagnies d'y payer de l'annonce car il s'agirait d'un marché de quatre provinces — donc un marché économique viable.

Pour ma part, je ne crois plus à un journal canadien-français à base provinciale seulement, car il a tendance à devenir étroit dans ses vues. Un journal qui desservirait les quatre provinces de l'Ouest serait obligé par la force des choses d'être très dynamique et au-dessus des petites politiques mesquines locales et même régionales.

Ce journal pourrait unir les minorités françaises de l'Ouest comme ce ne fut jamais le cas dans le passé. Les gens sauraient ce qui se passe dans les provinces soeurs, nous serions en mesure de comparer les bonnes (ou moins bonnes) initiatives des autres; et surtout nous nous sentirions tous moins isolés, même plus, nous nous sentirions tous solidaires d'une même cause et d'un regain de vie national.

Passons à l'action! En ORBITE.

Votre tout dévoué,

Alfred-P. Champagne,
Saskatoon, le 16 mai 1969.

☆ ☆ ☆

Une correspondante de Saskatchewan

Je viens appuyer la lettre de M. Papen qui a paru les semaines dernières. Je suis complètement de son avis que votre journal ne sert pas beaucoup les gens de la Saskatchewan. Pourtant, on sait que le papier est assez dispendieux.

Quant à moi, je suis votre correspondante et je ne suis pas satisfaite du tout. Je me donne beaucoup de peine pour écrire nos chroniques à chaque semaine. Et comme cette semaine elles n'ont même pas paru et quand il en a, les nouvelles sont la moitié coupées et n'ont plus le même sens. Si ça continue comme ça, je démissionne comme votre correspondante et continue avec notre journal anglais, qui **lui** ne manque pas le rapport complet de nos nouvelles.

Votre fidèle correspondante,

Mme Lucien Beaudoin,
Ferland, Sask.,
le 24 mai 1969.

☆ ☆ ☆

Des encouragements

L'exécutif diocésain de la Ligue tient à vous remercier pour l'intéressante publicité accordée au congrès du 10 mai dernier. Nous apprécions l'attention donnée par La Liberté au travail de la Ligue qui tient à participer aux oeuvres culturelles et humanitaires.

BRAVO! pour l'éditorial: "La campagne contre les langues officielles" et la N.D.L.R. dans "Nos lecteurs", 3e page: questions pertinentes et actuelles que chaque Franco-Manitobain doit se poser!

Pour ce qui est de l'émission "Au point" du 22 mai sur les Communications sociales — d'accord que la presse a un rôle vital à jouer... mais les gens savent-ils réagir — accepter, refuter, discuter, communiquer eux-mêmes? L'Office des Communications Sociales pourrait sans doute exercer des pressions pour l'éducation de la population en ce domaine!

En terminant, un merci spécial de la part des jeunes musiciens d'Ile-des-Chênes. Souhaitons que ce festival encourage d'autres francophones de la paroisse à s'intéresser aux études musicales!

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments sincères et respectueux.

Armelle Molin,
Ile-des-Chênes,
le 23 mai 1969.



Mme Aline Préfontaine a été élue présidente du Winnipeg Chapter of the National Secretaries Association (International) lors de l'assemblée générale de cette organisation qui eut lieu le 6 mai dernier au local de la Chambre de Commerce. Mme Préfontaine est au service de la compagnie Fidelity Life Assurance et habite à 281, avenue River, à Winnipeg. Les autres membres de l'exécutif sont Joyce Sherman, Shirley Wolechuk, Kay Robinson, Joyce McDonald et Fay Rutherford.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme Ernestine Hébert remercient M. l'abbé Léonce Aubin pour avoir dirigé les prières à l'occasion de leur récent deuil, M. l'abbé David Roy, de St-Jean-Baptiste, tous ceux qui ont assisté aux funérailles, les personnes qui ont fait la quête, la chorale, ainsi que tous ceux qui ont servi un goûter ou qui ont aidé d'une manière ou d'une autre. Un merci spécial à M. et Mme Siméon Marion.

Opinion libre

Des petits mots d'humour

Pardons, mais votre complexe dépasse...

Depuis plus de cinquante ans, les historiens, les sociologues, les hommes politiques et enfin les humbles citoyens de notre grand pays nous parlent fidèlement du complexe d'infériorité que subissent les Canadiens français. Ce complexe — faut-il peut-être parler maintenant de tradition vivante — surgit périodiquement sous les formes les plus originales. En effet, il n'est certainement pas nécessaire d'évoquer les exemples typiques tels que les cérémonies du centenaire de Saint-Boniface ou le contrat entre l'Hydro-Québec et la Churchill Falls Labrador Corporation! Mais il y a tout de même matière à réflexion quand le complexe apparait dans les slogans canadiens-français. Citons à titre d'exemple le slogan suivant: "Nous parlons la langue de 150 millions d'hommes".

Evidemment, il ne faut pas condamner la bonne volonté qui a enfanté dans la douleur ces paroles fort encourageantes. Mais en fin de compte, elles ne sont que paroles encourageantes, car elles trahissent subtilement le complexe d'infériorité qu'elles tentent héroïquement de combattre. Si nous croyions réellement à la vie et à la culture françaises, le slogan serait certainement modifié. On lirait alors que "150 millions d'hommes parlent notre langue". Nous voyons ainsi que le complexe d'infériorité chez les Canadiens français s'est infiltré pernicieusement dans la structure même de nos slogans et peut à la limite contaminer la place des moindres petits signes de ponctuation. Espérons qu'à l'avenir, nous verrons à mieux soigner notre tenue canadienne-française, car scandaleusement notre complexe dépasse toujours.

Gérald Backeland

Les présidents de 13 universités...

(Suite de la deuxième page)

par James Dineen, professeur à UNB depuis 1942.

W.-A. Riddell, principal de l'université de la Saskatchewan, à Regina, prendra sa retraite, dès qu'on lui aura trouvé un successeur.

C.-L. Glass a résigné, le 29 avril, sa fonction de principal de l'université Bishop de Lennoxville, au Québec, sur l'avis de son médecin.

Le directeur Andrew, de l'Association des universités et collèges, dit que l'organisation et le gouvernement universitaires se transforment de façon à assurer une plus grande participation des professeurs et étudiants, avec l'espoir que ces deux groupes "s'engageront mieux que par le passé à respecter une politique qu'ils ont contribué à mettre au point".

Il ajoute cependant que dans certains cas où les changements ont été parachevés, ils n'ont pas amené plus d'intérêt de la part des étudiants et professeurs.

(D'après la Presse Canadienne)

Vente des billets de saison du RWB

La banque de Montréal a mis ses ressources considérables au service du Royal Winnipeg Ballet pour la vente des billets de saison. Depuis le lundi 26 mai, dans les 64 succursales de la banque du Manitoba, les employés les offrent aux clients.

Pendant une semaine entière au bureau principal de la banque à l'angle de l'avenue Portage et de la rue Main, il y aura des spectacles, des danseurs et des danseuses. Des médailles d'or, des photos, des affiches, des souvenirs rapportés des pays étrangers où se sont présentés nos artistes y seront exposés.

Bien que la campagne ne vienne que de commencer, la troupe a déjà reçu des commandes pour près de 3,000 billets. On ne doit pas oublier que chaque abonné reçoit une représentation gratuite, ce qui signifie un rabais de 25 pour cent.

La compagnie prépare un programme spécial pour la saison prochaine qui sera sa trentième. Toutes les représentations auront lieu à la salle du Centenaire.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Casino

Le vendredi 23 mai, les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet ont organisé un casino en règle! On se serait cru à un petit Monte-Carlo tant que les billets volaient à chaque table!

Après le goûter, les trois ou quatre veinards à qui la chance avait souri à l'heure des jeux ont donc pu décrocher les plus beaux objets mis à l'enchère pour clôturer la soirée.

Félicitations au frère Michael McDonald et à son comité pour cette soirée divertissante.

Déjeuner aux crêpes

Dimanche dernier, à la sortie des cinq premières messes en l'église du Précieux-Sang, les fidèles n'avaient qu'à traverser la rue pour prendre leur déjeuner au Club St-Vincent. C'est là que le frère Daniel Nolin et son comité les attendaient pour leur servir de délicieuses crêpes arrosées de sirop.

Tous ceux et celles qui ont pris part à ce déjeuner nouveau-genre ont réellement apprécié la cuisine de "nos" chefs!

Champion de cribbage

Chapeau bas au frère Armand Jeanson, le champion officiel de cribbage du Conseil Goulet pour la saison 1968-69!

En voilà un, soit dit sans malice, qui a plus de chance au cribbage qu'aux cinq quilles! Pas vrai, Armand?

Activités de juin

La lettre mensuelle du Grand Chevalier vous tiendra au courant des activités du Conseil pour le mois de juin; lisez-la attentivement.

Rigoletto

Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

M. l'abbé G. Régnier, St-Lazare, Man., du 27 mai.
M. René Comte, Notre-Dame-de-Lourdes, Man., du 28 mai.
M. Maurice Sherwood, La Salle, Man., du 28 mai.
M. Fernand Allard, 20, Cherry Crescent, St-Boniface, du 29 mai.
M. Jean Chartier, St-Lazare, Man., du 29 mai.
M. René Raynaud, Lorette, Man., du 30 mai.
M. Norbert Gagné, St-Pierre, Man., du 31 mai.
M. Laurent Grenier, St-Léon, Man., du 31 mai.
M. Richard Benoit, Notre-Dame-de-Lourdes, Man., du 1er juin.



EMISSION IMPOSSIBLE



Une émission qui a connu un grand succès auprès du public l'an dernier reviendra à l'horaire d'été 69 du réseau français de télévision de Radio-Canada, à compter du mardi 3 juin, à 21 heures. **Emission impossible**, une émission remplie de gags qui vous feront rire aux larmes, sera animée par les impossibles Cyniques qui recevront divers invités. **Emission impossible**, une réalisation-couleur de Marcel Brisson.

Chronique de CBWFT

Les Cyniques sont de retour

Le mardi 3 juin, à 21 heures, les Cyniques reprendront leur place à l'horaire de la télévision de Radio-Canada en nous présentant **Emission impossible.**

Pendant quatorze semaines, le célèbre quatuor nous entraînera dans un tourbillon de gags et de plaisanteries mordantes, dispensées au cours de sketches inédits qui seront donnés chaque semaine.

Des artistes invités feront l'objet aussi de remarques "cyniques" que nous verrons s'inscrire sur le petit écran, comme des sous-titres, pendant l'interprétation du chanteur ou de la chanteuse... nous révélant à voix basse ce que les Cyniques pensent tout haut.

Marcel Brisson sera le réalisateur de cette nouvelle série, et des comédiens se joindront aux Cyniques pour jouer les différents sketches, suivant les besoins de l'action.

Lors de la première émission, Marthe Nadeau, Claudette Delorimier et Jacqueline Vauclair seront les partenaires des Cyniques dans trois sketches intitulés: "Le Club des pessimistes", "Vidéophone" et "Musée du Québec".

L'autorité professionnelle des Cyniques s'est affirmée au cours des années, et le quatuor possède maintenant les atouts certains d'un numéro de music-hall. Leur passage dans les boîtes et les cabarets rencontre un succès unanime qui fait la joie des spectateurs de tous âges, en répondant à tous les goûts.

Le fait que chaque compère possède une spécialité bien à lui donne au numéro des Cyniques un attrait spectaculaire solide et efficace. L'association de ces quatre gaillards constitue une équipe dont la seule ambition est d'amuser, à la faveur d'une inspiration purement québécoise.

Emission impossible, impossible, oui, de résister à l'humour.

Jacques Duval vous invite à le suivre dans le monde de l'auto

Pour la quatrième année, la série **Prenez le volant** nous revient avec la saison d'été, à la télévision de Radio-Canada.

Vue dans son ensemble, la série ne subira pas de modifications majeures, sauf une, mais qui ne peut que satisfaire les téléspectateurs: de 30 minutes, elle passe à 45 minutes et elle sera diffusée désormais le jeudi à 22 h 15, à partir du 12 juin.

Signalons également que **Prenez le volant** a obtenu une très belle récompense (le prix Penlen's) en 1968, pour sa contribution au sport automobile.

Au poste CBWFT

JEUDI 29 MAI

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Au point
8.00—Les grands films: "Martin Soldat". Comédie avec Robert Hirsch, Véronique Vendell, Walter Rilla, Anthony Sharp et Georges Chamarat. Martin, comédien de troisième ordre en tournée en Normandie, en juin 1944, doit revêtir l'uniforme d'un officier allemand pour répéter "Siegfried" la pièce de Giraudoux. Arrivent alors les troupes alliées qui, le prenant pour un Allemand, l'arrêtent. (Français 1966)
9.15—Tirez au clair
10.45—Les affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: à communiquer

VENDREDI 30 MAI

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu S.V.P. (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Les années 80 (C)
11.00—Cinéma: "La Duchesse de Langeais". Drame de Jacques de Baroncelli avec Edwige Feuillère et Pierre Richard-Wilm. D'après la nouvelle de Balzac. La duchesse de Langeais était adulée de Paris et jouait à la coquette. Le général de Montriveau, héraut de Napoléon, est complètement indifférent à ses charmes. C'est le début d'un conflit sentimental. (Français 1942)

SAMEDI 31 MAI

2.30—A communiquer
3.00—Un atelier de musique
3.30—Robin Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.08—Cher oncle Bill (C)
7.35—Jinny (C)
8.00—Billet de faveur: "Le sport favori de l'homme". Comédie de Howard Hawks, avec R. Hudson, Paula Prentiss, Maria Perschy et Charlène Holt. Un vendeur d'agrès de pêche dans un grand magasin d'articles de sport a écrit un livre sur la pêche et passe pour une autorité en la matière. La vérité, cependant, est qu'il n'est jamais allé à la pêche de sa vie. (Américain 1963)
10.00—Contes et nouvelles de Guy de Maupassant
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Hôtel du Nord". Drame réalisé par Marcel Carné, avec Louis Jouvet, Annabella et Jean-Pierre Aumont. Las de la vie, un couple décide de se suicider. L'Hôtel du nord, à Paris, fréquenté par des mauvais garçons, leur semble l'endroit tout désigné pour un dernier refuge. Il tire sur sa femme, puis hésite à se donner la mort. (Français 1938)

DIMANCHE 1er JUIN

2.30—Cinquième dimension
3.30—Partout
4.00—D'hier à demain
5.00—Tour de terre
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Festival de France (C)
10.00—Deux plus un
10.30—L'envers des hommes
11.00—Cinéma: "Ascenseur pour l'échafaud". Drame passionnel de Louis Malle et Roger Nimier, d'après le roman de Noël Calef, avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet, Georges Poujouly, Félix Marten et Lino Ventura. Un homme dangereux travaille pour le compte d'un trafiquant immonde dont la femme est sa maîtresse. Il décide, de connivence avec celle-ci, d'assassiner son patron et machine alors un crime parfait. Prix Louis-Delluc, 1957. (Français 1957)

LUNDI 2 JUIN

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Grujot et Délicat (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Héron Blanc
7.10—A propos
7.30—S.O.S.: "Un chien à abattre" (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—A communiquer
10.00—Dossier
11.00—Cinéma: "Amant de Bornéo". Comédie avec Arletty, Pierre Larquey, Jean Tissier, Alerme, Jimmy Gaillard et Pauline Carton. Un libraire de province vient passer quelques jours à Paris. Un de ses amis l'emmène à la première d'un music-hall. Le libraire s'éprend de la vedette et pour la conquérir, se fait passer pour un explorateur aux exploits magnifiques. Il l'invite dans la villa de son ami, transformée pour la circonstance en un musée de l'art nègre. (Français 1942)

MARDI 3 JUIN

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et Gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Le voyage à Biarritz". Comédie de Gilles Grangier, avec Fernandel, Arletty et Jacques Chabassol. Le modeste chef de gare de Pujet-sur-Var caresse depuis longtemps le rêve d'un voyage à Biarritz avec sa femme et son fils. Jusqu'à présent, il a sacrifié toutes ses ambitions pour permettre à son fils de poursuivre ses études. Quand celui-ci revient à Pujet-sur-Var avec son diplôme d'ingénieur, le jour est enfin venu du voyage à Biarritz; mais le jeune homme a d'autres projets en tête.
9.00—Emission impossible (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "Rébellion". Drame de Masaki Kobayashi, d'après un roman de Yasuhiko Takiguchi, avec Toshiro Mifune et Takeshi Kato. Un samouraï reçoit l'ordre de son suzerain d'accepter une concubine en disgrâce, Ichi, comme épouse pour son fils. (Japonais 1967)

MERCREDI 4 JUIN

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Fanfreluche (C)
5.00—La fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Aventures de T. Sawyer (C)
8.00—Cinéma: à communiquer
9.30—Caméra 69
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "Douce". Comédie dramatique de Claude Autant-Lara, avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, J. Debucourt, Roger Pigaut et Madeleine Robinson. Douce, jeune fille de 17 ans, de famille aristocrate, vit renfermée entre son père et sa grand-mère. Une jeune institutrice surveille son éducation. Celle-ci est la maîtresse du régisseur dont Douce s'éprend. (Français 1943)

Les "amis" de Sidney Poitier seront heureux d'apprendre que sous peu deux de ses films seront à l'affiche "Guess Who's Coming to Dinner" et "To Sir, With Love".

To Sir, With Love

Technicolor. Drame social écrit et réalisé par James Clavell avec Sidney Poitier, Judy Geeson et Christian Roberts, d'après le roman d'E. R. Braithwaite.

Un jeune ingénieur sans emploi, Thackeray, s'engage comme instituteur dans une école d'un quartier populaire à Londres. On lui confie une classe d'élèves problèmes qui s'ingénient à chercher noise à leur professeur. Excédé par leur attitude, Thackeray décide de changer de méthode: il engage des discussions sur des problèmes de vie et exige de ses élèves une courtoisie élémentaire envers lui-même ainsi que dans leurs propres rapports communs. Les jeunes se laissent gagner par cette approche et le succès remporté par Thackeray l'incite à se consacrer définitivement à l'éducation.

A partir d'un livre inspiré par une expérience vécue, ce film aborde le thème toujours intéressant des relations entre professeurs et élèves. Le sujet est traité de façon quelque peu superficielle et l'on sent ici et là une tendance à l'effet facile, mais l'ensemble conserve une certaine valeur dramatique au cours de développements nombreux et variés. La réalisation est habile et Sidney Poitier manifeste une présence indéniable.

Le film met l'accent sur les qualités humaines et professionnelles d'un jeune professeur. Il laisse soupçonner les difficultés de l'éducation.

Adultes. Durée: 104 minutes.

• • •

Guess Who's Coming to Dinner

Technicolor. Comédie de moeurs réalisée par Stanley Kramer avec Sidney Poitier, Spencer Tracy et Katharine Hepburn.

Joanna Drayton revient de vacances à Hawaii avec une surprise pour ses parents. Elle a fait la connaissance de John Prentice, un médecin de race noire, et tous deux ont décidé de s'épouser. John confie à M. Drayton qu'il ne veut pas épouser Joanna contre le gré de ses parents. En dépit de ses idées libérales, M. Drayton accepte mal ce mariage interracial. Surviennent bientôt les parents de John, et M. Prentice ne tarde pas à partager les appréhensions de M. Drayton Un échange de vues entre les divers intéressés amènera M. Drayton à reviser sa position.

En abordant son sujet par le biais de la comédie de moeurs, Kramer échappe à sa lourdeur habituelle et fait d'un film à thèse un divertissement agréable. L'on peut se surprendre qu'un scénario original ait donné naissance à ce qui semble être, par moments, du théâtre filmé, mais la réalisation est souple et fluide et le tout passe très bien à l'écran. Les personnages sont défendus par d'excellents interprètes et le regretté Spencer Tracy fait, avec ce film, une sortie remarquable. (4)

En traitant le sujet d'un mariage entre gens de races différentes, le film lutte intelligemment contre les préjugés.

Adultes et adolescents. Durée: 108 minutes.

FILMS à l'écran

Otley

Eastmancolor. Film d'espionnage réalisé par Dick Clement, d'après le roman de Martin Waddell. Principaux interprètes: Tom Courtenay, Romy Schneider, Alan Badel, James Villiers.

Un jeune bohème, Otley, trouve à coucher un soir chez un ami. Or celui-ci, fonctionnaire des services secrets, est assassiné au cours de la nuit. Embarqué dans l'affaire à son corps défendant, Otley est ballotté entre deux groupes adverses qui veulent obtenir de lui des renseignements qu'il n'a pas. Il accepte de se mettre au service du gouvernement pour démanteler un réseau d'espionnage. Il découvre la compromission d'un haut fonctionnaire mais il ne peut prouver ses avancés et retourne à sa vie de bohème.

L'intrigue du film est assez confuse, mais le réalisateur ne semble pas s'en préoccuper, intéressé qu'il est de multiplier les effets désarçonnants grâce auxquels il espère capter continuellement l'attention du spectateur. Le calcul n'est pas mauvais d'autant plus qu'un humour constant anime les situations, se manifestant surtout dans les attitudes du héros et les dialogues. Tom Courtenay se révèle une fois de plus excellent comédien. (4)

Les intrigues d'espionnage décrites dans ce film alerte se présentent dans un contexte dominé par l'humour et la fantaisie. Des éléments de brutalité et d'inconduite font partie de l'ensemble.

Film adulte. Durée: 90 minutes.

• • •

Michael and Helga

Ce film didactique assez peu ordonné dans sa facture se présente comme un cours de sexologie illustré par des images d'un réalisme parfois cru. Situé dans une perspective naturaliste, il ne tient pas compte, dans plusieurs de ses aspects, des exigences de la morale chrétienne.

Adultes avec restrictions.







Chronique sportive

En s'inscrivant en Europe, le Canada a pris une décision sage

par Jacques LEMOYNE

Il y a quelques années, lorsque le Canada disputait des matchs pour la coupe Davis contre les Etats-Unis, plusieurs experts en ce sport travaillaient dans l'ombre pour que le Canada quitte la zone nord-américaine et s'inscrive dans la zone européenne. On pensait, avec raison du reste, que les joueurs de notre pays auraient plus de chances de se faire valoir contre les Européens et on ne s'est pas trompé. J'ignore si le Canada pourra vaincre les Russes, je ne le crois pas car les Russes, comme dans tous les sports qu'ils pratiquent, ont plus de chances de s'entraîner que nos joueurs. Ils sont bien payés pour ce faire et Avery Brundage et ses comparses ne semblent jamais s'en rendre compte. Une victoire du Canada contre la Russie serait donc une surprise mais la chose n'est pas aussi improbable qu'on semble le croire.

Toujours dans le domaine du tennis soulignons la belle tenue des membres de l'équipe féminine de notre pays et en particulier le travail d'Andrée Martin. Cette jeune Montréalaise travaille depuis de nombreuses années à améliorer son jeu. Je l'ai vue remporter des triomphes depuis qu'elle a l'âge de 14 ans. Ayant été éloigné de la scène du tennis depuis 1966, je l'avais perdue de vue. Je savais seulement qu'elle faisait d'énormes sacrifices pour aller étudier aux Etats-Unis. Elle est en passe de devenir la meilleure joueuse de tennis du Canada et peut-être qu'avec un peu de chance elle pourra devenir une vedette internationale. Elle l'aura bien mérité car elle travaille sérieusement depuis très longtemps.

Et ceci m'amène à parler des universités canadiennes et des sports. Je ne suis pas de ceux qui croient que les universités canadiennes sont remplies de jeunes "petits vieux" qui jouent les anarchistes et qui aiment se faire photographier par la télévision étendus sur les maches de l'entrée principale de l'université. Ces braillards représentent une minorité parmi une jeunesse qui est capable de grandes choses et qui ferait encore mieux si les adultes, au lieu de se réfugier dans un passé dépassé, acceptaient de leur venir en aide. Je vais reprendre une pensée du Père de la Sablonnière qui disait que les jeunes se tournaient vers la drogue car nous ne leur offrons rien pour meubler leurs loisirs, pour s'évader un peu, comme on a le droit de le faire quand on est jeune.

Des bourses!

Le sport devrait être traité plus sérieusement dans nos universités. Il ne faut pas, bien sûr, que le sport devienne l'activité première des étudiants bien que parfois on se demande si ce ne serait pas plus utile pour eux. Mais les universités canadiennes devraient offrir des bourses aux jeunes de chez nous qui ont du talent pour le sport, qui veulent étudier, pour ensuite poursuivre leur carrière sportive. Ces jeunes ne veulent pas se retrouver les mains vides apès avoir pratiqué le sport pendant dix ou douze ans, et on ne saurait les blâmer. Il y a des exceptions heureuses, bien entendu. M. Jean-Paul Gignac, qui est le président d'une des commissions industrielles les plus importantes de la province de Québec, a été un brillant athlète professionnel tout en étudiant. Il y en a d'autres; ce n'est pas la règle mais l'exception.

Nos jeunes athlètes de langue anglaise sont moins handicapés par contre puisqu'ils peuvent poursuivre leurs études aux Etats-Unis. C'est ainsi que plusieurs équipes de hockey des universités américaines comptent une douzaine de jeunes Canadiens qui, ayant pu décrocher une bourse de sport, étudient tout en jouant au hockey. Les clubs canadiens envoient de nombreux jeunes aux Etats-Unis y parfaire leur métier. Andrée Martin a dû s'exiler pour améliorer son tennis. Que dire de la gymnastique, de la natation, du ski? N'aurions-nous pas avantage à permettre aux jeunes qui se distinguent dans ces disciplines d'obtenir en même temps une bonne formation universitaire? Cela se fait ailleurs avec succès et nous ne sommes pas plus bêtes que les autres.

Je ne dis pas que le système américain est le meilleur. Je dis seulement qu'il est tout au moins meilleur que le nôtre. Si nos grandes universités portaient plus d'attention aux sports, plus de nos jeunes athlètes canadiens ne se retrouveraient pas devant rien après avoir tenté de se trouver une place au soleil grâce aux sports. Pour plusieurs c'est là leur seul espoir, leur seule chance. Mais on la leur refuse systématiquement au Canada. Ça paraît aussi lorsque nous nous lançons dans la compétition internationale. On préfère laisser nos athlètes se faire les muscles ailleurs ou, par snobisme, on préfère les voir rester ignorants car on peut ensuite généraliser et dire que les gars qui font du sport professionnel, c'est pas des brillants! Belle mentalité et, là-dessus, le ministre Munro avait bien raison.

La Broquerie

Remerciements

La Révérende Soeur Florence Fournier, Soeur Blanche, remercie bien sincèrement tous les paroissiens, parents et amis qui sont venus de partout encourager les Missions d'Afrique en venant la rencontrer au thé, organisé en son honneur, le dimanche 25 mai. Il fait plaisir de dire que le thé fut un succès, grâce à la générosité de tous.

Malades

Prompt rétablissement à M. Zéphirin Boily, patient à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à M. Louis Lévesque, toujours hospitalisé depuis un accident subi il y a déjà quelque temps.

Visite Guide

Une vingtaine de Guides de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, sous la direction de Mme Simone Domans et de Mlle Julie Guilbault, cheftaines, sont venues en excursion à La Broquerie les dimanche et lundi, 18 et 19 mai.

Elles passèrent la nuit à la Salle Roy et lundi après-midi une quinzaine de Guides de la Compagnie Youville, sous la direction de l'assistante-cheftaine, Jocelyne Granger, les rejoignirent pour fraterniser ensemble. Elles s'unirent pour chanter en groupes et participèrent à plusieurs jeux de société. Elles profitèrent de leur visite à la campagne pour aller voir la ferme laitière de M. Joseph Mireault et celle des Frères Nadeau.

Elles soupèrent toutes ensemble à la Salle Roy et il paraît que les jeunes demoiselles des deux Compagnies ont fait honneur aux "chiens-chauds" à cette occasion. Puis ce fut les remerciements, les au revoir et le départ. Les Guides de La Broquerie furent très fières de recevoir l'heureuse visite des Guides des Sts-Martyrs-Canadiens. Au plaisir de se revoir!

Soirée-surprise

Le jeudi 22 mai, une soirée intime fut organisée à la demeure de M. et Mme Jean-Léon Lord, en l'honneur de leur fils, André, qui partait le samedi matin pour un séjour de huit semaines au Camp d'Entraînement de l'Aviation Canadienne à Cornwallis, N.-E. Les parents d'André et ses amis lui souhaitent bonne chance dans ses entreprises!

Précieux-Sang

L.F.C.

Le nouvel exécutif entra en pleine force à l'assemblée du 20 mai. Mme Lise Provencher se joignit à nous comme nouveau membre. Trois de nos membres assistèrent au congrès qui eut lieu à St-Pierre et une des déléguées nous fit part du programme qui s'y déroula. Notre aumônier voulut bien nous donner un message spirituel et la signification du thème "Partageons nos idées, nos biens, nos expériences".

Trois groupes de dames étudièrent ensemble le genre de programme pour l'année. En général toutes préfèrent une plus grande variété. On suggéra un "social" pour l'automne sous les auspices de la Ligue, afin de connaître les dames de la paroisse et rendre le travail de recrutement plus facile.

Mme Renaud, du comité spirituel, s'occupera de faire les arrangements pour le pèlerinage à Ste-Anne-des-Chênes pendant les vacances.

Notre souper "Fortune du pot", qui aura lieu le 24 juin, à 6 h 30 p.m. au Centre paroissial, suivi d'une soirée récréative, promet d'être quelque chose de bien. Toutes les dames et demoiselles sont invitées à s'y rendre tout en apportant leurs mets particuliers et leurs couverts.

Notre aumônier, le Père A. Lemoine, célèbre ce même jour son 33e anniversaire de prêtrise. Quelle belle coïncidence! Félicitations!

Comité de publicité

St-Joseph

Confirmation

Le sacrement de confirmation à 41 enfants de St-Joseph, St-Jean-Baptiste, Letellier et Morris et de la réserve Roseau fut administré le soir du 16 mai par Mgr M. Baudoux.

Dans un bref sermon Mgr Baudoux rappelait à tous la signification du sacrement.

Après la cérémonie, les confirmands, leurs parents, le parrain et la marraine se rassemblèrent à la salle pour un délicieux goûter.

La Salle

Remerciements

Tous les membres de la famille Lanoie désirent exprimer leur plus sincère gratitude à leurs parents, amis et connaissances, qui ont rendu visite à M. Lanoie durant sa maladie et qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grand deuil. Un merci particulier aux personnels des hôpitaux de St-Boniface et de St-Vital, ainsi qu'aux dames qui ont préparé et servi le goûter à l'école pour la famille.

St-Claude

Remerciements

Mme François Chapellaz et sa famille désirent remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par visites, offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial aux religieuses et au personnel du Foyer Notre-Dame, au docteur H. Delaquis, au pernel de l'hôpital et aux dames qui ont servi le goûter après les funérailles.



Voici une des scènes du spectacle présenté par des étudiants de St-Jérôme, P.Q., à la boîte à chansons "100 Nons", dans la soirée du 17 mai.

Exposition des divers travaux des membres du Club 4-H

DUNREA — Comme résultat final des activités du Club 4-H pour l'année scolaire qui s'achève, il y eut, le soir du vendredi 2 mai, une exposition de tous les travaux exécutés par les jeunes membres du club à la salle paroissiale, décorée pour la circonstance, sous les soins toujours empressés de Mme Marie Gamache avec l'aide de quelques dames.

Ce fut très intéressant de constater la perfection des divers articles confectionnés par ces jeunes avec l'aide bienveillante des directrices de chaque unité: Unité A, Mme A. Lavoie, cuture, avec quatre fillettes; unité D, Mme Nazaire Légaré, couture, avec quatre fillettes; pour l'art culinaire, Mme F. Spurrill (fils) avec six élèves; pour les ouvrages de fantaisie, Mme P. Lommerse avec quinze jeunes.

Plusieurs furent récompensés pour la perfection de leurs travaux, entre autres, Marina Lommerse, Marielle Paradis, Jeannine Mailhot, Patrick Carney, Beverley Spurrill, Jacques Boulet et Rickey Ellis. Paul Carney, Darlene Légaré et Marina Lommerse furent choisis pour se présenter à l'expo de Killarney dans un avenir prochain en y apportant leurs travaux.

Pour leurs cinq années de dévouement à la cause, Mmes Lommerse et André Dionne reçurent des mentions honorables. La jeune Jeannine Mailhot fut élue pour aller passer quelques semaines de villégiature à une plage choisie. Pour mettre une note harmonieuse au cours de cette soirée, les jeunes se firent entendre dans plusieurs chants et solos de piano.

Mlle Susan Gadd, économiste ménagère pour le district de Boissevain, qui s'était fait un plaisir d'assister à cette réunion, offrit ses félicitations aux jeunes et aux dévouées animatrices de chaque unité, puis un goûter, servi par les jeunes avec beaucoup de gentillesse, termina cette intéressante soirée.

Messe au cimetière

Que les parents et amis de l'extérieur n'oublient pas le dimanche 22 juin où M. le curé célébrera une messe au cimetière pour le repos de l'âme des défunts. La journée se continuera par une fête de famille sur le terrain de la salle paroissiale. Vous êtes tous invités à cette fête des morts et des vivants.

Grands visiteurs

M. le curé eut le grand plaisir de recevoir ces jours derniers la visite de ses parents, M. et Mme Morand, de Técumseh, Ont., qui, après quelques jours passés au presbytère, ont continué leur retour vers Saskatoon, Sask., pour y visiter deux autres fils, prêtres.

M. l'abbé Dansereau, curé de San Clara, qui n'était pas venu dans cette localité depuis au-delà de trente ans, y a fait une courte visite à l'invitation de M. le curé qui fut très heureux de concélébrer avec lui la messe du lundi soir 19 mai. Ce prêtre de 74 ans, curé de San Clara depuis 34 ans, est encore très alerte et ne semble pas encore prêt à quitter cette paroisse, témoin de ses durs labeurs. Il fut très heureux d'aller, en compagnie de M. l'abbé Morand, saluer un autre confrère du même âge, M. l'abbé Paulhus, à Grande-Clairière, qui, lui aussi, semble enraciné dans ce coin de la province, entouré de ses amis chanteurs, les oiseaux, et de quelques autres créatures du bon Dieu.

M. François Paradis, étudiant chez les Pères Oblats à Ottawa, a passé quelques jours chez ses parents avant d'aller se dévouer dans les missions indiennes pour le temps des vacances.

M. William Boulet, qui a poursuivi des études à Montréal, est aussi dans sa famille, et M. Gérald Lavoie, universitaire, membre des 100 Nons, est revenu enchanté de sa tournée dans l'Est où, avec un groupe d'autres jeunes étudiants qui ont été reçus à bras ouverts par leurs jeunes cousins de l'Est, ont visité le village de Séraphin, se sont régalés de savoureux mets à la canadienne. Ce dernier dut partir le vendredi 23 mai pour le Mexique où il passera quelques mois.

St-Norbert

L.F.C.

M. l'aumônier et 23 membres étaient présents à l'assemblée mensuelle tenue le 22 mai. La nouvelle présidente, Mme Léontine Kenny, dirigea cette assemblée et présenta le nouvel exécutif. Elle sollicita l'appui de tous les membres et leur demanda d'être prêts à venir en aide à celles qui auront charge des divers comités, sous la devise "Partageons ensemble, nos idées et nos expériences".

Au début de ce mois, douze dames se rendirent à la Salle St-Amant et six autres rendirent visite aux malades de l'hôpital Taché à St-Boniface. Neuf membres assistèrent au Congrès régional tenu à St-Pierre et toutes en ont beaucoup profité.

Comme projet d'avenir, espérons que notre section, avec le secours d'un représentant compétent, offrira aux membres des cours d'allocution.

M. l'abbé Léo Couture remercia les dames pour les tentures offertes pour le presbytère et annonça une semaine de catéchèse pour les élèves de l'école secondaire. Il fit ensuite une intéressante causerie au sujet d'un conseil pastoral pour la paroisse.

Un goûter fut servi.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Pique-nique

En cette époque où le coût de la vie est si élevé, il se trouve une oasis. Il s'agit du prix de cinq sous pour liqueurs, chiens-chauds, crème glacée, etc. à l'occasion de notre pique-nique annuel. Quelle aubaine pour vos enfants! Ne soyez donc pas celui qui regrette d'avoir manqué une journée de plaisir pour jeunes et moins jeunes, le 22 juin.

Voilà la dernière activité de l'année colombienne. Les frères Chénier et Lagarde ont déjà passé de nombreuses soirées à tout organiser et à faire du recrutement. Ne leur refusez pas votre appui.

Divers

Je félicite, au nom du conseil, le frère Simon Duguay pour sa récente élection au poste de député d'Etat. Nous sommes fiers d'avoir un membre de notre Conseil pour nous représenter au niveau supérieur.

Nous avons un nouveau concierge, très consciencieux, pour le Centre St-Michel, 541, rue Giroux. Alors si vous désirez louer une salle très propre, à prix raisonnable, appelez le frère Hurtubise à 233-3287 pour renseignements additionnels.

Malgré la fin d'une année, le commencement d'une autre qui approche et l'élection d'un nouvel exécutif, n'oubliez pas, chers Chevaliers, que tout ne s'arrête pas là pour vous. Nous aurons besoin d'aide. Si vous n'avez pas été approchés pour faire partie de l'exécutif, il nous faut de bons hommes aux comités.

Il est bon de répéter les choses; par chance, quelques bribes resteront dans la mémoire!

Car Après-Tout

N.B. — Voyez la lettre du Grand Chevalier pour plus de détails sur le pique-nique.

A l'Affiche

Deux artistes éminents au Festival de Radio-Canada

Cette année, le Festival de Radio-Canada de Winnipeg aura lieu à la magnifique Salle de concerts du Centenaire, du 11 au 27 juin. Il y aura six concerts au cours de cette 8e série de représentations d'été et on présentera une grande variété de styles musicaux, interprétés par des artistes de marque.

Un récital par deux aritstes de renommée internationale ouvrira la série de concerts le mercredi 11 juin, à 8 h 40 du soir. La violoncelliste Zara Nelsova, née à Winnipeg, et son mari, le pianiste américain Grant Johannesen, joueront, entre autres oeuvres, la Sonate en "La" majeur, no 65, de Chopin et la Sonate en "La" majeur de César Franck.

L'entrée est libre.

Thé-rencontre et fête en l'honneur de 2 religieuses

STE-AGATHE — La paroisse s'est empressée de répondre à l'invitation au thé-rencontre avec Soeur Cécile Péloquin et à la fête de reconnaissance en l'honneur de Soeur Pierre-Joseph qui s'est dévouée dans l'enseignement au cours de ses 31 ans dans la paroisse.

Un groupe d'élèves de la 1ère à la 4e année exécutèrent sur l'air de "Do Ré Mi" les mérites de Soeur Pierre, accompagnés à l'accordéon par Guy Courcelles et à la guitare par Marc et Donald Courcelles. Mme Léa Dorge, au nom de tous les paroissiens, lut une adresse et un poème dont les lettres du nom de Soeur Pierre-Joseph servaient à exprimer les sentiments de reconnaissance qui animaient les coeurs. La jeune Julie Lemoine présenta à Soeur Pierre un bouquet de roses et Marc Nolette lui présenta l'adresse écrite sur parchemin.

Soeur Pierre remercia en termes appropriés et assura les gens qu'elle garderait une place bien particulière dans son coeur.

Soeur Cécile Péloquin a été enchantée de rencontrer parents, amis, compagnes d'étude et anciens élèves. Elle fut particulièrement touchée par la grande générosité des gens et les assura que l'argent mis à sa disposition sera utilisé pour aider les pauvres de Mombasa.

Confirmation

Le vendredi 16 mai, Mgr M. Baudoux venait administrer le sacrement de confirmation: Raymond Alarie, Gilbert Alarie, Rémi Aubry, Denis Baudry, Rhéal Bilodeau, Germain Brémaud, Bernard Chartier, David Chartier, Gilles Chartier, Edmond Chartier, Roger Clément, Alain Courcelles, Jacques Courcelles, Norman Courcelles, Brian Dorge, Daniel Dorge, Douglas Landry, Denis Lapointe, Alain Lemoine, Claude Lemoine, Donald Lemoine, Gérald Lévesque, Rosaire Lemoine, Marc Nolette, Norbert Oulmet, Norbert Pelland, Jean-Paul Roy, Donald Ritchot, Bernard St-Hilaire, Louis Sorin, Marc Sorin, Camille Ritchot, Marc Lapointe, Luc Courcelles, Mona Bilodeau, Bridget Bouchard, Maryse Bouchard, Julienne Brémaud, Monique Chartier, Lise Courcelles, Monique Courcelles, Suzanne Courcelles, Roseline Dorge, Jeanine Gagnon, Lynne Dumesnil, Monique Guertin, Thérèse Gratton, Michelle Lapointe, Louise Lévesque, Anita Nolette, Darlene Nolette, Joanne Péloquin, Anita Pilon, Léa Ritchot, Liliane Robert, Diane Robert, Rose Robert, Nicole Robert et Simone Saurette.

Prochain mariage

Le dimanche après-midi 25 mai, M. et Mme Oscar Tonn recevaient des amis à l'occasion du mariage de leur fils, Robert, à Mlle Patricia Mullan le 7 juin. La noce aura lieu chez M. et Mme O. Tonn, de la paroisse.

Malades

Denis Gratton a subi une opération d'appendice à l'hôpital général St-Boniface et est maintenant en bonne voie de guérison. Son père, M. Philippe Gratton, entrait à l'hôpital de St-Pierre le 23 mai, à la suite d'un accident sur sa ferme.

M. Elie Dorge, qui a respiré trop de fumée lors d'un incendie à l'élévateur de Milk River en Alberta, a passé quelques jours à l'hôpital de l'endroit et est revenu à Ste-Agathe hors de danger.

Eglises où "La Liberté et Le Patriote" est en vente:

Sacré-Coeur
Winnipeg, Man.
•
Paroisse John XXIII
Winnipeg, Man.
•
Précieux-Sang
St-Boniface, Man.
•
Saint-François
St-Boniface, Man.
•
Saints-Martyrs
St-Boniface, Man.
•
Saint-Charles
St-Charles, Man.
•
Saint-Norbert
St-Norbert, Man.
•
Saint-Emile
St-Vital, Man.
•
Saint-Eugène
St-Vital, Man.
•
Saint-Laurent
Thompson, Man.
•
Saint-Jean-Baptiste
Regina, Sask.
•
Saints-Martyrs,
Saskatoon, Sask.
•
Notre-Dame
Alberni, C.-B.
•
Chapelle Base d'aviation
Winnipeg, Man.
•
Chapelle Base d'aviation
Gimli, Man.

Division Scolaire de La Montagne No 28

RAPPORTS FINANCIERS

pour l'année terminée le 31 décembre 1968

Bilan du Fonds de Capital et d'Emprunt au 31 décembre 1968

ACTIF

Terrains et édifices—		
Ecoles	$651,904.07	
Terrains	27,517.71	
Bureau	5,418.81	
Puits	8,115.00	
		$692,955.59
Ameublement et équipement—		
Ecoles	54,685.58	
Autobus	6,041.80	
		60,727.38
Total		$753,682.97

PASSIF

Obligations (Principal seulement)	$481,000.00
Solde—Capital immobilisé	272,682.97
Total	$753,682.97

Bilan du Fonds de Revenu au 31 décembre 1968

ACTIF

Obligations		$ 420.00
Comptes à recevoir—		
Octrois: Opérations	$ 67,514.90	
Capital	9,779.83	
Autres	10,163.00	
		87,457.73
Autre actif—		
Dû par le Fonds de Fiducie		84,661.62
Total		$172,539.35

PASSIF

Emprunts à court terme et découvert		$ 46,498.81
Emprunts à la banque		52,000.00
Comptes à payer—		
Opérations: Enseignement	$ 240.00	
Administration	845.00	
Transport	21,025.99	
Déductions (T.R.A.F.)	5,241.50	
		27,352.49
Paiement d'obligations		420.00
Surplus		46,268.05
Total		$172,539.35

Bilan du Fonds de Fiducie au 31 décembre 1968

ACTIF

Encaisse	2,231.56
Taxes à recevoir	163,077.40
Total	$165,308.96

PASSIF

Dû aux districts scolaires	80,647.34
Dû au fonds de revenu	84,661.62
Total	$165,308.96

Rapport des Vérificateurs

Nous avons examiné les bilans de la Division Scolaire de la Montagne No 28 au 31 décembre 1968 — bilan du fonds de capital et d'emprunt, bilan du fonds de revenu et bilan du fonds de fiducie — et l'état du revenu et de la dépense pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis et au meilleur de notre connaissance, selon les renseignements et explications obtenus et d'après les livres de ladite division scolaire, les bilans ci-dessus — bilan du fonds de capital et d'emprunt, bilan du fonds de revenu et bilan du fonds de fiducie — et l'état du revenu et de la dépense sont dressés de façon à donner une vue exacte de la situation financière de ladite division scolaire au 31 décembre 1968 ainsi que des résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Approuvé et signé à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, ce 6e jour de mars 1969.

Raynald Labossière, président
Gilbert Comte, secrétaire-trés.

Forest, Guénette et Cie
Comptables agréés.

Etat du Revenu et de la Dépense pour l'année terminée le 31 décembre 1968

Revenu

	Evaluation budgétaire	Revenu actuel	Excédent budgétaire ou déficit*
Octrois combinés d'opération (bruts)	$178,345.00	$170,437.15	$ 7,907.85*
Octrois de capital	34,000.00	41,983.81	7,983.81
Autres octrois	18,000.00	31,256.67	13,256.67
Taxes — Levée spéciale	206,574.00	206,574.00	....
Frais de scolarité		1,465.67	1,465.67
Revenu total	436,919.00	451,717.30	14,798.30
Déficit de l'année		22,744.62	22,744.62
Total	$436,919.00	$474,461.92	$ 37,542.92

Dépense

	Evaluation budgétaire	Revenu actuel	Excédent budgétaire ou déficit*
Frais d'enseignement	$231,800.00	$242,009.97	$ 10,209.97*
Matériel scolaire—			
Académique	12,900.00	14,104.02	1,204.02*
Bibliothèques	1,495.00	1,649.89	154.89*
Manuels de classe	8,000.00	10,093.67	2,093.67*
Fonctionnement et Entretien	40,400.00	38,470.38	1,929.62*
Administration	22,742.00	29,323.71	6,581.71*
Transport	59,460.00	59,259.18	200.82
Autre dépense	1,100.00	379.03	720.97
Dépenses de capital			
Obligations (Principal)	28,000.00	28,000.00	....
Obligations (Intérêt)	26,522.00	26,722.50	200.50*
Edifices et emplacements	4,500.00	20,706.55	19,949.57*
Ameublement	....	3,743.02	....
Total	$436,919.00	$474,461.92	$ 37,542.92*

Les Collégiens remportent un beau succès à N.-D.-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — La population de la région de la Montagne avait le grand privilège, le samedi 24 mai, de voir deux pièces de théâtre présentées par la classe de Versification (11e) du Collège de St-Boniface, en la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes. Les collégiens de cette belle classe étaient au nombre de quarante et représentaient tous les coins de la province et même le Québec et l'Ontario.

Le président de la classe de Versification, Gaston Ste-Marie, exprima la joie des collégiens d'avoir été invités à venir dans la région. La soirée fut gracieusement dédiée à M. l'abbé Lucien Roy, curé de Notre-Dame-de-Lourdes. Le maître de cérémonies était Bernard Léveillé.

La première pièce de théâtre, une comédie, s'intitulait "La salle d'attente," et la mise en scène était le travail de Soeur Marcelle Lemaire. Les jeunes comédiens s'acquittèrent à merveille de leurs différents rôles. Chacun donna de l'authencité au caractère qu'il représentait et l'auditoire pouvait facilement s'imaginer être témoin d'une scène dans une salle d'attente à la "Gare Defous". Les différents rôles furent joués par: Bertrand Lesage, Denis Fillion, Eugène Kenny, Pierre Lemoine, Christiane Avanthay, Michel Boucher, Michelle Fouillard, Mérille Kirouac et Robert André.

Donald Dequanne, accompagné par Norman Dugas, charma l'auditoire avec deux chansons de son répertoire. Norman Dugas, le musicien de la classe, captiva ensuite l'assistance par son exécution au piano d'un morceau tiré du répertoire des "blues". Les Versificateurs interprétèrent aussi avec brio la chanson de la classe: "On a l'âge de raison".

La deuxième représentation était un drame: "Douze hommes en colère". L'auditoire était retenu par le suspens de cette pièce de théâtre, dont le personnage principal était un condamné à mort. Les acteurs exécutèrent leurs rôles de membres de jury d'une façon prodigieuse et plausible. Le R. P. Marc Pelletier, s.j., était le metteur en scène. Les acteurs étaient: Gaston Ste-Marie, Ephrem Dupont, Gérard Auger, Gérald Proteau, Claude Martin, Gérald Labossière, Marc Monnin, Norman Dugas, Robert Fréchette, Raymond Théberge, Robert Poirier, Alain Perreault et Guy Laurin.

M. l'abbé Roy, au nom de l'assistance nombreuse qui représentait tous les villages avoisinants, remercia les jeunes artistes du Collège de St-Boniface pour cette soirée mémorable.

Les parents, les professeurs et les élèves qui ont profité du programme si bien préparé remercient les Commissaires de la Division scolaire de la Montagne d'avoir appuyé le projet des Versificateurs du Collège de St-Boniface.

Un spectateur de Somerset

M. et Mme O. Joyal, de St-Norbert ont fêté 50 ans de vie conjugale

ST-NORBERT — Le samedi 17 mai, les enfants de M. et Mme Omer Joyal se réunissaient pour célébrer les noces d'or de leurs parents. Tous les enfants étaient présents, y compris ceux de loin tels que Henri et Florent et leurs familles, de Vancouver, Mme Gowe et sa fillette, Sherylyn, de Terrace, C.-B., Jeanine et ses quatre filles, d'Edmonton, René et sa famille, de Sault-Ste-Marie, Mme Florence Doverspike et sa famille, de Flin Flon.

La fête commença par une messe aux intentions des jubilaires, à 4 heures. Mme Marie-Thérèse Fenez touchait l'orgue. Un bon nombre de parents et d'amis étaient présents.

Après la messe, la famille se rencontra au restaurant pour un bon repas. Plusieurs parents et amis se rendirent ensuite au Club Belge pour offrir leurs voeux aux héros du jour et participer à une soirée au son de l'orchestre Carrière.

Des adresses furent lues aux jubilaires, au nom des enfants, par Denis Fradin et Gloria Hutlet, petits-enfants, en français et en anglais respectivement. Un bouquet de roses rouges fut présenté par la jeune Sheila Joyal. De belles chansons, très appropriées à la fête, furent exécutées par Gloria, Johanne, Judy et Jacqueline Hutlet, petites-filles des jubilaires. Lucille Emond rendit quelques chansons bien choisies.

M. et Mme Omer Joyal désirent remercier tous ceux qui ont assisté à cette fête en leur honneur, ainsi que ceux qui leur ont présenté des cadeaux ou offert leurs souhaits.

Deux mille ans vous séparent du Christ, derrière vous, et peut-être un quart de seconde devant vous. (G. Cesbron)

Institut collégial St-Claude

Epreuves divisionnaires de piste et pelouse

Le vendredi 23 mai demeurera une date mémorable pour les jeunes de l'Institut collégial St-Claude. C'était la journée réservée depuis longtemps pour les épreuves divisionnaires de piste et pelouse dans la Montagne.

Au point de vue température, on ne pouvait demander mieux. Un soleil radieux a accueilli toute la population des trois écoles secondaires sur le terrain de l'exposition à St-Claude, en arrière de l'aréna. Des autobus descendaient des spectateurs et des athlètes en forme, sans oublier les groupes spécialement chargés de mettre de la vie, de l'ardeur, de l'entrain et de la couleur dans le décor. Je veux parler de jeunes filles toutes costumées de la même façon qui se démènent tant pour encourager les participants de leur école respective et qu'on nomme les "cheerleaders".

Pour prendre les paroles du professeur d'éducation physique de la division, M. Guy Boulianne, ç'a été la meilleure année à sa connaissance, grâce à la grande participation des athlètes aux différents événements de la journée, grâce à la générosité et au dévouement de tous les jeunes non impliqués directement dans les épreuves, et grâce aussi à la collaboration de tous les professeurs qui ont eu une journée bien remplie.

Les résultats, même s'ils sont presque fabuleux, ne peuvent donner une idée exacte de l'atmosphère qui a régné et de l'activité déployée par tous.

Voici d'abord un résumé de ces résultats:

Les garçons de l'Institut collégial St-Claude ont brisé huit records divisionnaires et en ont établi cinq nouveaux. Ils sont arrivés 28 fois premiers, 17 fois deuxièmes et 17 fois troisièmes.

Les filles de l'Institut collégial St-Claude, pour leur part, ont brisé 12 records et en ont établi quatre nouveaux. Elles sont arrivées 26 fois premières, 17 fois deuxièmes et 15 fois troisièmes.

Les garçons de Notre-Dame-de-Lourdes ont brisé six records et en ont établi un nouveau. Onze fois premiers, 15 deuxièmes et 14 troisièmes.

Les filles de Notre-Dame-de-Lourdes ont brisé trois records et en ont établi un. Huit fois premières, 11 deuxièmes et 12 troisièmes.

Les garçons de Somerset ont brisé quatre records et en ont établi un. Onze fois premiers, 17 deuxièmes et 16 troisièmes.

Les filles de Somerset ont brisé quatre records. Sept fois premières, 11 deuxièmes et 12 troisièmes.

Ce qui fait en tout pour cette année 37 records brisés et 12 nouveaux records établis dans la division.

Serait-ce à dire que nos élèves de la Montagne deviennent de plus en plus intéressés aux compétitions de piste et pelouse et en même temps plus familiers avec les techniques spéciales de chaque discipline? Mais on se demande jusqu'où il sera possible de pousser l'ascension.

Denis Allec et Marilyn Martin, tous deux de l'Institut collégial St-Claude, se sont montrés des athlètes accomplis en remportant le maximum des points, c'est-à-dire 40 chacun.

Denis a franchi les 120 verges avec obstacles en 17.8 sec.; la course de 100 verges en 10.75 sec.; les 220 verges en 23.25 sec. et a sauté 5'3" en hauteur. Il a abaissé le record divisionnaire dans ces quatre disciplines.

Marilyn a franchi les 80 verges avec obstacles en 12.31 sec.; la course de 60 verges en 7.65 sec.; les 100 verges en 12.25 sec. et les 220 verges en 26.9 sec. Elle aussi a abaissé le record divisionnaire dans ces quatre disciplines.

Suivent les noms de Denis Wanlin (Notre-Dame) avec 34 points et Guy Jacques (St-Claude) avec 30 points.

Chez les filles, Lorraine Binne (St-Claude) avec 33 points, sur un pied d'égalité avec Marielle Labossière (Notre-Dame) 33 points et Gisèle Olliviero (St-Claude) 30 points.

Le trophée du meilleur athlète va donc à Denis Allec, celui de la meilleure athlète à Marilyn Martin et celui de la meilleure école à l'Institut collégial St-Claude. Nous avons donc raison d'être satisfaits des résultats et d'être fiers de nos participants.

Si rien n'empêche quelques-uns de nos étudiants de se rendre aux compétitions de la zone le 31 mai, c'est un gros contingent de 27 garçons et 19 filles de l'Institut Collégial St-Claude qui envahira le terrain à Boissevain, bien décidé à remporter là aussi plusieurs de ces rubans rouges, bleus ou blancs et qui sait, peut-être aussi un trophée.

A noter aussi que nos deux équipes de la course à relais, garçons et filles ont remporté les honneurs et défendront leur titre la semaine prochaine contre les autres divisions.

Après une aussi belle réussite, des remerciements viennent tout naturellement. Ils ne seront pas nécessairement dans l'ordre d'importance, et peut-être en oublierons-nous, mais j'espère que personne ne s'en offusquera.

M. Guy Boulianne et le Frère Camille Légaré, qui ont vu de près à toute l'organisation, les très nombreux athlètes qui se sont surpassés, les autres étudiants qui ont rendu des services inappréciables dans la préparation du terrain et des feuilles de pointage, le Frère Réal St-Pierre et son équipe de filles dévouées qui ont apaisé la faim et la soif de près de 500 personnes, tous les professeurs qui ont mesuré, enregistré, piloté des groupes, surveillé la bonne marche de chaque discipline, les ingénieurs du son qui transmettaient les messages au micro ou remplissaient les airs de musique vivante, les "cheerleaders" qui avaient des numéros bien préparés et ont ainsi aidé à grandir l'enthousiasme dans les endroits où elles se trouvaient, enfin tout le monde.

Merci à tous, et comme je l'ai dit au début, nous nous rappellerons longtemps de cette journée champêtre qui s'est déroulée dans les meilleures conditions. L'entraide, la coopération et la bonne conduite des étudiants a encore réalisé un succès équivalent aux succès sportifs.

Aimé-Onil Dépôt

Dunrea

Shower

Le lundi soir 5 mai, un groupe important de parentes et d'amies de la famille Lussier s'était donné rendez-vous à la salle communautaire de Margaret, pour fêter la future mariée, Mlle Doris Lussier, à l'occasion de son prochain mariage. De nombreux et jolis cadeaux lui furent présentés avec les souhaits et félicitations usuels, comme preuves tangibles d'amitié. La veillée se passa fort gaiement en jeux divers puis un excellent goûter termina cette fête amicale. Doris sut remercier fort gentiment toutes ses bonnes amies et les invita à son mariage.

Ste-Amélie

Bildo

Les gagnants lors du Bildo du 4 mai furent Ernest Tucker, Mme Léon Saguet, Mme J. Delveaux, M. Ovide Pelletier, Mme Jean Roche, Larry Raffray, Mme P. Bouchard, Mme F. Vandenbosch, Gisèle Pinette, Daniel Neault (gros lot de $60.00), Amédée Pinette, Paul Verhaeghe, Mme Baptiste, Don Baptiste, Mme G. Zastre et Mme Maurice Gamache.

Le prochain Bildo aura lieu le 1er juin, à 8 heures.

Çà et là

M. et Mme Adélard Denis et M. Lucien Denis, de Calgary, étaient en visite chez leurs parents, dernièrement.

Mlle Rita Bouchard et son frère, Marcel, d'Hudson, Ont., ont rendu visite à Mme B. Labelle et sa famille.

Soeur Berthe O'Reilly est allée passer une fin de semaine chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme Roger Wolensky, à Bellegarde, Sask. La mère de Sr Berthe O'Reilly et ses frères et soeurs se rendirent aussi à Bellegarde.

Prompt rétablissement à Sr Valida Gauthier, qui fit un séjour à l'hôpital de Ste-Rose, à Mmes Andy Morisseau et Eglantine Callewaert, hospitalisées à Ste-Rose, et à M. J. Grandbois, patient à l'hôpital de Brandon.

Le Père D. Bourbonnais, O.M.I., Mmes G. Vandenbosch, Rosaire Gagnon et André Pinette ont assisté au congrès provincial de la CWL tenu à Gimli le 26 mai.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Cité de Saint-Boniface propose d'exécuter les améliorations locales suivantes et de prélever le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que les propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

Trottoirs

Sur le côté est de la **rue Archibald,** de la route Trans-Canada au chemin Cottonwood;

Sur le côté est de **l'avenue De Bourmont**, de Autumnwood Drive à la rue Dugas;

Sur le côté nord de la **rue Goulet**, de la rue Youville à la rue Des Meurons.

Aqueducs

Chemin St. Mary's, de l'avenue Ferndale à la rue Coniston;

Rue Kenny, de Enfield Crescent à la rue Roger;

Rue Roger, de la rue Kenny à l'avenue Traverse;

Rue Kavanagh, de la rue Archibald à la rue Dufresne.

Pavage de rue avec béton armé

Rue Despins en entier.

Projet de développement industriel

Pavage sur le nouveau chemin (24' de large — 8" d'épais);

Egout sous le chemin Panet, du chemin Dugald sous le nouveau chemin;

Aqueduc sous le nouveau chemin.

Impôt approximatif des améliorations sur base de frontage

Installation des trottoirs (période de 5 ans)

Comptant	$ 3.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 5 ans (7%)	$ 0.73167 du pied de frontage;

Pavage de rue avec béton armé (période de 10 ans)

Comptant	$13.75 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans (7%)	$ 1.958 du pied de frontage.

Impôt actuel des améliorations sur base de frontage

Installation d'aqueducs (période de 20 ans)

Comptant	$ 5.00 du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
Versement annuel sur une base de 20 ans (7%)	$ .4720 du pied de frontage par année pour terrains commerciaux et industriels;

Installation d'égouts (période de 20 ans)

Comptant	$ 8.00 du pied de frontage pour un égout-combinaison;
Versement annuel sur une base de 20 ans (7%)	$ 0.755 du pied de frontage pour un égout-combinaison;

Pour plus amples détails s'adresser à M. Len Podheiser, Ingénieur-suppléant, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville St-Boniface
le 26 mai 1969.

N.B. — 1) Les pavés en question, dont le coût est mentionné ci-haut, sont des pavés réglementaires, i.e. 24 pieds de largeur et 6 pouces d'épaisseur. En vertu des dispositions de la Charte de la Cité, l'excédent du coût sera absorbé par la Cité.

2) En vertu des dispositions de la Charte de la Cité, le coût d'une amélioration autre qu'un égout ou un aqueduc, sera distribué de la façon suivante, pour une amélioration de flanc:
Quinze (15%) pour cent sera prélevé contre les terrains de flanc;
Quatre-vingt-cinq (85%) pour cent sera absorbé par la Cité;

3) Si une partie de terrain est servie par un égout et/ou un aqueduc, sans toutefois border cette amélioration, la proportion du coût du projet sera prélevée contre cette partie de terrain par décision du Conseil.

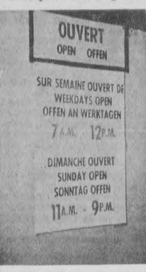
Bilinguisme... et même plus

ST-PIERRE — A St-Pierre on félicite les propriétaires d'établissements qui affichent leurs annonces commerciales dans les deux langues officielles.

Déjà en parcourant le village de St-Pierre vous verrez plusieurs annonces bilingues.

M. Léo Gélinas, nouveau gérant du restaurant de l'hôtel de St-Pierre, est fier de souhaiter la bienvenue à ses clients en français, en anglais et en allemand.

Il est à souhaiter que plusieurs maisons d'affaires suivront l'exemple de M. Gélinas qui, sans fanatisme, sauront faire respecter leur langue maternelle tout en considérant celle des autres. La population de St-Pierre-Jolys à 99 pour cent canadienne-française se rend certainement compte qu'il n'y a aucun risque au point de vue commercial de demeurer bilingue (ce qui veut dire qu'on n'abandonne pas le français) mais qu'au contraire cela est avantageux.



L'article de J.-P. A. dans La Liberté et le Patriote d'il y a quelques semaines nous a fait réfléchir et il se peut qu'il faille encore beaucoup de travail avant de réussir à obtenir un village entièrement bilingue, mais mettons-y de l'encouragement et beaucoup de ténacité. A ceux qui ont déjà fait le premier pas, MERCI. Les propriétaires d'établissements . . . Allons-y!

Nous comprenons la grande difficulté de certains propriétaires d'obtenir des grandes compagnies dont ils sont les distributeurs des annonces bilingues (ce qui ne veut pas dire uniquement en anglais). Il est toutefois possible d'en obtenir si nous savons insister et si aucun Canadien français ne donne des douches d'eau froide à ceux qui conservent le respect de leur langue.

"Si nous voulons du Français, mettons-en" et les annonces commerciales bilingues contribueront certainement à créer une atmosphère française chez nous.

Soirée des finissants

Une belle fête d'adieu, organisée par les élèves en l'honneur des 45 finissants de l'Institut collégial, eut lieu le 17 mai dans le gymnase de l'école élémentaire. A sept heures et demie, les quarante-cinq élèves et leurs escortes participèrent à une messe d'action de grâces concélébrée par M. l'abbé Robert Nadeau, curé de St-Malo, avec le R. P. L.-P. St-Denis, C.S.V., curé d'Otterburne, et M. l'abbé M. Toupin, de St-Pierre.

Après la messe, les héros de la fête, accompagnés de leurs parents et amis, se rendirent à la salle du gymnase, magnifiquement décorée pour la circonstance, pour une soirée dont ils garderont longtemps le souvenir.

Le maitre de cérémonies, M. Luc Dandeneault (Bob Hope), de St-Pierre, fit avec humour la présentation de chaque finissant. Mlle Lorette Cahill, au nom des finissants, exprima leur gratitude envers leurs parents et professeurs qui leur ont permis de franchir cette étape. Les étudiants ont certes bien choisi en demandant Mlle Cahill pour les représenter. M. Emile Péloquin, principal, invita les finissants à être des gens actifs qui sauront modeler la société de demain. Il lut aussi un message de M. Richard Roy, professeur, qui avait dû s'absenter et qui démontrait son amitié et sa confiance en l'avenir des finissants.

Les garçons dans leur tenue de cérémonie et les demoiselles en belles toilettes longues donnaient à cette fête une atmosphère de dignité et de beauté.

Félicitations aux finissants et bon succès en juin. A la graduation du mois de septembre, ils recevront leur diplôme qui couronnera leurs 12 années d'étude. Félicitations aussi aux parents et aux organisateurs qui firent de cette soirée un vrai succès.

Congrès de la LFC

Les dames de la Ligue furent heureuses de recevoir les 125 dames et les 15 aumôniers au congrès diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques qui eut lieu à St-Pierre le 10 mai. La journée du congrès et le dîner servi au Centre récréatif de St-Pierre étaient une occasion de rencontre amicale pour plusieurs.

Malade

Prompt rétablissement à M. Edmond Préfontaine qui est actuellement patient à l'hôpital général St-Boniface.

Centre récréatif

L'assemblée annuelle du Centre récréatif de St-Pierre le 14 mai semble démontrer qu'il y a un manque d'intérêt dans la paroisse envers une cause si importante. Quelque douze personnes seulement y étaient présentes. Félicitons ces douze et un grand merci au dévouement du comité des directeurs du Centre qui, malgré si peu d'encouragement, parvint à faire un succès de l'entretien de ce grand Centre récréatif toujours au service de tous.

Le salaire du concierge et l'entretien du Centre constituent des dépenses assez élevées, ce qui explique le coût de location du Centre qui est d'ailleurs très raisonnable.

Aux élections, M. Gérard Roy, directeur très actif, se retire après 13 ans de bon travail. M. Emile Hébert, président sortant de charge, a fourni durant 18 ans une bonne partie de son temps au service du Centre récréatif. A ces pionniers du Centre, félicitations et remerciements.

Font partie du nouvel exécutif: M. Edmond Lacasse, président; M. Léonard Poirier, secrétaire; MM. Adélard Lapointe, Jean Lahaie, Eugène Ritchot, Norbert Neveux, Bernard Gagné, Paul Côté et M. l'abbé Marcel Toupin.

La Chambre de Commerce du Canada appuie les recommandations de la Commission BB

MONTREAL — La Chambre de Commerce du Canada s'est déclarée le lundi 5 mai en faveur de la majorité des recommandations du livre II du rapport de la Commission Royale sur le Bilinguisme et le Biculturalisme.

Telle était en substance la communication faite au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, par M. Lionel P. Kent, président du Conseil exécutif de la Chambre, qui déclara que le livre II était probablement de la plus haute importance pour le pays tout entier. Ce document, indiqua-t-il, présente un très grand intérêt en ce sens qu'il fait l'historique et expose la situation actuelle en ce qui concerne l'enseignement de la seconde langue au Canada et aucune autre étude aussi approfondie n'a à notre connaissance été faite sur ce sujet.

M. Kent déclara également que les recommandations du livre II sont fondées dans une large mesure sur celles du mémoire adressé en 1965 par la Chambre de Commerce à la Commission Royale. C'est ainsi que nous relevons: "Nous donnons notre entière adhésion aux recommandations réclamant un enseignement pour le groupe linguistique minoritaire des régions bilingues telles que celles-ci ont été définies au livre I. Cet enseignement devra être dispensé dans la langue maternelle du groupe linguistique minoritaire officiel. C'était l'une des recommandations que nous avions faites à la Commission Royale".

Soulignant les problèmes soulevés par l'enseignement de la seconde langue officielle, M. Kent fit observer que 22 des 46 recommandations du livre II visaient à l'amélioration de la qualité de l'enseignement de la seconde langue et au perfectionnement des méthodes pédagogiques et que la Chambre dans son mémoire avait vivement insisté sur la nécessité de poursuivre un tel objectif.

Au total, déclara le président du Conseil, la Chambre fut en mesure de donner à son adhésion à 39 des 46 recommandations; quant aux autres recommandations, il ne s'agissait que de détails d'ordre technique au sujet desquels la Chambre ne pouvait faire d'utiles commentaires.

L'Assurance-chômage

A peu près 6 millions de Canadiens assurés

Depuis sa création en 1941, la Caisse d'assurance-chômage a protégé des millions de Canadiens.

Pendant cette période, on a fait droit à 37,046,539 demandes de prestations.

Le nombre d'assurés s'est accru constamment, passant de 2,129,000, en 1941, à 5,559,570 en 1968.

L'un des principaux éléments qui ont influé sur le taux d'accroissement est sans contredit l'augmentation constante des salaires. C'est pourquoi, l'Etat a dû hausser de temps à autre le plafond d'assujettissement, ainsi qu'il vient de le faire en 1968.

Les chiffres suivants montrent bien l'augmentation du nombre des assurés: après dix ans, il atteignait 3,008,000, en comparaison de 4,035,000, en 1967.

Le nombre de demandes de prestations a été le plus élevé de 1958 à 1962. D'un sommet de 2,780,500 en 1958, il a baissé légèrement à 2,700,400, en 1960.

Depuis lors, à l'avantage de la Caisse, le nombre des demandes de prestations initiales et renouvelées a diminué graduellement dans les quelques années suivantes, passant de 1,859,000, en 1964, à 1,628,200, en 1965, à 1,348,425, en 1966, et à 1,202,755, en 1967. En 1968, il a enregistré une légère hausse sur l'année précédente pour atteindre 1,395,184.

En 1965-1966, le nombre des employeurs inscrits auprès de la Commission d'assurance-chômage a atteint 345,063, soit une augmentation de 4,175 sur l'année précédente. En 1967-1968, on a noté une nouvelle hausse portant le nombre à 393,745, en raison surtout de l'extension de l'application de la Loi de l'assurance-chômage à l'agriculture. En 1941, 159,441 employeurs étaient inscrits et, en 1951, leur nombre atteignait 227,000.

Un élément indispensable au bon fonctionnement d'un régime d'assurance est l'examen des demandes de prestations. En 1968, on a fait droit à 69.6 pour cent des demandes initiales, en comparaison de 70.5 pour cent, en 1967. Des exclusions ont eu lieu dans 8,071 cas et 957 poursuites ont éte intentées.

Depuis que l'assurance-chômage existe, l'équilibre entre le nombre d'assurés et le nombre de non-assurés s'est toujours maintenu, un élément important étant que, dans l'industrie des services, le personnel exempté de l'assurance-chômage a augmenté constamment.

Depuis 1942, l'assurance-chômage a progressé non seulement quant au nombre des assurés, mais aussi quant à l'extension de ses services. Aujourd'hui, elle s'étend aux travailleurs saisonniers et à bien des groupes qui, autrefois, étaient sans protection, par exemple, les employés du transport, les débardeurs, les bûcherons, les infirmières, les employés d'hôpitaux et des institutions de charité, sous réserve de certaines conditions, les travailleurs agricoles et horticoles, les pêcheurs, les fonctionnaires provinciaux, sur une base facultative, et les employés de l'Etat non titularisés.

En 1968, le nombre total des travailleurs se chiffrait par 7,608,000, dont 5,559,570 étaient assurés.

Les moustiques

On a bien peur des armes, des engins et des ondes,
On fuit les hauts sommets et les gorges profondes;
Pourtant le grand danger, c'est un fait ironique,
La plus vile ennemie, c'est la dame moustique.
Sans avis, très sournoise, elle vient déranger.
Et bien fin est celui qui pourrait l'attraper
Avant que l'aiguillon, pénétré dans sa chair,
Le fasse hurler de rage et des mains battre l'air,
En futile poursuite, car, bien gonflée, madame
Trouve une autre victime pour sa lancette infâme.
Tel insecte est bien beau, cet oiseau magnifique,
Mais, pour l'amour de Dieu, pourquoi donc la moustique?

Manie Tobie

La LFC du conseil de Lorette choisit ses nouvelles directrices

LORETTE — A l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques le jeudi 8 mai, furent choisies comme directrices des différents comités: Mme Lucie Gagnon, spirituel; Mme Thérèse Jeanson, social; Mme Laurette Durand, éducation; Mme Marie-Reine Ross, résolutions; Mme Blanche Bohémier, coupons; Mme Rosa Therrien, publicité; Mme Rita Dorge, recrutement; Mme Alice Dugas, téléphone. Les directrices des autres comités seront choisies à la prochaine réunion.

Mme Rita Dorge lut le rapport du thé printanier et Mme Thérèse Jeanson fit la présentation d'un chèque à M. l'abbé H. Perron, curé. Mme Madeleine Cournoyer, présidente, remercia les organisatrices du thé pour leur dévouement, et les autres dames qui contribuèrent à son succès par leur aide. Elle remercia aussi l'exécutif sortant de charge, M. l'aumônier pour ses sages conseils durant l'année écoulée et le nouvel exécutif pour avoir accepté de faire preuve de dévouement au cours de l'année 1969-70.

L'aumônier de la Ligue, M. l'abbé Perron, et huit membres ont assisté au congrès diocésain tenu à St-Pierre. On souhaiterait que chacune des déléguées prépare un court résumé de ce congrès et fasse part de ses impressions à la prochaine réunion mensuelle qui aura lieu au début de juin.

Promesse guide

Cinq jeunes filles de Lorette, Nicole Chaudouet, Lise Proulx, Denise Bruneau, Diane Degagné et Louise Miazga, firent leur promesse guide dans l'église paroissiale, le 6 mai, après la cérémonie de la veillée d'armes. Toutes se rendirent ensuite à la salle paroissiale pour rencontrer leurs parents et amis tout en s'amusant gaiement par des chants, danse et jeux. La cheftaine, Mme Barbara Sarrasin, et son assistante, Mlle Claudette Gauthier, étaient les responsables de cette préparation.

Il fut décidé que ces guides passeraient une semaine à la plage au début de juillet.

En voyage

Mmes Urbain Marcoux et Gabriel Lagimodière sont allés visiter leur fils et frère, M. Lionel Marcoux, de l'Armée américaine, stationné à Washington, et s'arrêteront à Montréal et New York. A leur voyage du retour, elles se rendront à Ottawa visiter leur tante, Mlle Cléophée McDougall.

La Société canadienne de la Croix-Rouge, statistiques des noyages — 1968

Les derniers rapports de la Croix-Rouge révèlent que 1,186 personnes se sont noyées au Canada au cours de l'année dernière. Ce total comprend les 22 noyades qui se sont produites dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est la première fois que les statistiques de la Croix-Rouge comportent les noyades survenues dans cette région.

Même si ce chiffre global de 1,186 accuse une diminution de 5.49 pour cent sur les 1,255 noyades de l'année précédente, la Croix-Rouge estime qu'un fort pourcentage de ces morts est imputable à des accidents qui auraient pu être évités. Une autre source d'inquiétude est le fait que le pourcentage des noyades dans le groupe de 13 à 33 ans (pour la plupart des jeunes hommes), est plus élevé que celui de l'année précédente.

C'est dans le but de réduire le nombre annuel de noyades que les services de Sécurité aquatique de la Croix-Rouge visent constamment à renseigner les Canadiens sur les façons d'éviter les dangers de l'eau et de mieux profiter de leurs récréations aquatiques. Des 654,565 personnes enrôlées dans les programmes de sécurité aquatique de la Croix-Rouge, plus de 14,000 y figuraient avec des responsabilités d'instructeurs, de chefs de groupes ou de maîtres-baigneurs.

Le nombre des noyades que l'on peut rattacher aux activités nautiques, à la natation ou aux chutes dans l'eau a diminué de 7 pour cent en 1968. Même si les accidents de cette nature sont encore responsables de plus de 50 pour cent du total des noyades, la Croix-Rouge est persuadée que la diminution est en partie attribuable à son cours de nage de survie inauguré en 1966. Ce cours est conçu pour enseigner les habiletés aquatiques minimales qui permettent de se tirer de situations d'urgence, advenant que l'on se trouve en difficultés dans l'eau.

Les statistiques de six provinces accusent une **diminution** des noyades, comparativement à l'année 1967: le Manitoba, 27.5%; Terre-Neuve, 14.9%; la Nouvelle-Ecosse, 33.8%; l'Ontario, .52%; le Québec, 11.6%, et la Saskatchewan, 11.6%.

Trois provinces ont eu **le même nombre** de noyades qu'en 1967: l'Alberta, 43; la Colombie-Britannique, 221, et l'Ile-du-Prince-Edouard, 16.

Dans le Nouveau-Brunswick, le nombre des noyades a **augmenté** de 40% et dans les Territoires du Nord-Ouest, de 22%.

Le plus grand défilé du Canada lancera Manisphère 99

Manisphère 99

Le plus grand et plus beau défilé du Canada aura lieu le dimanche 22 juin à Winnipeg pour lancer Manisphère '99. C'est ce que vient d'annoncer le vice-président de l'organisation et le directeur du défilé, M. Syd Glenesk.

Plus de 135 unités se rassembleront pour la deuxième année consécutive dans le carré de quatre rues près de chez Eaton et de la Baie, puis se rendront au stade. Un programme spécial sera présenté à cet endroit pour ceux qui ront des représentations gratuites sur l'estrade.

L'entrée au stade sera libre pour ceux qui auront leur billet d'admission sur les terrains de l'Exposition. M. Glenesk a fait remarquer que le prix de ce billet serait à demi tarif jusqu'à 2 h de l'après-midi le jour du défilé.

On s'attend à voir environ 40 chars allégoriques cette année. Dans le défilé de trois milles de longueur et d'une durée de deux heures, on comptera une quarantaine de fanfares canadiennes et américaines, dix groupes de majorettes, sans compter ceux qui font partie des fanfares américaines, huit groupes de cavaliers d'au moins quinze membres chacun, des personnages éminents, les participants aux concours (Miss Manitoba, Mr. Manitoba et Mr. Farmer), les animaux du cirque Gene Holter et enfin les artistes qui donneront des représentations sur l'estrade gratuite.

On s'attend à ce que le défilé, qui a été filmé par le poste de télévision local depuis plusieurs années, passe au réseau national le 2 juin prochain.

Discussions sur les amendements de la Ligue des Femmes Catholiques

AUBIGNY — Le 20 mai, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques se réunissaient dans la salle de la Caisse populaire pour la réunion mensuelle. Après la lecture des rapports des différents comités permanents, la présidente, Mme Georges Saurette, nous fit connaître plusieurs amendements qui ont été suggérés afin de rendre nos réunions plus intéressantes et améliorer le bon fonctionnement de notre section. Toutes ont pris part aux discussions sur ces amendements afin de mettre en pratique notre devise "Partageons nos idées, nos expériences".

Notre aumônier nous adressa ensuite la parole, nous encourageant à poursuivre le programme tracé. Il félicita notre présidente de son bel enthousiasme.

Le tout se termina par un délicieux goûter servi par Mme Noël Roy.

Malades

Nous regrettons d'apprendre le retour à l'hôpital de Morris d'un grand nombre de citoyens âgés: MM. John Ouimet, François Guillou et Alfred Ouimet, Mmes H. Berthelette et Nault.

Transcona

Thé printanier

Les dames de la L.F.C. de l'Assomption organisent un thé printanier en l'honneur de la fête des Pères, le dimanche 15 juin, de 2 h à 5 h, à la salle paroissiale.

Ci-dessus, trois des religieuses jubilaires de l'Académie St-Joseph de St-Boniface, photographiées lors d'une interview qu'elles accordaient à Mlle Cécile Bénard (extrême gauche), secrétaire à La Liberté et le Patriote. De gauche à droite: Sr Arthur-Marie, Sr Marie-Alfrid et Sr Joseph-Omer. (Voir article à la page 7 dans l'édition de la semaine dernière.)

Liste des gardes-malades pratiquantes nouvellement diplômées à Saint-Boniface

Classe de janvier 1968

Sheila Alexander, Oberon; Audrey Ames, Minitonas; Sondra Blatt, Winnipeg; Stella Boulet, St-Boniface; Mme Diane Bourbonnais, St-Boniface; Sharon Bradshaw, Riding Mountain; Diane Bridgeman, Brandon; Linda Cale, Transcona; Monique Catellier, Dufrost; Heather Chappell, Hamiota; Marcia Follett, Killarney; Jeanine Jeanson, St-Boniface; Kareen Johnson, Flin Flon; Paulette Joyal, Ste-Agathe; Marianne Klaassen, Gretna; Judith Kotowicz, Ste-Geneviève; Diane Krumm, Swan River; Shirley Kwiatkowski, Elphinstone; Carol Laible, Oak Bank; Linda Lee, Swan River; Darlene Leppky, Niverville; Sharon Magalas, Dauphin; Roselyne Martel, St-Léon; Catherine Miner, Winnipeg; Linda Moore, Melita; Thérèse Papineau, St-Norbert; Cheryl Paul, Winnipeg; Della Reimer, Steinbach; Caroline Richardson, Winnipeg; Mildred Rigby, St-Boniface; Jacinthe Roy, Otterburne; Sr Estelle Boulet, St-Boniface; Joan Smith, Ochre River; Linda Tanner, Binscarth; Patricia Thomson, Pine Falls; Lydia Toews, Winnipeg; Ellen Wallace, Flin Flon; Beth Will, St-Boniface; Patricia Wilson, McCreary.

Classe d'août 1968

Cheryl Adams, Hamiota; Mme Eva Barango, Winnipeg; Marie Bauer, Binscarth; Margaret Born, Kane; Sherron Burnett, Saint-Vital; Norma Byers, Winnipeg; Linda Chajkowski, Winnipeg; Shirley Franks, Strathclair; Marielle Fraser, Somerset; Rosario Frias, Dumalog, Capiz, Philippines; Jean Gerrard, Elphinstone, Jo-Anne Jackson, Winnipeg; Colleen Jakeman, Roblin; Mary Lou Kelly, Winnipeg; Myrna Kostesky, Rossburn; Linda Langford, Portage-la-Prairie; Patricia Lowdon, Goodlands; Karen Lytle, High Bluff; Heather McClay, Winnipeg; Marie Ann Meconse, Churchill; Lucille Monpetit, Winnipeg; Toni Nowicki, Elmwood; Simone Pantel, St-Boniface; Valerie Pelczar, Winnipeg; Florence Penner, Lorette; Sylvia Penner, Ste-Anne-des-Chênes; Wendy Phillips, Brandon; Ruth Pronyk, Roblin; Sissel Reidulff, West Kildonan; Irene Ross, Cross Lake; Kathryn Ross, Stonewall; Gertrude Safronetz, Roblin; Sr Evelyn Bocklage, Winnipeg; Carol Smith, Brandon; Linda Tardiff, Powerview; Carole Valcourt, St-Jean-Baptiste; Adèle Verley, Laurier; Claire Vermette, St-Jean-Baptiste; Carol Willment, Reston; Shirley Wood, St-Alphonse; Sheron Zaharia, Transcona.

Qui se douterait à les lire (Racine et les écrivains du Grand Siècle) qu'un Dieu est mort pour nous sur la croix? C'est cela qui doit absolument cesser. (Pascal)

Décès

Au Manitoba

ST-JEAN-BAPTISTE —

Mme Ernestine Hébert

Mme Ernestine Hébert, née Marion, autrefois de St-Jean-Baptiste, est décédée à l'âge de 69 ans.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Laurette (Mme Marcel Holemans); deux fils, Ulysse-Aimé, de Salmo, C.-B., et Gérard-Lucien, de Stettler, Alta; une soeur, Mme Rose-anna Bénard, et un frère, M. Simon Marion.

Le service fut chanté en l'église de St-Jean-Baptiste le 10 mai et l'inhumation eut lieu au cimetière local.

Mme Hébert était membre des Dames de Ste-Anne.

* * *

STE-ROSE-DU-LAC —

M. François LeGal

M. François LeGal est décédé subitement le 4 mars, à l'âge de 84 ans et 11 mois. Il laisse dans le deuil une fille, Marie (Mme Gabriel Molgat), de Ste-Rose-du-Lac; sa bru, Mme Marthe LeGal; treize petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Son épouse le précéda dans la tombe il y a un an; un fils, François, il y a 6 ans, et une fille, Léonie, en bas âge.

Les porteurs étaient MM. Auguste LeGal, J.-Louis Brunel, Jean Laderoute, Emile Duhard, Raoul Archambault et Léo Paradis.

M. F. LeGal naquit à Hennebont, Bretagne, France. En 1905 il arriva au Canada et s'établit sur une ferme au nord de Ste-Rose-du-Lac. Il épousa Mlle Léonie LeGal en 1914, et en 1967 ils vinrent demeurer au village.

M. LeGal était un véritable chrétien et sut, durant sa vie, donner l'exemple à sa famille et aux paroissiens par sa simplicité, son esprit de charité et de piété. Il a su par sa gaieté et sa bonne humeur rendre heureux bien des coeurs malheureux.

* * *

LA SALLE —

M. Hyacinthe Lanoie

Le samedi 12 avril, M. Hyacinthe Lanoie s'éteignait à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 60 ans. Né le 22 août 1908, homme méthodique et sans prétensions, M. Lanoie a vécu toute sa vie à La Salle, près des siens. Il fit preuve de ses convictions profondes en acceptant avec une résignation admirable, sa longue et douloureuse maladie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Mary Jane Day; deux fils, René, de Calgary, Alberta, et Jean, de Thompson, Man.; deux filles, Mme Clarence Roux (Rose-Marie), de La Salle, et Mme René Chammartin (Marie-Reine), de St-Vital; quatre frères, Joseph, de North Bay, Ontario, Fortunat, de St-Norbert, Charles, de Montréal, et Eugène, de St-Boniface; deux soeurs, Mme Eva Bonneau, de St-Boniface, et Mme Elie Trudeau (Emilia), d'Alhambra, Californie.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins le lundi soir 14 avril par le Père Méthé, O.M.I., aumônier de l'hôpital St-Vital. La dépouille mortelle fut transportée en l'église de La Salle le lendemain pour y être exposée à compter de 4 heures. Suivit la messe de Requiem célébrée par Mgr Hyacinthe Lapointe, curé. L'inhumation eut lieu au cimetière de La Salle.

Les porteurs étaient MM. Edmond, Denis et Roland Lanoie, neveux du défunt, Jacques et Roger Comeau et Roger Lavallée, cousins.

* * *

ST-CLAUDE —

M. François Chapellaz

Le 12 mai est décédé à l'hôpital de St-Claude, M. François Chapellaz, âgé de 82 ans. Il laisse dans le deuil son épouse; deux filles, Mme Noé Lambert (Cécile) et Mme Romain Bazin (Gabrielle), de Haywood; un fils, Louis, de St-Claude; 22 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. Trois fils en bas âge le précédèrent dans la tombe.

Né à Jarrier, St-Jean-de-Maurienne, Savoie, France, le 10 juin 1887, M. Chapellaz vint au Canada avec un groupe d'amis en 1904 et retourna en France en 1910 pour son service militaire. Le 12 juin 1912 il épousa Mlle Marie-Thérèse Julliard et revint au Canada deux ans plus tard avec son épouse et leur premier enfant. Ils s'établirent sur une ferme à St-Claude pour y demeurer trente-neuf ans. C'est là qu'ils connurent les durs travaux et les privations de ce temps-là. Ne pouvant plus continuer le travail de la ferme, ils vinrent demeurer au village. M. Chapellaz prit alors une plus grande part à la chorale de la paroisse (ce qu'il fit pendant 45 ans) et se dévoua pour de nombreuses oeuvres de la paroisse comme l'a si bien rappelé M. l'abbé Jean-Marie Gagné dans ses bonnes paroles à son égard.

En 1960, le Souverain Pontife Jean XXIII honora M. Chapellaz d'une médaille "Bene Merenti" pour les nombreux services rendus à la paroisse. Devenu invalide il passa les deux dernières années de sa vie au Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes.

La messe des funérailles fut chantée le jeudi 15 mai, à 10 h 30, par M. l'abbé J.-M. Gagné en l'église de St-Claude. Les servants de messe étaient Michel, Claude, André et Elie Chapellaz et Richard Rey, tous petits-neveux du défunt. L'épître fut lu par Arthur Rey, petit-neveu. Les porteurs furent MM. Georges, Henri et André Lambert, Roger et Robert Chapellaz et Léo Bazin, tous petits-fils. MM. Paul-Emile Sibilleau et Denis Danais firent la quête.

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistèrent aux funérailles, un grand nombre venu de l'extérieur. On remarquait le Père Simon Nivon, du Foyer Notre-Dame, M. l'abbé Joseph Choiselat, curé de St-Adolphe, M. l'abbé Labonté, curé de Haywood, Mme Jeanne Dupras, d'Ile-des-Chênes, Mme Marie-Anna Carignan, Mme Claire Gauthier, M. et Mme Lucien Morissette, de Winnipeg, Mme Jos. Lajeunesse, de St-Norbert, Mlle Joséphine Choiselat, de St-Adolphe, Mme Cécile Choiselat, de La Broquerie, M. et Mme Antonio Dufrène, de Windsor, Ontario, Mme Jeanne Goulet, de Kenora, Ont., M. et Mme Louis Ménard, de Fannystelle, ainsi qu'un grand nombre de personnes de Haywood et Notre-Dame-de-Lourdes.

* * *

ST-BONIFACE —



M. Azarie Lavoie

Le jeudi 22 mai est décédé à l'hôpital St-Vital, M. Azarie Lavoie, de 908, rue Archibald, St-Boniface. Il était membre de la Légion de Marie.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Reine Dufresne; cinq filles, Soeurs Juliette-Marie et Reine, toutes deux Filles de la Croix, Mme R. Lea (Marielle), de Vancouver, Mme P. Vivian (Denise), de Toronto, et Mme E. Lisowski (Louise), de Winnipeg; deux petits-enfants; deux frères, Avila et M. l'abbé Edmond Lavoie, de St-Boniface, et deux soeurs, Mme Lina Langelier, de North Bay, Ont., et Mme Eugène Toupin, d'Edmonton, Alta. Un fils, Marcel, le précéda dans la tombe en 1962.

Des prières furent récitées le vendredi soir au salon funéraire Desjardins, et la messe de Requiem fut concélébrée en l'église Ste-Famille, le samedi matin, par M. l'abbé Edmond Lavoie avec M. l'abbé Léo Verrier, missionnaire au Brésil, devant une foule nombreuse de parents et d'amis, de membres du clergé et de religieuses. Mgr M. Baudoux prenait place au sanctuaire. Les religieuses Filles de la Croix firent les frais du chant. L'enterrement suivit au cimetière de St-Boniface.

* * *

En Saskatchewan

FERLAND —

M. Georges Lacasse

M. Georges Lacasse est décédé le 13 mai, à l'âge de 59 ans, après avoir été hospitalisé pendant un an à Kincaid et Regina. Né à St-Bernard, comté de Dorchester, Qué., il vint dans l'Ouest avec sa mère et trois frères après le décès de son père. Ils demeurèrent à Ferland pendant trois ans, puis allèrent habiter à Gouverneur jusqu'en 1944 pour revenir ensuite à Ferland.

Le 19 mai 1947, M. Lacasse unissait sa destinée à Mme Lydia Guy, née Tessier. De 1963 à 1964, M. et Mme Lacasse furent hôteliers à Gravelbourg, puis revinrent sur la terre à Ferland en décembre 1964.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux frères, Elphé, de Cadillac, et Paul-Emile, de Ferland; deux soeurs, Mme Louis Bruno (Bertha), de Neville, et Mme Edmond Tardif (Bertha), de Ferland.

La messe de Requiem fut concélébrée en l'église de Ferland, remplie à capacité, par M. l'abbé Roger Ducharme avec M. l'abbé Lucien Poulin (qui avait célébré le mariage Lacasse-Guy) et Mgr Gérard Couture. M. Valmore Couture dirigea la chorale paroissiale. Sr Suzanne Lupien touchait l'orgue. Les huissiers étaient deux cousins du défunt, MM. Alfred et Laurier Chabot. Servaient la messe: Louis Tardif, Marc Chabot, Louis Hamel et Robert Brisebois. Willie Hamel portait la croix. Les porteurs étaient MM. Camille Dion, de Battleford, J.-Edmond Chabot, de Gravelbourg, Elie Dion et Sylvio Clermont, de Ferland, Nesbitt Condie, de Kincaid, et Parker Lee, de Regina.

* * *

DEBDEN —

M. Laurent Labrecque

Après plusieurs mois de souffrances endurées chrétiennement, M. Laurent Labrecque est décédé à Regina le lundi 12 mai, à l'âge de 47 ans.

Natif de Debden, M. Labrecque demeura en cet endroit jusqu'à il y a quatre ans alors qu'il déménagea en Colombie-Britannique. Au début de l'hiver, atteint de cancer, il se retira chez sa soeur, Mme François Bellehumeur, à Regina.

Les prières ont eu lieu le mercredi 14 mai au salon funéraire de Prince-Albert. Le service fut chanté le jeudi 15 mai en l'église de Debden, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à celui qui avait été un paroissien exemplaire.

Les porteurs étaient cinq neveux du défunt, MM. Edgar Bellehumeur, Keith Labrecque, Richard Babin, Louis Ménard et Luc Boudreault, et un cousin, M. Réal Beaulac.

M. Labrecque laisse dans le deuil cinq soeurs, Mme Patrice Blais (Elisabeth), de Port Alberni, C.-B., Mme Arenzo Babin (Marguerite), de Red Deer, Alta, Mme François Bellehumeur (Marie-Jeanne), de Regina, Mme Yvon Ménard (Cécile), de Prince-Albert, et Mme Roland Boudreault (Marcella), de Victoire, et un frère, Dominique, de la Colombie-Britannique.

Mariages

Au Manitoba

AUBIGNY —

Doucet-Saurette

Le 17 mai, en l'église d'Aubigny, M. l'abbé Paul Deschênes bénissait le mariage de Mlle Doris Saurette, fille de M. Benoit Saurette, à M. Jean-Paul Doucet, fils de M. Paul Doucet, d'Edmonton.

La mariée était ravissante dans sa longue toilette blanche. Son cortège nuptial se composait d'une dame d'honneur, Mme Marcel Doucet, revêtue d'une robe turquoise, et de deux demoiselles d'honneur, Mlles Diane Saurette et Viviane Doucet, soeurs des mariés, accompagnées de MM. Roger Saurette et Raymond Ouimet.

Durant la messe, M. Adélard Ouimet chanta des cantiques, accompagné à l'orgue par Mme Ovide Robert.

Après la cérémonie religieuse, un banquet fut servi a la salle paroissiale à environ 125 invités. Pour la soirée dansante qui suivit, la salle était remplie de nombreux parents et amis qui désiraient féliciter le jeune couple.

Après un voyage de noces dans l'Ouest, M. et Mme Jean-Paul Doucet établiront résidence à St-Boniface.

* * *

WINNIPEG —

Palahitski-Klimek

Le samedi 10 mai avait lieu, en l'église Holy Ghost de Winnipeg, le mariage de Mlle Georgina Klimek, autrefois de Kermaria, Sask., et fille de M. et Mme Peter Klimek, de Lac Lenore, Sask., à M. John Palahitski, fils de M. et Mme Paul Palahitski, de Winnipeg.

* * *

En Saskatchewan

ST-BRIEUX —

Mével-Carfantan

Le 3 mai, le R. P. J. Rivard, P.S.M., bénissait le mariage de M. Jean Mével, fils de M. et Mme Yves Mével, à Mlle Marilyn Carfantan, fille de M. Joseph-F. Carfantan, de Saint-Brieux.

Les nouveaux époux habitent à Saskatoon où M. Mével est aux études à l'université.

* * *

DEBDEN —

Zinovich-Fontaine

Le vendredi 16 mai eut lieu le mariage de Mlle Vivianne Fontaine, fille de M. Gérard Fontaine, à M. Léonard Zinovich, fils de M. Emile Zinovich, de Big River. Les pères respectifs servaient de témoins à leurs enfants. Les garçons et demoiselles d'honneur étaient M. et Mme Garry Cooper, M. Kenneth Zinovich, frère du marié, et Mlle Joan Fontaine, soeur de la mariée, M. Robert Fontaine, frère de la mariée, et Mlle Jocelyne Cyr.

Après la messe nuptiale célébrée par M. l'abbé Ernest Labbé, curé, un souper fut servi en la salle du Centenaire par le comité des dames. Une danse clôtura la soirée.

De retour d'un voyage de noces aux Etats-Unis, les nouveaux époux s'établiront à Big River.

Les chiropracticiens en congrès à Regina du 6 au 8 juin

REGINA — Les avocats de la province sont invités à assister à une discussion sur les lésions de choc au congrès de la Chiropractique de l'Ouest canadien qui aura lieu à Regina les 6, 7 et 8 juin.

Les discussions seront dirigées par le Dr Robert F. Fischel, de West Sacramento, Californie, nous a communiqué le Dr B. M. Donbrook, de Regina, responsable du congrès. Le Dr Fischel discutera la myofascite traumatique aiguë de la région cervicale (whiplash), ainsi que les lésions de choc et l'application du traitement chiropractique dans ces conditions et la relation du chiropracteur envers les compagnies d'assurance et la position du chiropracteur devant les tribunaux.

Le Dr A. P. Strudwick, de Regina, président de l'Association des chiropracteurs de la Saskatchewan, présidera la session d'affaires.

Environ une centaine de chiropracteurs des quatre provinces de l'Ouest sont attendus, de même que les présidents des associations des quatre provinces, ainsi que le président national, le Dr L. R. W. Hamilton, de Regina, et le secrétaire, dirigeant de l'Association chiropractique canadienne, le Dr D. C. Sutherland, de Toronto.

Les avocats sont invités aux discussions, soit comme invités des chiropracteurs ou à titre individuel. Ceux qui désirent participer sont priés de communiquer avec le Dr R. K. Elder, 1821, Broad St., Regina, Saskatchewan.

Bourses d'étude pour l'année 1969

REGINA — L'Alliance Française de Regina se fait un plaisir d'annoncer que ses bourses d'étude pour l'année 1969 ont été octroyées aux personnes suivantes:

Pour cours d'été à Gravelbourg — Mlle Johanna Weweler, Moose Jaw; M. John Edward Hnatiuk, Melville; M. R.-Paul-Emile Gaudreau, Moose Jaw; Mme Muriel Elaine Yvonne Leitch, Wadena; Mme Elnora Bernice Fogal, Laflèche; M. Réal-Gérard Forest, Gravelbourg; Mme Thérèse Gabriel, Radville; Mme Elizabeth Evelyn Acton, Moose Jaw.

Pour cours au Collège bilingue de Regina (session d'automne) — Mlle Michelle-Yolande-Marie Mailhot, Gravelbourg; M. Roger Blanchard, Regina; Mlle Susan Kathleen Dufty, Regina; Mlle Joanne Carol Loveridge, Regina.

Pour cours au Collège d'éducation, campus de Regina (session d'automne) — Mlle Sharon Pelletier, Regina; M. Florent-Pierre-Joseph Bilodeau, Regina; Mlle Thérèse-Diane Préfontaine, Regina; Mlle Karen Mae Schwartz, Regina.

Pour cours d'été à Regina — M. James Patrick Forde, Indian Head.

Pour cours d'été à Saskatoon — M. Roger Guy Topping, Bellevue.

Pour cours d'été à Laval — Mlle Léona-M. Mercier, Regina.

Pour cours à l'université de Caen (France) — M. Stanley Martin Frey, Regina.

Le montant de chacune de ces bourses est de $100.00.

En dépit du nombre accru de bourses et en raison du grand intérêt suscité par les cours de français, l'Alliance Française n'a pu malheureusement accorder de bourses à la majorité des candidats. A ces candidats, nous offrons notre sympathie; aux gagnants, nos félicitations.

Lucien-A. Pétry,
conseiller à l'Education,
Alliance Française de Regina.

Chronique de CFRG

Projet de loi linguistique

Le projet de loi linguistique a repris la vedette des débats à la Chambre des Communes en seconde lecture.

Espérons que ce projet de loi franchira sain et sauf le cap de la troisième lecture et qu'il soit enfin adopté.

En Saskatchewan, le premier ministre M. Thatcher ne semble pas être tellement en faveur de cette loi linguistique. Le premier ministre, qui cependant parle le français assez bien, mieux, dirais-je, que certains hommes politiques de plus grande envergure, semble craindre que l'avancement des anglophones de la province à l'emploi des services fédéraux soit contrarié par un article de la loi voulant que tout fonctionnaire du gouvernement fédéral soit bilingue ou consente à le devenir.

Ce n'est plus un secret pour personne que l'opposition la plus vive à ce projet de loi vient des provinces de l'Ouest et particulièrement de la Saskatchewan qui, l'an dernier, a élevé un monument à Louis Riel! Monument qui fut inauguré par M. Trudeau et M. Thatcher.

Si un jour vous passez par Regina, ne manquez pas d'aller voir ce monument dans le parc du Palais de l'Assemblée législative. La légende inscrite sur le socle, en les deux langues (officielles?), mérite de retenir votre attention. Vous verrez quelles belles fautes comporte l'inscription en français! Ces fautes, nous sommes en droit de les considérer comme une insolence à l'égard de Louis Riel dont la langue maternelle était le français. Et je citerais ici un passage du livre "Le Fédéralisme" de M. Pierre Elliott-Trudeau: "Si les Canadiens de langue anglaise avaient mis à apprendre le français un quart de la diligence qu'ils ont employée à s'y refuser, il y a belle lurette que le Canada serait effectivement bilingue". Fin de la citation.

La suggestion faite par M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, de créer dans toutes les villes de quelque importance du Canada des écoles françaises, a eu pour effet de soulever des objections de la part d'un député de Moose Jaw, M. John Skoberg. Ce dernier a aussitôt agité le spectre des lourdes charges financières, des impôts, des contributions que cette suggestion coûterait énormément cher si elle était adoptée. Toujours cette sordide question d'argent, de finance, de taxes, etc... Manière tellement plus commode de défendre les intérêts des électeurs... L'autre jour à Victoria, C.-B., un officier de marine me faisait cette réflexion: "C'est effarant ce que les Canadiens peuvent manquer d'esprit civique".

"Comment voulez-vous qu'il en soit autrement, lui répondis-je, nous ne possédons un drapeau national que depuis quatre ans". Dans ce même ordre d'idée, on continue de célébrer le "Victoria Day", alors que cette journée ne signifie absolument plus rien pour nous. Pendant ce temps, on discute, on se chicane sur le projet de loi linguistique. Dans l'esprit du gouvernement, il s'agit purement et simplement d'établir une fois pour toutes quelles seront les deux langues officielles au Canada, car l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ne stipule pas vraiment que la langue anglaise soit la langue officielle, même si cette "constitution" est écrite dans cette langue. Or, toujours d'après le livre de M. Trudeau sur "Le Fédéralisme", ni la Constitution actuelle du Canada, ni le pays lui-même n'incarne une réalité immuable et éternelle. Le fédéralisme est condamné à échouer si le nationalisme qu'il encourage ne crée pas de la nation une image incomparablement plus attrayante que celle des régions elles-mêmes. L'histoire nous montre que les Canadiens français n'ont vraiment pas cru à la démocratie pour eux-mêmes et que les Canadiens anglais ne l'ont pas vraiment voulue pour les autres.

Qu'arrivera-t-il si ce projet de loi est rejeté? Démission de M. Trudeau et des autres membres canadiens-français du Cabinet fédéral? En supposant même que la loi soit adoptée par une forte majorité, comment sera-t-elle appliquée en Saskatchewan par exemple? Quel que soit le résultat, l'issue des débats, il semble que, d'une façon comme de l'autre, M. Trudeau aura raison. Donner raison à M. Trudeau? Oui, parce qu'il ne suffit pas qu'une loi soit votée pour qu'elle soit opérante. Nous verrons bien dans quelle mesure cette loi sera appliquée dans l'Ouest, appliquée sans difficultés et embûches de toutes sortes, sans restriction mentale non plus, parce que, ce que les Canadiens anglais veulent pour eux-mêmes, ils ne le veulent pas vraiment pour les autres, comme l'a dit avec beaucoup de justesse M. Trudeau dans son livre.

M. M.

Prince-Albert

Pique-nique et vente de pâtisseries

A la réunion du Cercle local de l'ACFC le mardi 20 mai, on discuta surtout de l'organisation d'un pique-nique familial à l'occasion de la St-Jean-Baptiste le 22 juin. Il fut aussi décidé d'organiser une vente de pâtisseries le 21 juin et que les hommes se chargeraient de la vente.

Nouveau magasin

Félicitations à M. et Mme Victor Régnier qui ont ouvert un nouveau magasin au numéro 310, 3e avenue Est, le mardi 20 mai. Bon succès.

Billet du mercredi

L'Académie française et les femmes

L'élection à l'Académie française de Paul Morand, avec les ennuis qu'elle signifia pour lui, rappelle au sujet de la dame du quai Conti, comme on dit à Paris des incidents et des anecdotes ne manquant pas de sel.

Victor Hugo n'y fut élu qu'après quatre échecs successifs, au moment où il avait décidé de ne plus poser sa candidature.

Au fait, il ne la posa point, Charles Nodier s'interposant pour lui, mettant son nom de l'avant — à son insu — et se chargeant des démarches, sauf les visites de règle.

Hugo ne paraissait plus intéressé, mais il resta sur les rangs pour ne pas causer de peine à son ami de toujours: ce Charles Godier, bibliothécaire à l'Arsenal, qui laissa de si jolis contes.

Cela se passait en 1841, le poète comptant alors parmi les grands.

Il l'emporta sur un nommé Ancelot, qui avait à son actif des oeuvres ennuyantes au suprême, mieux connu par le salon littéraire de sa femme que par ses livres.

Quand il se présenta chez Victor Cousin avec un énorme fardeau de volumes, le philosophe lui demanda avec un sourire en coin:

— J'espère que vous n'avez pas oublié de placer en ce colis les oeuvres de Madame Ancelot.

Le candidat se trouva si interloqué qu'il ne trouva rien à répondre. Succédant à Népomucène Lemercier, Hugo eut pour lui 17 voix, contre 15 à Ancelot.

• • •

Si Madame Ancelot écrivit des livres, ils sont aussi oubliés que ceux de son mari.

Les femmes ne furent d'ailleurs jamais admises à l'Académie, qui existe depuis janvier 1636, mais cela ne veut pas dire qu'elles ne louchèrent pas de son côté.

Dès 1682, un groupe d'écrivains et de courtisans essaya d'y faire élire Madame Deshoulières, l'auteur des contes pour enfants, et cette redoutable demoiselle de Scudéry, ou Scudéri, qui écrivait des romans à clefs où elle montrait, dans un éclairage assez cru, hommes et femmes de son entourage.

L'une et l'autre en furent pour leurs frais.

Vers le milieu du dix-neuvième siècle, un mouvement se dessina pour permettre l'entrée de ces dames à l'Académie et l'on mentionna, parmi les candidates désirables ou probables, Madame George Sand et Mme Desbordes-Valmore la larmoyante, Mme Ancelot elle-même, Louise Collet nommée la Présidente, moins connue par ses écrits que par ses liaisons avec les écrivains de son temps, la comtesse Dash et quelques autres.

Un mot d'Emile de Girardin fit rater l'affaire.

Quelqu'un lui demandant où prendre les immortelles, il répondit:

— Oh! le vilain mot! On appellera votre Académie la couronne d'immortelles. Ce sera lugubre. Aucune femme ne voudra en faire partie.

On répéta dans le temps que Mme de Girardin, fort connue dans les lettres, ne devait pas être parmi les candidates proposées.

• • •

Il reste que Madame de Girardin et quelques-unes de ses consoeurs, dont George Sand et Desbordes-Valmore, valaient nombre d'insignifiants mâles qui se pavanaient avec le titre d'académiciens.

Rappelons pour leur gloire De Salvandy, P.-A. Lebrun, Du Pasquier, Vatout, Brifaut, Jay, Viennet, Campenon, Roger, Patin, Michaud, Flourens — et nous n'avons pas épuisé la liste.

L'amusant, c'est qu'Ancelot, battu en 1841 par Hugo, en ce qui regarde le 14e fauteuil, fut élu la même année au 30e, succédant au vicomte de Bonald.

La question des femmes à l'Académie revint à la surface à l'époque contemporaine, mais cette fois à l'Académie des Sciences.

Un groupe de savants se demanda alors s'il ne serait pas opportun d'y élire Mme Curie, qui n'était tout de même pas la première venue.

N'avait-elle contribué, avec son mari, à la découverte du radium?

La veuve de Pierre Curie avait ses partisans, mais son adversaire n'était pas négligeable: Edouard Branly, inventeur de la télégraphie sans fils, qui allait mourir presque centenaire en 1940.

Branly fut élu et Madame Curie ne s'en porta pas plus mal, l'Académie des Sciences non plus, car ils étaient l'un et l'autre de valeur égale, ou à peu près.

L'Illettré

Sécurité routière

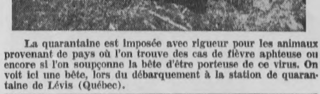
L'examen des pneus

L'acrobatie avec des pneus usés ou endommagés peut souvent provoquer de dangereux éclatements, surtout sur la grande route.

Le Conseil canadien de la sécurité recommande d'examiner périodiquement les pneus, la semelle en particulier. Les vérifications proposées par le Conseil au cours de sa Campagne de directives sur les pneus, se fondent sur les recommandations de l'Association canadienne du Caoutchouc.

* Mesurez la profondeur de la semelle avec le bord inférieur d'une pièce d'un cent. Si vous pouvez voir le bas du mot Canada, la semelle est usée à moins de 1/16 de pouce de profondeur et il faut remplacer le pneu. Ce niveau de danger peut être constaté, sur les pneus récents, à l'aide de l'indicateur d'usure qui apparaît comme une bande continue en travers de la semelle.
* Vérifiez les pneus pour les ruptures de la toile et les fissures.
* Vérifiez les semelles endommagées — fissures, saillies ou coupures de plus d'un pouce de long dans toute direction ou assez profondes pour mettre la toile à nu.
* Vérifiez si les flancs n'ont pas de fissures, saillies ou coupures assez graves pour endommager ou mettre la toile à nu.
* Vérifiez s'il y a des renflements ou des ballonnements indiquant une séparation possible de la semelle ou du flanc d'avec la carcasse du pneu.

Il est possible de prévenir beaucoup d'accidents causés par la défaillance des pneus en s'assurant que la voiture roule bien sur quatre pneus en parfait état, de déclarer le Conseil.



La quarantaine est imposée avec rigueur pour les animaux provenant de pays où l'on trouve des cas de fièvre aphteuse ou encore si l'on soupçonne la bête d'être porteuse de ce virus. On voit ici une bête, lors du débarquement à la station de quarantaine de Lévis (Québec).

Nouvelles agricoles en bref

Importation d'animaux

OTTAWA — Si vous voyagez aux Etats-Unis cet été avec votre chien, évitez des ennuis aux douanes; faites le vacciner au moins trente jours avant de traverser les frontières. Les chats et les oiseaux passeront sans difficultés. Toutefois d'autres restrictions s'imposent pour les animaux de ferme et les animaux destinés à la revente. Il faut alors connaître les règlements touchant la quarantaine avant d'effectuer une transaction. Ces conditions sont imposées afin de préserver la bonne réputation du Canada dans le domaine de la santé du bétail.

• • •

Hausse du rendement des semences

SASKATOON (Sask.) — Le brûlage augmente d'un tiers les rendements des semences d'agropyre à crête. L'expérience tentée sur quatre parcelles, à Saskatoon, a donné 282 livres de semences à l'acre, comparativement à 203 sur des parcelles témoins. L'accroissement du rendement serait attribuable à une stimulation physiologique.

Toutefois, avant de conseiller cette méthode aux agriculteurs, on devra poursuivre les travaux de recherches plus à fond et sur les autres graminées.

• • •

Prévisions sur le porc

OTTAWA — Les abattoirs canadiens importent et continueront d'importer de la viande porcine des Etats-Unis durant la majeure partie de 1969. Il se peut toutefois que la situation soit intervertie à la fin de l'année ou au début de 1970. La raison vient de ce que notre production porcine sera inférieure de 7 pour cent à celle de l'an dernier et nos prix plus élevés qu'aux Etats-Unis jusqu'à la fin de septembre prochain.

Il n'est pas impossible que les effectifs canadiens de porcs augmentent plus tard cette année, surtout dans l'Ouest, où les agriculteurs voudront sans doute transformer en viande une surabondance de grains d'alimentation. Mais on ne peut prévoir pour l'instant quel sera le comportement des prix du porc sur le continent nord-américain.

• • •

Les viandes au début de 1969

OTTAWA — La production de l'ensemble des viandes durant le trimestre janvier-mars de cette année accuse une faible diminution en regard de la même période de 1968.

Les abattages de bovins ont augmenté un peu, ceux de volailles passablement tandis que ceux de porcs et d'agneaux diminuaient sensiblement par rapport au trimestre correspondant de 1968. Il n'y en a pas moins eu une hausse de la commercialisation intérieure puisée à même les stocks de l'an dernier et la production accrue de viande de volaille.

Les importations de toutes les viandes, rouges surtout, ont augmenté pour la peine; les exportations totales dépassent de peu celles du premier trimestre de 1968, celles de porc accusant une baisse marquée. On prévoit peu de changement dans la production des viandes d'ici le milieu de l'été, sauf dans le cas de la volaille qui, pendant le trimestre avril-mai devrait dépasser de 13 pour cent celle de 1968.

Gravelbourg

Çà et là

Ont reçu leur diplôme de bachelier en éducation de l'université de Regina: James-J. Beaubien et Roger Oscar Lefrançois.

Sont venus pour la longue fin de semaine: M. et Mme Camille Mailhot, de Winnipeg, chez M. et Mme Richard Harbus; MM. J.-Paul Pilon, de Kelowna, C.-B., chez M. et Mme Auguste Pilon, du Foyer d'Youville.

St-Brieux

Çà et là

Mme Marie Delorme a assisté à une réunion de gardes-malades tenue à Winnipeg du 11 au 15 mai.

M. Edouard Gaillard a pris charge de l'agence "Imperial Oil" au début de mai.

Malades

Le 4 mai, M. Jos. Zabos a été transféré de l'hôpital de Melfort à un hôpital de Saskatoon.

M. Alex. Nagy a subi une intervention chirurgicale dernièrement.

M. Steve Laczko est en convalescence à la maison.

Soeur M.-Adélaïde et M. Albert Thomas ont passé quelques jours à l'hôpital de Melfort.

Mme Jeanne Demay est de retour chez elle après avoir passé deux semaines à l'hôpital de Melfort. Mmes Joséphine Coquet et Pauline Briens sont patientes au même hôpital.

M. Maurice Boulanger fut hospitalisé et M. James Gaetz a reçu des soins médicaux à la suite d'un accident d'automobile survenu en fin de semaine.

Mme Marie Dubreuil est de retour chez elle après un long séjour à l'hôpital de Birch Hills.

Prompt rétablissement à tous ces malades.

Ferland

Départ de Sr Desharnais

Le jeudi 22 mai, les paroissiens se réunissaient sur le terrain de l'église pour prendre le souper avec Soeur Léa Desharnais qui quitte la paroisse après six ans d'enseignement pour aller en mission à Brochet, Man.

Soeur Desharnais et ses jeunes élèves exécutèrent un chant de remerciement envers les gens de la paroisse, puis la foule entonna "Y'en a pas comme vous". D'autres chants de reconnaissance furent exécutés par les élèves.

M. Robert Chabot, président de la commission scolaire, lui présenta une bourse au nom de la paroisse, et M. l'abbé Roger Ducharme, curé, remercia Sr Desharnais, en son nom et au nom de la paroisse, pour tous ses bienfaits et lui offrit ses meilleurs voeux.

Sr Desharnais remercia les paroissiens et dit son espoir d'être aussi heureuse à Brochet qu'elle l'avait été à Ferland.

Va-et-vient

M. et Mme Rosaire Chabot ont eu la visite des Soeurs Marie-Alice et Fernande Larose. Cette dernière revenait d'études à Ottawa. M. et Mme R. Chabot ont assisté au mariage de leur nièce, Mlle Annette Desautels, de Ponteix, à M. David Campbell, à Swift Current.

Les familles Joseph, René et Valmore sont allés assister au mariage de leur neveu, M. Robert Braconier, à Regina; Mme Alma Brisebois et son fils, Adrien, MM. et Mmes Aimé et Marcel Brisebois, M. Treflé Brisebois, M. et Mme Hector Massé et leur famille, M. Raoul Massé et sa fiancée, de Regina, MM. et Mmes Lucien et Joseph Nogue, au mariage de Mlle Marquise Monette, de Meyronne, à M. Marc Piché, de Prince-Albert.

M. et Mme Fernand Morin et leurs deux enfants sont déménagés à Coderre.

Mme Hervé Johnson, d'Alberta, a visité les familles Morin, dernièrement.

Mme Ernest Douville, d'Alberta, est venue pour la longue fin de semaine et est allée, accompagnée de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Joseph Bouffard, visiter sa mère, Mme Antonia Bouffard, hospitalisée à Regina.

Malades

Mme Aristide Fournier a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mme Aimé Fournier a subi des examens médicaux au même hôpital.

Debden

Réunion

Mme Pamphile Bujold a assisté à la réunion des anciennes gardes-malades de l'hôpital Ste-Famille à Prince-Albert.

Mgr Armand Tombu, inhumé dans son ancienne paroisse

BIGGAR — Mgr Armand Tombu, curé de la paroisse St-Gabriel à Biggar pendant 31 ans, est décédé le jeudi 17 avril dans une résidence pour vieillards de St-Boniface, Man. Il était âgé de 87 ans.

Les prières furent récitées entre 5 h et 6 h le lundi 21 avril et les élèves de l'école St-Gabriel assistèrent à un service spécial plus tard dans la soirée. Le lendemain après-midi, deux représentants de chaque classe assistaient aux funérailles officielles et d'autres faisaient partie de la chorale. Son Exc. Mgr P. Mahoney officia.

Né en Belgique, Mgr Tombu fut fermier dans la région d'Aberdeen, Sask. Il prit part aux combats de la première Guerre mondiale au sein des forces armées belges.

Sa vocation fut tardive et il arriva à Biggar en 1935, comme vicaire sous les curés Drapeau et Provost. Jusqu'en 1940, il eut la lourde tâche d'administrer la paroisse St-Gabriel, son école et l'hôpital pendant les années les plus dures de l'histoire locale. Il fut un des responsables de la construction du nouvel hôpital St. Margaret's. Grâce à lui, trois nouvelles missions furent fondées: Valley Centre, Perdue et Cando.

Mgr Tombu fut vicaire général du diocèse de Saskatoon. S. S. Jean XXIII le nomma prélat domestique. La Légion canadienne lui octroya un certificat de membre à vie pour les services qu'il avait rendus à la section de Biggar, dont il avait été l'aumônier dévoué pendant plusieurs années.

Mlle Sharyn Favreau, gagnante à trois festivals

Mlle Sharyn Favreau, fille de M. et Mme Denis Favreau, de Prince-Albert, fut l'heureuse gagnante de trois bourses lors de trois festivals de musique tenus à Melfort où elle se mérita une bourse pour classe ouverte; à Nipawin, une bourse dans la classe de musique contemporaine, et à Prince-Albert, une bourse et un écusson pour la classe de musique contemporaine.

Au festival de Prince-Albert, Sharyn se classait première en piano dans quatre classes et deuxième dans deux autres classes. Par suite, elle fut choisie comme gagnante régionale pour participer au festival de Saskatoon où elle se classa première dans sa classe de musique contemporaine, ayant obtenu 91 pour cent des points. Sharyn est présentement étudiante en 11e année en piano.

Sa soeur, Laurel, qui se classait première dans trois classes de violon, ainsi que deuxième dans une classe de piano, obtint une bourse pour meilleure exécution en violon avec



(Photo Prince Albert Daily Herald)

Mlle Sharyn Favreau

88 pour cent. La petite Joylyn, soeur de ces dernières, se classait aussi première dans une classe en violon.

La famille Favreau participa aussi dans la classe pour famille en exécutant un quatuor de violon pour lequel une bourse lui fut décernée.

Cérémonies imposantes et programme le jour de la fête des Mères

FERLAND — La quatrième ronde St-Jean-Baptiste des Jeannettes accueillait cinq aspirantes, Edna Lacasse, Francine Chabot, Diane, Suzanne et Roxanne Fournier, tandis que Bernadette Beaudoin, Johanne Boisvert et Edithe Massé firent leur "montée" chez les Guides. Ces deux belles cérémonies, ainsi qu'un programme musical, avaient lieu le jour de la fête des Mères.

Après quelques bonnes paroles adressées par M. l'abbé R. Ducharme, curé, et un mot de bienvenue aux parents par Mme Alfred Chabot, Mme Joseph Couture adressa la parole aux mamans plus âgées et présenta à chacune un petit cadeau confectionné par une Jeannette. Les petites-filles de ces grands-mamans présentèrent un souvenir à Mmes Joseph Chabot, Marie Audet et Alma Brisebois.

Çà et là

Mmes Antonio Bouffard et Aimé Fournier sont hospitalisées à Regina pour interventions chirurgicales.

M. l'abbé Roger Ducharme et des religieuses du couvent ont assisté au 25e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Bruno Adée, de Dollard, le 14 mai.

Remerciements

Les familles Lacasse désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur aide dans le service du dîner et du souper après les funérailles de M. Georges Lacasse, soit par offrandes de messes, cartes, par leur assistance aux funérailles ou de toute autre façon.

Willow-Bunch

Çà et là

Mme Auréla Lapointe est de retour d'un séjour chez son fils, Omer, et sa famille, à Quesnel, C.-B. Elle s'est arrêta à Edmonton pour y visiter sa soeur, Alice Gareau.

Mme Alice Bonneau est revenue récemment d'un séjour chez sa fille, Mme Jos. Ryan, à Sarnia, Ont. Elle rendit aussi visite à son fils, Joseph, à Melville.

M. Eugène Desjardins et sa soeur, Cécile, d'Edmonton, ont visité leurs soeurs, oncle et tante, récemment.

Mme Marie Joyal est revenue au Canada après avoir passé quelques mois chez sa fille, Florida, en Afrique. Avant son retour à Willow-Bunch, elle passera un mois chez ses deux soeurs, à Montréal.

M. et Mme Sylvio Lafrenière, de Kenora, Ont., s'arrêtèrent à Willow-Bunch, à leur retour de la Colombie-Britannique où ils visitèrent leur fils, Luc, et sa famille.

Mme Rachel Delorme, de St-Joseph, Man., visita sa mère, Mme Euclide Bruneau. Elle était accompagnée de Mme Vermette et sa fille, de St-Jean-Baptiste, Man., et de Mme Grégoire, de St-Pierre, Man.

M. Marvin Porter, qui travaillait à Thompson, Man., est allé rencontrer son épouse et ses deux filles, en visite chez Mme Lilianne Hennessy, à Winnipeg. Cette dernière et ses trois enfants sont ensuite venus visiter des parents à Willow-Bunch.

Mme Gérard Granger et ses enfants, Victor, Raoul, Claire et Elise, Mme Léo Lemieux et ses enfants, Omer, Victor, Guy, Jean, Lucie, Henri et Aimé, se rendirent à Cantal pour le 25e anniversaire de mariage d'un cousin.

Mme Lucien Couture a assisté aux funérailles d'un oncle, M. J.-T. Letourneau, à Regina.

M. et Mme Louis Beausoleil, de Sennetere, Qué., ont visité M. et Mme Laurien Mondor et autres parents. M. Beausoleil fait partie de l'Aviation canadienne.

Un thé et un shower eurent lieu le 4 mai chez Mme Robert Philippon en l'honneur de Mlle Dianne Lalonde, dont le mariage eut lieu le 17 mai.

Mlle Claire Granger est employée au Ross-Rayant Home à Assiniboia; M. Victor Granger, à la pharmacie à Weyburn; Mlle Dorraine Bourdages, à la centrale téléphonique de Weyburn.

M. Georges Mondor fait partie de l'Aviation canadienne et est stationné en Nouvelle-Ecosse.

Mme Kennedy, d'Arden, Manitoba, est en visite chez M. et Mme Roch Granger.

Mlle Nicole Cayer fit un séjour à l'hôpital d'Assiniboia où elle a subi une opération de l'appendice.

Mme O. Anderson et M. Antoine Fiset ont été hospitalisés à Regina.

M. Anatole Beausoleil est patient à l'hôpital de Moose Jaw.

Mme Paul Weismillar est de retour chez elle après un séjour prolongé à l'hôpital de Regina. Etant paralysée, elle ne peut se déplacer qu'en chaise roulante.

Sincères condoléances à Mme Edmond Corneillier à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Bouffard, survenu dans l'Est.

Le Vatican constitue le fonds "Populorum Progressio"

CITE DU VATICAN — Le cardinal Maurice Roy, président de la Commission Pontificale Justice et Paix, a été chargé par le Pape de remettre, le 26 mars dernier, la somme de $1,000,000 (U.S.$) à la Banque Interaméricaine de Développement.

M. Felipe Herrara, président de la B.I.D., a reçu cette somme du cardinal. Il doit, selon une entente, constituer le fonds "Populorum Progressio" destiné au développement en Amérique latine. A la remise du chèque, le 26 mars dernier, on fêtait le second anniversaire de l'Encyclique qui a donné son nom à ce fonds de secours.

L'argent que le Pape a fait remettre à cet organisme international provenait de la vente d'une propriété que le Saint-Siège possédait au 32, avenue du Président Kennedy, à Paris.

"L'Eglise, a déclaré le cardinal Roy, montre ainsi la grande confiance qu'elle a envers les organismes internationaux auxquels, en cette circonstance, elle préfère confier l'organisation de cette oeuvre plutôt que de mettre elle-même sur pied une nouvelle organisation strictement catholique."

Selon le désir du Pape, cette première somme d'un million servira d'abord en Colombie en vue d'assister les "Campesinos" en accélérant la réforme agraire. Les prêts provenant de ce fonds ne porteront aucun intérêt et les termes de remise iront jusqu'à une période de 50 ans; ils pourront être faits à des institutions publiques ou privées en vue du développement en Amérique latine. Les contributions additionnelles à ce fonds provenant d'institutions ou d'individus seront toujours utilisées pour le développement de tous les pays de l'Amérique latine.

Par l'établissement de ce fonds "Populorum Progressio", le Pape Paul VI se propose aussi de manifester son intérêt et son encouragement envers les institutions de l'Eglise qui envoient personnel, argents et matériel aux pays en voie de développement. Il espère aussi encourager les organisations laïques qui vont donner témoignage de l'Evangile dans les pays du tiers-monde, souhaitant que tout ce travail se fasse dans un esprit oecuménique, qu'il s'agisse d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales, confessionnelles ou non confessionnelles, en autant que cela est possible et selon les enseignements du Concile Vatican II.

La Banque Interaméricaine de Développement est responsable du premier choix des projets ou des méthodes pour ce qui regarde la réforme agraire, le bien-être social, les organisations de travailleurs ou d'autres domaines de réformes économiques ou sociales. A un moment donné précis du choix de ces projets, cependant, la Banque consultera le Saint-Siège.

L'arthrite, problème de santé majeur au Canada

L'arthrite est un problème qui frappe au coeur même de la vie familiale. Il y a **très peu** de familles qui ne comptent un membre qui n'ait ressenti ses effets à un degré plus ou moins élevé. Le plus souvent c'est la maîtresse de maison ou la mère de famille qui en souffrent. Actuellement, on compte des milliers de Canadiens atteints d'arthrite. Jeune ou vieux, homme ou femme, — l'arthrite peut frapper **n'importe qui n'importe quand.** Il est donc important, nous dit la **Société canadienne contre l'arthrite,** que tous sachent ce qu'est l'arthrite et ce qui peut être fait. Un traitement adéquat pour une sorte d'arthrite peut être inutile ou même nuisible pour une autre, nous apprend la Société. Si vous avez des questions concernant **votre** santé, la **Société canadienne contre l'arthrite** vous recommande de consulter votre médecin de famille sans tarder.



Le ministre ontarien des Services sociaux et de la Famille, John Yaremko (ci-dessus à droite), a prié le gouvernement fédéral de collaborer plus étroitement avec les autorités provinciales dans les programmes visant au relèvement économico-social des communautés indiennes. A gauche, M. Jean Chrétien, ministre fédéral des Affaires indiennes, et, au centre, M. William Longboat, conseiller des Six Nations. (Photo TTS)

Le trac: c'est presque général

MONTREAL — Quiconque tremble à l'idée de parler devant un auditoire sera sans doute quelque peu rassuré d'apprendre qu'il en est de même d'à peu près 95 personnes sur cent.

La peur varie en intensité et se manifeste de différentes façons: trous de mémoire, tremblement de la voix, gorge sèche ou genoux tremblants; mais il s'agit toujours, au départ, de la peur de l'inconnu, dit Edward Glowka, président d'E. J. Glowka et Associés, Inc., firme qui détient au Québec la concession des cours Dale Carnegie en relations humaines.

M. Glowka, qui enseigne cette matière depuis 10 ans, a confié, en interview, qu'il rencontre annuellement de 800 à 1,500 personnes qui viennent le consulter à la veille de prononcer un discours, ou encore juste après une conférence désastreuse, parce qu'ils se seront juré de ne plus subir pareille expérience.

"Il est bien inutile de dire à ces gens de ne pas avoir peur. On ne peut combattre une crainte irraisonnée par la raison, dit-il.

"Le seul moyen d'acquérir confiance en soi pour parler devant un auditoire, tout comme pour apprendre à nager ou à conduire, est de réussir plusieurs fois de suite.

"Pour obtenir ce succès, l'individu commence par se détendre et trouver le temps de s'étudier. Il révisera ses attitudes et sentiments personnels, souvent pour faire d'étonnantes découvertes."

Vertus latentes

Un psychologue du nom de William James a déjà avancé la théorie selon laquelle la plupart des humains ne fonctionnent qu'à 10 pour cent de leur capacité.

"Je ne puis donner aux gens les qualités qu'ils ne possèdent déjà, dit M. Glowka, mais leur faire découvrir celles qu'ils ont. Tout individu possède quelque chose de particulier ou d'unique dans son tempérament et sa personnalité.

"Une fois qu'on perd la crainte de soi-même, qu'on se sent en confiance avec soi-même, on peut oublier son apparence et commencer à penser aux autres."

M. Glowka a souligné plusieurs facteurs qui peuvent contribuer à un discours réussi, mais le plus important se résume à cette simple sentence: "Mériter le droit de parler".

"Pour paraître confiant, l'individu doit connaître ce dont il parle et posséder une connaissance sûre. S'il a dû effectuer beaucoup de recherche, le sujet sort de son champ de connaissances et il n'a pas le droit d'en parler devant un auditoire.

"Il faut se montrer intéressé par les renseignements qu'on transmet, avide de les communiquer et de les expliquer."

S'il est évident que l'orateur manque d'enthousiasme ou d'éclat, son auditoire ne "prendra" pas.

Il n'existe pas de règles sûres et certaines pour réussir un bon discours, mais certains conseils négatifs, a expliqué M. Golwka.

A éviter

— Ne commencez jamais un discours par une blague.

"Si l'orateur est nerveux, il présentera probablement son mot sans grand effet. La blague tombera sans doute dans le vide et l'orateur se prendra à désirer terriblement voir s'ouvrir sous ses pieds un trou où se cacher."

— N'écrivez pas le discours au préalable.

"Mettez mentalement en ordre certains points. S'il mémorise son discours, l'orateur hésite et bredouille pour chercher les mots exacts du texte écrit.

"S'il n'existe pas de texte, l'orateur trouvera aisément des mots naturels et appropriés pour communiquer sa pensée.

"Autre point: la suite des mots écrits diffère de celle des phrases parlées. Pour que le discours ait l'air spontané et que l'orateur se sente à l'aise, il faut qu'il se serve de son débit naturel de phraséologie."

A l'orateur occasionnel qui aimerait bien s'en tirer indemne, M. Glowka conseille les anecdotes sur autrui, qui captivent souvent l'intérêt.

"Mieux encore, racontez une anecdote où vous êtes le gars mal pris."

Les caisses d'épargne et les jeunes

Rapport succinct d'une enquête sur les Caisses d'épargne et les jeunes. Information reçue des Associations de Caisses d'épargne des pays suivants: Allemagne (R.F.), Autriche, Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Irlande et Italie et de Caisses d'épargne individuelles en Australie, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

Ce rapport a été compilé sur la base des réponses obtenues à l'enquête.

L'objet de l'enquête avait été d'obtenir une idée générale de l'état actuel des relations entre les Caisses d'épargne et les jeunes, et plus spécialement de l'attitude des jeunes envers les Caisses d'épargne et vice versa, ainsi que des mesures pratiques des Caisses d'épargne (et de la concurrence) dans ce domaine.

Les bureaux de l'Institut ont circulé en août 1967 parmi les associations nationales et certaines caisses d'épargne individuelles, un questionnaire à ce sujet. En vue d'éviter de trop grandes divergences, l'enquête s'est limitée aux pays industrialisés.

Au cours de l'automne 1967 les réponses de 16 pays ont été reçues. On trouvera dans l'exposé suivant le résumé des réponses données, les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays ayant répondu de la sorte.

Questions sur les jeunes

1. Quels sont les motifs d'épargner des jeunes?

Motifs d'épargner des jeunes:

a) Etre capable d'acheter des biens de consommation (11);

b) Couvrir les frais du mariage (10);

c) Constituer l'apport personnel pour l'achat d'un logement (8);

d) Couvrir les frais d'études et de l'éducation en général (5);

e) Obtenir la sécurité et l'indépendance financière (4).

2. Quelles sont les raisons qu'auraient les jeunes de ne pas épargner?

Raisons des jeunes de ne pas épargner:

a) Vouloir dépenser immédiatement (11);

b) Manque d'argent (8);

c) Il est plus facile d'acheter à tempérament que d'épargner pour quelque chose (6);

d) Les systèmes d'assurance sociale semblent suffisants, pas besoin d'épargner (3);

e) Crainte d'une nouvelle inflation des prix (3).

3. Comment les jeunes disposent-ils de leur revenu?

a) Continuent-ils d'habitude à utiliser un livret de Caisse d'épargne?

—Le livret de Caisse d'épargne commencé à l'école n'est utilisé que dans 10-25% des cas. La plupart des jeunes ne s'en servent plus une fois quittée l'école.

b) Participent-ils en général à l'épargne organisée dans leur entreprise?

—Ils participent en général à l'épargne organisée dans l'entreprise lorsqu'un tel système existe (8), le plus souvent ils se font retenir l'épargne sur leur salaire.

c) Participent-ils en général à un système d'épargne pour les jeunes? A un système d'épargne à primes?

—Ils participent en général aux systèmes d'épargne à primes ou pour les jeunes, lorsque ceux-ci existent (5).

d) S'adressent-ils plutôt à un groupe concurrent?

—Ils s'adressent aux groupes concurrents pour différentes raisons telles, intérêts plus élevés, meilleur service, plus grandes facilités de crédit. Sont mentionnés comme groupes concurrents: les banques, mutuelles de crédits, et sociétés de construction; souvent aussi les compagnies d'assurance.

e) Autres vues.

—On s'adresse parfois à une banque plutôt qu'à une Caisse d'épargne pour des raisons de prestige.

4. Des enquêtes ont-elles été menées en ce domaine? Dans l'affirmative, qu'ont-elles révélé?

Dans quelques pays seulement des enquêtes ont été organisées sur l'épargne des jeunes, et les résultats obtenus ont largement été utilisés pour répondre au présent questionnaire. Une des plus importantes conclusions auxquelles on en est arrivé c'est qu'un compte d'épargne une fois ouvert est en général maintenu, même s'il n'est plus utilisé à ce stade. Une autre conclusion intéressante c'est que le groupe des salariés est de loin le plus important parmi les jeunes déposants.

(1) Institut international des Caisses d'épargne, Amsterdam.

(Extrait de la Revue Desjardins, 4 - 1969.)

Petite ou grande entreprise...

(Suite de la deuxième page)

valable de définition de ce qu'il est normal de considérer petite ou grande en rapport avec la taille de la firme. Sur ce point, nous retenons la formule de J.-J. Servan-Schreiber qui ramène la "spirale de progrès" à la séquence suivante: "percée technologique croissante, élargissement des dimensions, association de la grande entreprise, de l'université et du gouvernement, développement combiné ("cross-fertilization") de la recherche, nouvelle croissance, etc." **(op. cit., p. 95).**

L'impression qui en reste est claire: l'avenir appartient aux firmes qui sauront réunir ces divers catalyseurs du progrès: ce sont celles qui seront en mesure de présenter à l'économie une note élevée de réclamation de ressources productives et qui pourront nous persuader d'en faire les frais. Nous n'y apposerons notre signature que si nous sommes confiants dans ce "nouveau monde" industriel dont nous percevons d'ores et déjà les promesses extraordinaires.

Instruments de calcul au service des "managers", horizon de temps retenu pour le "planning", caractère "futuriste" des activités, sont nos trois principaux critères d'évaluation de la petitesse ou de la grandeur de la "surface" ou des assises nécessaires à la firme de demain. Cette perspective laisse, évidemment, énormément de place encore aux firmes qui, à aucun des points de vue susmentionnés, ne mériteraient d'être qualifiées de grandes. Car, dans la mesure où des firmes tendent à subir le changement au lieu d'en être les promoteurs, qu'elles sont de simples exécuteurs et non des commandeurs, elles sont mues par des forces extérieures à elles-mêmes et, bien souvent, de la "firme" elles n'ont que **le nom mais point les ressorts. Bref, elles sont vouées à la fonction de sous-traitance.** Cela ne détruit pas leur profitabilité et peut même la renforcer au contraire. Et pour des motifs de profit, de planning mais aussi de "market power", les firmes de pointe, généralement et par des moyens variés, chercheront à s'assurer du contrôle des sous-traitants.

Examinons un peu plus en détail divers problèmes qui se posent à la firme en général et qui mettront davantage en lumière le rôle réservé à la petite firme, dans le fond rien moins que sa satellisation par la grande firme au triple point de vue de l'instrument de calcul, de l'horizon de "planning" et du caractère futuriste des activités.

Le profit: l'élément moteur

Une manière de voir assimile le profit à la rémunération du risque. Or, rien n'est plus partiellement vrai, surtout dans un monde de plus en plus gagné à l'idée de la rationalisation des méthodes de production qui font inévitablement appel au capital matériel et au capital immatériel. Aucun des facteurs de production n'étant gratuit, il est normal qu'à chaque facteur soit imputée, au départ, une rémunération jugée satisfaisante en fonction des critères du marché. Du reste, un emploi judicieux des facteurs de production repose sur la confrontation de techniques diverses aux prix des facteurs envisagés les uns par rapport aux autres. Si, par surcroît, l'excédent des dépenses sur les recettes dépasse les "shadow prices" imputés aux services du capital, ce sera à l'avantage de la firme dont le pouvoir d'autofinancement s'en trouvera ainsi accrû.

Le profit est l'élément-moteur, car il faut rémunérer le capital matériel et chercher à développer l'autonomie en matière de financement sans aller pour autant jusqu'à l'autarcie financière. De fait, les firmes financièrement capables sont loin d'être des organisations autarciques en matière de finance. Elles ont depuis longtemps appris à intéresser le grand public, et les gouvernements, à la mission qu'elles se sont donnée, et pour cette raison, elles ont contribué à profiter largement des concours extérieurs à elles-mêmes. J.-J. Servan-Schreiber, parlant de l'Amérique nouvelle, écrit au sujet de cette symbiose de la firme et de son milieu:

"— la grande dimension permet de constituer un potentiel scientifique d'avant-garde;

— à son tour, ce potentiel pousse l'entreprise dans les voies nouvelles et la situe à la pointe du progrès;

— cette situation fait de l'entreprise un exécutant valable pour des grands projets gouvernementaux et **lui procure une aide importante des pouvoirs publics;**

— **cette aide renforce encore sa capacité de profit, donc sa croissance;** et le cercle du progrès s'ouvre ainsi en spirale".

(mots en noir par nous; Schreiber, **op. cit., pp. 78-79).**

En effet, n'a-t-on pas toujours invoqué l'incapacité d'autofinancement et les faibles chances de succès d'un appel au marché sur une large échelle, pour soutenir que la petite firme est désavantagée par rapport à la grande? Ainsi se referme le cercle sur la petite firme: autofinancement problématique et succès douteux d'un appel au marché, c'est-à-dire, croissance compromise à moins d'une manne que procureraient des inventions qui, si exploitées, impartiraient un caractère "futuriste" aux activités de la firme. Du reste, dans cette dernière hypothèse, les grandes firmes n'attendraient pas longtemps avant de frapper aux portes de la petite firme pour l'inviter soit à une association, ou à passer sous leur tutelle économique, financière ou scientifique, lorsqu'elles ne s'en portent pas carrément acquéreurs. Or, précisément, ce n'est pas tout d'inventer. Encore faut-il passer à l'exploitation des trouvailles scientifiques, ce qui, de nos jours, exige du capital, beaucoup de capital.

La triple division des facteurs de production en Nature, Capital et Travail, peut être ramenée à un facteur unique: le Capital, qui se subdivise en capital matériel (les choses) et en capital immatériel ("la matière grise"). De nos jours, on oppose couramment le "hardware" au "software", celui-ci s'identifiant à "l'intellectualisation" de l'appareil de calcul et d'exécution, et celui-là, à l'appareil lui-même. "L'intellectualisation" de la machine est un problème de recherche et qui signifiera la suppression des commandes mécaniques et leur remplacement par la lecture et l'interprétation directe des textes rédigés ou lus par l'homme s'adressant à la machine.

Quelles sont les implications de telles perspectives de progrès pour la mobilisation, par les firmes, du capital nécessaire à leur survivance et à leur expansion?

Elles sont nombreuses. Les plus importantes, du moins, nous paraissent être:

1) la nécessité d'avoir à substituer le "software" au "hardware" partout où la compétition est en jeu, ce qui exigera de solides arrières tant sur le plan financier que sur le plan de l'organisation;

2) la nécessité de recruter une main-d'oeuvre hautement préparée mais à prix d'or, et surtout, de la garder à son service. Or, la rétention de cette main-d'oeuvre formée le plus possible aux exigences d'un "nouveau-monde" industriel, requerra toutes sortes d'investissement, dans la recherche notamment. A ce haut niveau de savoir et de capacité inventive, il faudra rien moins qu'une véritable politique "d'encadrement scientifique", seule forme d'alimentation possible de la "matière grise" qui, autrement, tournera vite à la contemplation de l'**acquis** par opposition au **potentiel.**

Nous sommes prêts à faire le pari suivant: à l'avenir, cette main-d'oeuvre dont la formation scientifique aura été coulée dans les moules d'une société "post-industrielle" se montrera très exigeante à l'endroit de ses employeurs. Notamment, elle en réclamera les moyens de communication hautement développés avec lesquels elle aura pris l'habitude de travailler; parce qu'elle aura été à l'avant-garde du progrès, elle aura horreur du "vide" scientifique. Bref, il lui faudra un encadrement, une ambiance propice à la poursuite et à l'élargissement du **potentiel** et non pas seulement à la défense de l'**acquis.** On peut donc présumer qu'elle voudra de moins en moins de ces employeurs qui laisseraient se creuser, entre eux et les firmes avant-gardistes, soit un "technological gap" ou un "management gap".

Des investissements devront constamment être faits dans des moyens de recherche scientifique mais aussi dans les fruits de cette recherche. Inutile d'insister sur l'étendue des moyens à mobiliser pour **demeurer à la fine pointe du progrès,** surtout lorsqu'on veut éviter d'avoir à dévoiler ses plans et ses stratégies à des firmes qui, dans le traitement de l'information, jouiraient d'un quasi-monopole. On s'imagine difficilement que General Motors confie à la société I.B.M. le traitement des données sur ses projets. Le risque de fuite de l'information n'en serait que trop grand et, pour General Motors, coûteux peut-être à la longue.

Sous ce rapport, les petites firmes se trouvent prises dans un étau: d'un côté, leurs moyens sont trop maigres en regard des investissements dont nous venons d'entrevoir la nécessité future; d'un autre côté, confier à d'autres le traitement de l'information équivaudrait à s'ouvrir, en courant le risque de divulguer ainsi des informations précieuses à leur sujet.

Mais ce n'est pas tout d'investir et d'innover, encore faut-il mettre sur le marché les fruits de sa production. Nous touchons là à l'importante question du "marketing".

Le "Marketing"

Nous avons à dessein réservé cette importante question du "marketing" pour la fin de nos commentaires. C'était pour en souligner l'intérêt.

Devant l'étendue des moyens de prospection des marchés mis en oeuvre par les grandes firmes, que dire des chances de la petite firme de rivaliser avec les géants? Si, en plus, l'on envisage le problème des canaux de distribution, combien plus désavantagée encore apparaîtra la position des petites firmes?

Savoir prospecter les marchés et profiter des éléments qui les différencient les uns des autres, est un art réservé aux seules grandes firmes. Bâtir ses propres canaux d'écoulement est une entreprise coûteuse et qui exige un grand sens de l'organisation. C'est surtout par ce dernier moyen qu'il est possible de procéder au quadrillage des espaces de vente et de pratiquer des politiques discriminatoires dans les prix et dans les services après-vente. Un contrôle effectif des canaux de distribution est un rempart contre les concurrents. Il élimine la concurrence effective, du moment que les rivaux s'avèrent incapables d'effectuer une trouée dans le mur des contrats d'exclusivité et de déranger les habitudes qu'on aura données au public de se servir de telles ou telles marques de produits. L'ampleur des moyens à mobiliser pour réussir à forger ces habitudes se passe de commentaires. Ici encore, la grande firme possède un avantage décisif sur la petite firme. Elle a souvent traduit cet avantage par une mainmise sur les opérations de la petite firme qui, souvent, a préféré cette solution à un combat inégal dans l'arène du marché.

En effet, des politiques de soutien de la petite firme, qui s'arrêteraient au stade de la production, ne régleraient pas le problème de l'écoulement des produits. Que d'exemples l'histoire économique du Québec, par exemple, nous a-t-elle servis sur ce plan! Cependant, dans la mesure où la petite firme joue le rôle de sous-traitant, les politiques d'aide à la production reposeraient sur des prémisses différentes. L'écoulement de la production étant assuré, ces mesures devraient être introduites au stade de la production et en amont. Ainsi peut-on songer à seconder les politiques de modernisation des équipements envisagées par la petite firme. On le fait, du reste, pour les grandes, soit en faisant compter à leur avantage certains leviers fiscaux, soit en subventionnant, directement ou indirectement, leurs opérations: a) par voie de dons, b) par des contrats à long terme dont l'effet immédiat est de réduire l'incertitude, du fait que ces contrats facilitent une programmation détaillée des activités futures et garantissent un marché aux produits de la firme. Il en résulte une réduction des charges supplémentaires qu'entraînent inévitablement, pour toute firme, les aléas du marché.

Dernières remarques

Nous avons tenté de brosser un tableau à la fois réel et "futuriste" de la position de la grande firme à côté de la petite firme. Nous avons convenu de la difficulté de tailler des mesures qui définiraient, sans équivoque, une grande firme. Conscient cependant de l'évolution des techniques et des progrès continus de l'homme dans la conquête des distances et du temps, nous avons retenu trois critères qui sont: l'instrument de calcul à la disposition des firmes (les ordinateurs, désormais), l'horizon du "planning", et finalement le secteur d'activité. Dans chaque cas, nous avons le plus possible envisagé le futur plutôt que le passé, soulignant du même coup la nécessité de mettre l'accent sur les percées technologiques escomptées. Tout au long de nos commentaires, la position de la petite firme nous a semblé paraître de plus en plus défavorable, en raison de l'énorme mobilisation de ressources qu'appelleront les progrès futurs de la science. La petite firme ne disparaîtra sans doute pas, encore que de la firme elle n'aura que le nom mais point les ressorts, d'un genre différent à l'avenir, que l'on s'attendra à trouver chez la firme de demain. La fonction de sous-traitance sera probablement la sienne à l'avenir, tant dans le domaine de la fabrication, de la distribution que dans certaines phases de la recherche. Mais il y a plus. Dans la mesure où le "software" remplace le "hardware", bien plus importante devient alors la connaissance intelligente des choses. Aussi y aura-t-il place pour des firmes groupant des cerveaux humains formés à diverses écoles scientifiques, qui joueront le rôle de conseil professionnel. La société "post-industrielle" devrait, en principe, favoriser l'éclosion d'un système où la division du travail dans l'univers des firmes pourrait s'inspirer d'une formule telle que celle-ci: aux petites firmes, le travail de pensée et de création, et aux grandes, celui de l'application surtout, bref, toutes tâches dont l'exécution exige de lourdes mises de capital. Cependant, pour toutes sortes de motifs de contrôle, de domination et de sécurité, nous voyons difficilement les grandes firmes se subordonner volontiers à cette formule de répartition des tâches. De plus, si ce principe peut sembler valable dans certaines branches d'activité, on ne saurait en dire autant des autres où le capital s'avère un allié indispensable à la recherche, et celle-ci, un levier nécessaire à l'innovation et à l'exploitation industrielle. Est-ce dire que l'avenir des petites firmes tend à s'assombrir? Nous répondons par l'affirmative lorsque la question est posée dans l'optique d'un passé capitaliste qui nous apparaît à jamais révolu. Si, au contraire, la question est posée dans une optique nouvelle qui remette en cause la fonction de la firme et sa nature mais aussi les rapports inter-firmes, alors serons-nous moins catégoriques. Car, il s'agirait certes alors d'un monde différent de celui auquel nous avons été habitués, d'un monde de "co-décisions" et de "co-programmation" où petits et grands pourraient **co-exister** en raison d'avantages réciproques.

(Bulletin d'avril de la BCN)

Dépenses ridicules crées par les noces

Gai, marions-nous! Ce ne sera jamais gai qu'un temps, pour les principaux intéressés du moins, soit pour les deux conjoints! Réalisent-ils seulement ce qu'il en coûte à leurs parents, de soucis, de préparatifs, de dépenses extravagantes parfois, pour les mener au pied de l'autel? Et ce qu'il en coûte également, mise à part la parenté tout entière, aux amis qui voudraient bien pouvoir faire plus, et à ceux qui font vraiment trop, qui dépassent leurs moyens! Question d'amour-propre: on veut pouvoir étrenner pour la circonstance, et puis, n'y a-t-il pas le cadeau de mariage?

Si encore on s'en tenait à celui-là! Mais c'est rendu que les fiançailles prennent les proportions d'une grande soirée où il semble plus très reluisant d'apporter à la fiancée une simple pièce de trousseau de maison. N'y allant pas de main morte, certaines personnes, offrant déjà l'équivalent d'un cadeau de noces, obligent bien d'autres invités à entrer dans une ronde de présents exagérés pour la circonstance. Vient ensuite l'enterrement de vie de garçon, qui se fait maintenant à l'échelle sociale, parmi les dames: là encore, tout le monde paye son écot, après avoir payé pour être élégant! La noce entraînera ensuite les frais que l'on sait, et bien des fois il y aura le "retour" des mariés! On n'en sort plus!

Comme il en coûte très cher aujourd'hui et pour se parer, et pour manger, comment les simples mortels pourraient-ils, de gaieté de coeur, envisager d'étrenner trois fois, et de payer encore autant de fois peut-être, pour des cadeaux à répétition, que l'on prétend offrir "beaux" quand on a quelque tendresse pour les épousés ou pour... son amour-propre! Faute de ne pouvoir faire comme les autres, ou mieux encore, bien des invités choisissent de rester chez eux, évitent d'aller aux noces malgré tout le plaisir qu'ils y prendraient: ils envoient leurs cadeaux, et tout est dit! Ou reste à penser! (Cette solution d'évasion s'applique aux jubilés.)

• • •

Les gens ne manquent certes pas de coeur, mais quand ils sont étouffés de responsabilités (les jeunes époux connaîtront ça un jour!) ils sont bien forcés d'être réalistes! Le mariage des autres est un bien joli spectacle, auquel ils n'ont vraiment pas les moyens d'assister! D'ailleurs, ni l'étiquette, ni la tendresse ne les y obligent, même s'ils seraient de loin les seuls à s'endetter par amour!

Françoise-L. Roy

Mlle Karen Theissen, reine du Festival des Tournesols du Manitoba pour 1968, fait une démonstration de chapeaux en tournesols de papier fabriqués à Altona, Man., à l'atelier de l'Association pour enfants attardés. Onze personnes travaillent actuellement à l'atelier où elles confectionnent ces chapeaux colorés, qui seront disponibles (2,000 environ) à 50 sous chacun, à l'occasion du Festival des Tournesols du Manitoba, à Altona, les 25 et 26 juillet.

La rhubarbe, fraîche comme la rosée

Dès l'arrivée chaleureuse du soleil de mai, la rhubarbe, signe avant-coureur du printemps, fait son apparition. C'est alors que les premiers bâtons de rhubarbe roses et croquants sont accueillis avec enthousiasme et nous promettent de ces desserts... des plus rafraîchissants s'harmonisant bien avec la mode printanière.

Afin de conserver toute la saveur de la rhubarbe, utilisez-la le plus tôt possible après la cueillette. Si vous désirez la garder quelques jours, enlevez les feuilles, rognez la partie blanche des tiges, puis déposez dans des sacs à l'épreuve de l'humidité au réfrigérateur.

Par contre, si vous possédez un congélateur, pourquoi ne pas congeler la rhubarbe alors qu'elle est abondante et à prix raisonnable? La rhubarbe se prête très bien à la congélation; elle conserve ainsi sa belle couleur, sa saveur et une très grande partie de sa valeur nutritive. Vous serez ainsi très heureuse de pouvoir ensoleiller vos repas d'automne et d'hiver d'un succulent dessert à la rhubarbe.

Voici comment procéder: choisissez de la rhubarbe tendre et de belle couleur. Parez et lavez. Coupez en tronçons de 8 à 10 pouces, attachez en bottes, enveloppez et congelez sans sucre. Vous pouvez encore couper la rhubarbe en morceaux d'un pouce et la déposer dans des sacs de plastique non perforés. Si vous utilisez des sacs de plastique, une fois la rhubarbe introduite, faites sortir autant d'air que possible en pressant le sac de la main; puis fermez hermétiquement à l'aide d'un élastique ou d'une fermeture métallique. Conseil précieux: empaquetez la rhubarbe en quantité suffisante pour un dessert donné; par exemple, 4 tasses suffisent à confectionner une tarte. Vous pouvez congeler de la compote de rhubarbe sucrée. Il ne s'agit que de la refroidir et de la verser dans des contenants à congélation.

Voici donc quelques desserts de mai qui apporteront un souffle d'air léger sur votre table. Pourquoi ne pas les essayer dès cette semaine? Sans aucun doute vous ravigoterez les appétits un peu langoureux... les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous l'assurent.

Punch à la rhubarbe

4 tasses de rhubarbe en morceaux d'un pouce
4 tasses d'eau
⅔ tasse de sucre
½ citron, en tranches minces
Colorant rouge (facultatif)

Amener à ébullition eau et rhubarbe environ 10 minutes. Egoutter puis ajouter le sucre en brassant pour fondre. Si désiré, ajouter 1 ou 2 gouttes de colorant. Verser sur les tranches de citron. Refroidir. Quantité: environ 5 tasses.

Gelée à la rhubarbe

5 tasses de rhubarbe en morceaux d'un demi-pouce
2 c. à table d'eau
⅔ tasse de sucre
1 enveloppe (1 c. à table) de gélatine neutre
¼ tasse d'eau froide
Colorant rouge (facultatif)

Cuire lentement rhubarbe, 2 c. à table d'eau et sucre jusqu'à ce que la rhubarbe soit bien tendre, 10 à 15 minutes; passer au tamis et conserver 1½ tasse du liquide de la rhubarbe. Gonfler la gélatine dans l'eau froide, 5 minutes. Réchauffer le liquide de la rhubarbe; y ajouter la gélatine et brasser pour dissoudre. Si désiré, ajouter 1 ou 2 gouttes de colorant. Verser dans des moules individuels et réfrigérer jusqu'à ce que le tout soit ferme. Cette gelée devient l'accompagnement idéal d'une assiette de salade de fruits. 6 portions.

Tarte printanière

Abaisse de 9 pouces
3 tasses de rhubarbe en tranches d'un demi-pouce
1 tasse de sucre
3 c. à table de farine
Pincée de sel
2 oeufs battus
2 c. à table de lait
1 c. à table de beurre

Mêler rhubarbe, sucre, farine et sel; y ajouter oeufs et lait. Verser sur l'abaisse et badigeonner de noisettes de beurre. Cuire à 450°F., 10 minutes. Continuer la cuisson à 350°F. jusqu'à ce que la rhubarbe soit tendre, 35 à 40 minutes.

Un pavillon consacré à la femme à Terre des Hommes

L'ancien pavillon de la Grèce, qui avait consacré une si large part lors de l'Expo '67 à la beauté plastique et à l'esthétique sous toutes ses formes, servira tout naturellement de cadre cette année à Terre des Hommes à un pavillon tout nouveau: celui de "La femme au XXe siècle".

Terre des Hommes ouvrira le 12 juin et se poursuivra jusqu'au 7 septembre.

Qu'on ne s'y trompe pas toutefois: tout ne sera pas que franfreluches et jupons courts. Si d'emblée le visiteur sera sensibilisé par un montage de regards féminins braqués sur lui, il tombera aussitôt après dans les sections réservées au sous-thème de la femme-sujet: la femme internationale.

Il y apprendra, s'il ne le sait déjà, que la femme de 1969 est désormais loin d'être confinée à son seul rôle de femme d'intérieur. Tout lui rappellera ici que les femmes prennent une part de plus en plus active à la vie de la collectivité sous toutes ses formes, qu'il s'agisse d'activité armée dans des pays soumis à de fortes pressions politiques comme Israël ou le Vietnam, d'affaires publiques, comme aux Etats-Unis où trois pour cent des représentants au Congrès sont du sexe féminin ou en Inde avec Mme Indira Gandhi, ou encore de science, que ce soit au niveau de la recherche pure ou appliquée, qui n'est plus l'apanage exclusif des hommes. Et quant à la part toujours plus grande que prennent les femmes dans le monde du sport, des noms comme ceux de la Canadienne Nancy Greene en ski ou d'Elaine Tanner en natation y seront illustrés à leur juste signification. Des portraits de femmes illustres rappelleront de leur côté que l'influence féminine sur son milieu suit la même ligne ascendante aussi bien dans le domaine du théâtre — jusqu'à très récemment fermé — qu'en littérature, avec des noms comme ceux de Simone de Beauvoir, Han Suyin, Marie-Claire Blais, ou en musique avec Joan Sutherland, Régine Crespin, Maria Callas, Nana Mouskouri... Dans cette première perspective, le rôle de la femme à la maison n'est en même temps pas oublié et bénéficie d'une mention particulière.

De leur propre aveu toutefois, les organisateurs ne pouvaient omettre ce qu'il est convenu d'appeler "l'éternel féminin", lequel est abondamment traité dans ce qui fait l'objet du second sous-thème: celui de la femme-objet. La féminité, subterfuge des "faibles" dans la guerres des sexes? Le pavillon de la Femme se doit de disséquer tout l'arsenal en découlant: les différents aspects de la mode seront démontrés au moyen de formes, de jeux kaléidoscopiques, de couleurs, de détails, cependant que le maquillage et les soins de beauté feront également l'objet d'exposés visuels.

Le tout ne manquera certes pas d'humour. Humour involontaire ou "historique", dans le cas de l'illustration d'une évolution de la mode au XXe siècle; humour malicieux dans la salle précédent le cinéma, où, pour faire patienter les spectateurs, l'on présentera des aspects piquants du monde féminin: la femme au sport, la femme au volant, etc., sous la désignation: "la femme insolite".

Cette "femme-objet", elle ne manque pas par ailleurs d'être exploitée commercialement et systématiquement utilisée comme attrait publicitaire. Ici encore, une présentation visuelle soulignera ce phénomène des temps modernes.

Un thème aussi éternellement fabuleux ne pouvait se contenter de sept secteurs délimités; aussi l'activité parathématique, dans la cour intérieure du pavillon, sera-t-elle multiple: conférences, défilés de modes, causeries, arrangements floraux, projections de films, — autant de manifestations chatoyantes qui confèreront des charmes supplémentaires au premier pavillon de la Femme à Terre des Hommes.



Q. — Notre jeune fille de dix-neuf ans trouve que je me laisse vieillir trop vite et cherche à m'amener voir des spectacles divers ou à me faire assister à des pièces de théâtre ou à des films à la page. J'ai cinquante-cinq ans et je n'aime plus beaucoup sortir le soir. Je me sens fatiguée et somnolente. Croyez-vous que je devrais vraiment faire de grands efforts pour me sortir de cette torpeur comme dit ma fille? — **Je croule.**

R. — Ce n'est que trop vrai, chère Madame, vous croulez en effet. A moins que vous ne soyez malade, à votre âge, de nos jours, vous devriez certainement être plus active. Combien de mères de jeunes filles telles que la vôtre seraient enchantées de l'intérêt que vous porte la vôtre! En voyez-vous beaucoup de jeunes, garçons ou filles, qui aiment sortir avec leurs parents ou les faire participer à leurs divertissements? Laissez-moi vous dire que votre fille est l'exception à la règle et que, si vous voulez conserver son amitié, vous devez essayer de partager ses intérêts, lorsqu'elle vous y invite. Réveillez-vous! Quand des octogénaires retournent aux études, que faites-vous là assise à attendre la vieillesse! Secouez-vous et dégourdissez-vous.

☆ ☆ ☆

Q. — Peut-on prendre des cornichons ou des olives, marinades, etc. avec ses doigts pour les porter à la bouche? Il est parfois presque impossible de les cueillir avec une cuiller ou une petite fourchette. Merci. — **Gauche.**

R. — On peut certainement se servir avec ses doigts de cornichons et d'olives. Pour ce qui est des marinades cela se fait aussi, sauf pour celles qui sont plutôt des sauces (relishs, etc.). Quand on s'efforce trop à piquer ces mets ou à les saisir avec une cuiller, on risque souvent de les renverser et de causer des dégâts. Comme pour toutes les règles de l'étiquette, c'est le bon sens qui doit gouverner leur application.

☆ ☆ ☆

Q. — Mes parents m'ont affublée d'un prénom "à coucher dehors" et maintenant que je dois commencer à travailler, je me demande ce qu'il m'en coûterait pour le faire changer légalement afin d'éviter des incovénients ou des complications plus tard. Où pourrais-je me renseigner à ce sujet? s'il vous plait. Merci. — **Mal nommée.**

R. — Puisque vous habitez la région de Winnipeg, vous n'aurez qu'à vous rendre à l'édifice Norquay, au département de la Santé, section des statistiques démographiques (Vital Statistics), et on vous dira exactement comment procéder, ce que cela pourrait vous coûter pour changer votre prénom s'il y a des frais. Je crois que vous avez le droit d'adopter tout bonnement un de vos autres prénoms, mais pour en être certaine, informez-vous à qui de droit. Il est regrettable que certains parents, lorsqu'ils nomment leurs enfants, ne pensent pas qu'ils devront le porter partout pendant toute leur vie et que certains sont tellement ridicules que la personne ainsi affublée développe un complexe d'infériorité.

☆ ☆ ☆

Q. — Des parents et amis du fiancé de ma fille désirent leur offrir des couverts d'argenterie comme cadeau de noces. Pourriez-vous me dire en quoi cela consiste? Merci. — **Ignorante.**

R. — Le couvert de base comprend un couteau et une fourchette à dîner, un couteau à beurre, une fourchette à salade, une cuiller à soupe et une cuiller à thé. Le couteau, la fourchette et la cuiller à dessert et à café sont du surplus.

LOUISE





Coffret de Rosette

Pour la plupart des garçons, le camping ne présente pas de défi plus intéressant que de dormir par terre, sur un matelas pneumatique ou dans un sac de couchage. Encore faut-il prendre les précautions voulues pour empêcher les insectes et les menus bestioles de pénétrer dans les oreilles des campeurs. Si cela se produisait, on peut parfois faire sortir l'insecte indésirable en tenant une lampe de poche allumée à proximité du pavillon de l'oreille. Il n'est pas prudent de fouiller dans l'oreille pour en retirer un insecte.

✦ ✻ ✦

A un grand cocktail, un jeune homme se précipite vers Chantal:

— Comment vas-tu, mon chou?

Marie-Chantal, manifestement, ne le reconnait pas.

— Voyons! insiste le jeune homme. Il n'y a pas six mois je te demandais en mariage.

— Excusez-moi, je ne m'en souviens plus. Et que vous ai-je répondu?

✦ ✻ ✦

Pour faire cuire les asperges, on obtient de meilleurs résultats en attachant les parts individuelles. On enlève les ficelles au moyen de pince de cuisine avant de les placer sur les assiettes.

✦ ✻ ✦

Ne jetez jamais d'eau sur la graisse enflammée. Etouffez le feu en répandant du soda à pâte sur les flammes. Gardez-en un paquet près de la cuisinière, en cas d'urgence.

✦ ✻ ✦

Pour vous aider à maigrir, évitez de remplir vos armoires de friandises: gâteaux, bonbons, chocolats, biscuits.

✦ ✻ ✦

L'hôtesse de l'air aux passagers:

— L'avion va décoller. Eteignez vos cigarettes, attachez vos ceintures...

L'avion décolle. L'hôtesse revient.

— Vous pouvez fumer. Et serrez un peu plus vos ceintures, nous avons oublié d'emporter le déjeuner!

✦ ✻ ✦

Mme Lizzie Mouzon, de Gainesville, Floride, a célébré son 112e anniversaire de naissance dernièrement. Elle n'a rien changé à ses habitudes qui sont les mêmes depuis des années "juste manger et dormir, et essayer d'être bonne".

✦ ✻ ✦

Voici l'époque des confitures qui approche et pour ne pas salir les pots en les remplissant, sacrifiez un entonnoir en plastique en coupant le tuyau. Il s'adapte sur tous les pots que vous remplirez et ainsi sans bavure.

✦ ✻ ✦

Si chacun savait ce que chacun dit à chacun sur chacun, personne ne parlerait plus à personne. (Gabriel Hanotaux)

✦ ✻ ✦

Mireille arrive chez elle et commence:

— Je suis heureuse de vous annoncer que je suis fiancée avec Gérard.

— Quoi! dit son père, mais il n'a qu'une situation minable.

— Et aucun héritage en perspective, continue sa mère.

— Il est moche comme tout, dit sa jeune soeur.

— Et pas sportif pour un sou, ajoute son frère.

Et tous, en choeur:

— Mais qu'est-ce que tu peux bien lui trouver?

Mireille:

— Il n'a pas de famille.

C'est comme cela

Une petite fille qui feuilletait un livre d'images illustré par Benjamin Rabier, avec un air méditatif, demandait à sa maman:

— Dis, maman, un mouton c'est gentil?

— Oh, oui.

— Ça se mange, un mouton?

— Oui, évidemment.

— Ah.

Un temps, elle tourne la page.

— Maman, un lion, c'est gentil?

— Oh, non.

— Ça se mange?

— Oh, non.

Elle feuillotte toujours le livre:

— Un lapin, c'est gentil?

— Oh, oui.

— Ça se mange?

— Mai oui...

— Et un serpent?

— C'est méchant et ça ne se mange pas.

Alors la fillette hésite un instant, puis soudain s'écrie:

— Alors, maman, dans la vie on ne mange que les bons!



Jeaneau Prudent dit: "Dites à vos parents que vous voulez apprendre à nager MAINTENANT."

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 22

Il y eut de la fierté dans sa voix lorsqu'il précisa, ensuite:

— C'est Cristobal qui a convaincu son père de les affranchir, quand Bolivar a fait abolir l'esclavage, malgré les grosses pertes que ça lui causait.

Virginie fut fière de Cristobal, qui mettait en pratique ses idées sans songer à de mesquines questions d'intérêt.

Germain, sans s'en rendre compte, tirait de plus en plus durement sur les rênes et son cheval renâcla, puis encensa pour se dégager.

— A quoi penses-tu? s'écria, réprobateur, Paco, en lui tapant sur la main.

— A mon père, répondit M. de Baumilly d'une voix rauque.

Son ami regretta son exclamation étourdie.

— Lui aussi était logique avec ses idées, les "idées nouvelles", comme on disait. En 89, il avait approuvé la Révolution. Il possédait une immense plantation et la dirigeait lui-même. En 91, quand le texte de la Constitution est parvenu à Saint-Domingue, avec la Déclaration des Droits de l'Homme qui y était incorporée: "Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit", il a réuni tous les esclaves et leur a dit: "La France vient d'abolir l'esclavage: vous êtes libres".

— Je parie que votre père s'est retrouvé sur l'heure sans un seul domestique.

— Non, parce qu'il a dit aux Noirs qu'il avait besoin de personnel et d'ouvriers, et qu'il les gardait, en les payant désormais. Il leur a interdit de partir.

— Singulière façon d'accorder la liberté! grommela Paco.

— Sois donc réaliste, riposta Germain, un peu mécontent. Ces gens avaient l'habitude d'être nourris, logés, commandés et surveillés. Ils ne savaient pas ce qu'était l'argent. Par la suite, mon père autorisa le départ de ceux qui avait trouvé ailleurs du travail.

Virginie s'indignait. Pour elle, pensionnaire hier encore, la liberté, c'était avant tout la possibilité de faire des choses défendues.

— J'espère bien qu'ils ont protesté!

— Au début, non. Mon père était un bon maître, très humain. Pendant dix ans nous avons vécu tranquilles. Il n'en était pas de même dans le reste de l'île. La Déclaration des Droits s'est répandue et les esclaves se sont soulevés un peu partout en réclamant leur liberté. En 94, l'esclavage a été aboli officiellement à Saint-Domingue. Tout s'est calmé. L'année suivante, l'autre partie de l'île, la Dominicaine, a été cédée à la France par l'Espagne. Aussitôt elle a été envahie par des bandes d'anciens esclaves sans ressources rassemblées par des aventuriers. Les horreurs se sont multipliées. Un ambitieux a proclamé l'indépendance et pris le pouvoir. Cette fois c'était sérieux et Bonaparte, alors premier consul, a envoyé des troupes qui ont fini par rétablir l'ordre et capturer l'ambitieux. Elles avaient à peine rembarqué qu'un autre a proclamé de nouveau l'indépendance, et je crois bien qu'on se bat toujours là-bas. L'île doit être complètement ravagée.

— Vous n'y êtes pas retourné depuis... depuis quand, au fait?

— Depuis 1802. Non, je n'y suis jamais retourné et je n'irai jamais plus.

Ils étaient arrivés en vue du champ de canne à sucre où les ouvriers attendaient déjà, en bavardant par petits groupes. Germain arrêta son cheval.

— Alors, que fais-tu? demanda-t-il à Paco.

— Je m'en vais. Il est inutile de provoquer un incident.

M. de Baumilly mit pied à terre, s'approcha du llanero, dont le petit cheval ombrageux fit un écart en montrant le blanc des yeux.

—A demain? Tu ne sais toujours pas quand tu repars?

Paco fit signe que non d'un air triste.

Je ne me fais pas d'illusions: je suis "cassé" maintenant. Le général a dit qu'il n'avait plus confiance en moi.

— Vous avez été sot d'avouer à Cristobal que vous nous aviez prévenus pour le bal, intervint Virginie d'un air important. Il ne se doutait de rien.

— Ma chère, vous avez pris de mauvaises habitudes en pension: entre autres celle de faire des cachotteries. Paco a eu raison d'avouer: Cristobal est son chef et son ami. En revanche, il a été sot de ne pas dire qu'il avait demandé conseil à don Manuel: Cristobal n'aurait pas osé raconter l'histoire à Bolivar.

— Cristobal n'est pas toujours d'accord avec son père. Je ne voulais pas être cause d'une dispute entre eux.

Virginie se réjouissait de voir Paco immobilisé, à ses ordres, prêt à lui parler de Cristobal, à transmettre des lettres et à lui en apporter. Elle souhaitait qu'il restât encore longtemps en disgrâce.

Elle attendit que Germain se fût éloigné un peu et s'approcha du llanero.

— Rien pour moi?

— Non. J'attends un courrier aujourd'hui. Ce sera pour demain. Dites, dona Virginia, ne parlez plus de Saint-Domingue à Germain, voulez-vous?

— Pourquoi? Cela lui déplait?

— Le contraire serait étonnant, répliqua Paco un peu sèchement, et il s'élança au galop en lui faisant un petit signe.

Virginie haussa lentement les épaules, puis se dirigea vers le champ. Elle ne comprenait pas pourquoi le sujet était tabou: le père de Germain avait dû affranchir ses esclaves, ce n'était pas un drame! Elle devina soudain: puisqu'il avait quitté Saint-Domingue et n'y était pas retourné, il s'était fâché avec les siens et le regrettait. Ou bien, il avait fui par crainte du danger et en avait honte.

Elle alla s'asseoir sur le banc et regarda les esclaves couper une à une, à la serpe, les tiges rousses gorgées de sève, puis les rejeter de côté. D'autres, bien vite, les enlevaient de crainte qu'on ne les piétinât et les portaient par grandes brassées au moulin. Là, une troisième équipe tournait les lourdes meules et y introduisait les cannes afin de les broyer pour en extraire le précieux jus qui était recueilli dans de grandes cuves de bois.

• • •

Une fois encore, on avait cru la guerre près de finir, et une fois de plus, Bolivar venait de remporter une victoire. Le jour des Morts, le royaliste Yanez avait chassé les républicains de Barinas et ouvert dans leur zone une percée qui laissait espérer, enfin, la jonction avec les Espagnols de Monteverde. Bolivar aurait été à peu près encerclé dans les montagnes. Seul, l'est restait libre; mais le républicain Marino qui l'occupait refusait de coopérer, dans l'espoir de prendre lui-même le pouvoir suprême. Si l'on ajoutait que les neuf dixièmes de la population soutenaient l'Espagne et dénonçaient volontiers les "Patriotes", la position du Libérateur apparaissait comme très inconfortable.

Pourtant le 5 décembre, à Araure, Bolivar avait infligé aux royalistes une défaite sévère qui remettait en cause leur victoire finale.

Ce fut le seul événement du mois de décembre. Ailleurs, il se passa rien et le marquis de Saint-Clair recommençait à dire que la guerre allait être finie, sauf dans ses moments de mauvaise humeur.

Pour Noël, il y eut une trêve, du moins dans la région, où les haines politiques avaient toujours été plus violentes en paroles qu'en actes. Les offices religieux étaient célébrés chaque dimanche dans un domaine différent, suivant un ordre établi une fois pour toutes et le hasard de ce roulement voulut que les messes de Noël fussent dites à Saint-Clair. Le marquis déclara qu'il ne regarderait pas aux opinions politiques des assistants, à condition qu'ils consentissent eux-mêmes à les oublier quelques heures.

Dans la journée du 24, des musiciens parcoururent la campagne selon la coutume. Ce fut une douzaine de llaneros venus on ne savait exactement d'où, des nomades qui avaient coutume de reprendre leur liberté dès qu'ils avaient gagné de quoi vivre quelque temps et qui erraient ensuite dans les plaines sans fin, chantant et rêvant. Ils vinrent à Saint-Clair en fin de journée; ils avaient visité plusieurs domaines depuis l'aube et ils étaient quelque peu éméchés.

(à suivre)

Vol. 57—No 9

HOMME MARIE 26 ans, bilingue de langue française, désire travail à temps partiel (le soir et le samedi) pour le dessin industriel ou comme chauffeur de camion de livraison. **Composer 247-7285.** 8-810-10C.

ENTREPRISE NATIONALE REQUIERT LES SERVICES d'une secrétaire bilingue à Edmonton, Alberta. Sténographie nécessaire. Excellents salaire et bénéfices. Coûts du déménagement payés. S'adresser à: **Gérant du personnel, 8203, 101e avenue, Edmonton, Alta.** 9-829-10C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE — Trois pièces complètement meublées à St-Norbert ou Fort Garry pour le 1er ou 15 juillet. **Composer: 247-2359 ou 475-0180.** 9-821-9C.

TOUS TRAVAUX de plâtre, ciment, stuc. **Appeler St-Pierre 433-7648.** 9-822-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Archibald. Une chambre, plus petit logis: 2 pièces meublés. **Composer CE 3-6104.** 9-818-10C.

A LOUER — 153, Masson. Petit logis meublé et séparé, sous-sol, sec et chaud. Personnes tranquilles et propres, ne fument pas, travaillent le jour. Dépôt de $25.00 (portant intérêt) contre abus et dommages. Libre: 31 mai. 6-784-9C.

A LOUER — Norwood. Logis meublé: 2 pièces. **Appeler 284-4701 après 6 h.** 9-826-9C.

A LOUER — Rue Deschambault. Logis: 3 pièces, plus salle d'utilités. Poêle, réfrigérateur et laveuse. Entrée et salle de bains privées. Libre: 15 juin. **Composer: 247-3903.** 8-809-9C.

A LOUER — Lorette Centre. Terre en culture, 70 acres, pour grain. **S'adresser à C.P. 122, St-Boniface. Composer: 256-1555.** 8-808-9C.

A LOUER — Epicerie, avec restaurant et comptoir de viande. 2 congélateurs, nouveau réfrigérateur pour liqueurs avec porte en verre, machine à trancher la viande, balance, gril de pierre pour frire. Comptoir de bois franc. 6 compartiments magnifiques. Grand logis: 6 pièces, lessiveuse et cuves, chauffage: huile, planchers et murs en bon état. Près de l'école et d'une église catholique, à 18 milles à l'ouest de Winnipeg. Loyer: $225.00. **S'adresser à Mme J. Régnier, au magasin de St-François-Xavier, Man., ou appeler 1-864-2454.** 9-828-9C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Giroux sur Seine. Bungalow moderne, stuc, 5 pièces. Planchers: bois dur. 3 chambres à coucher et 3 pièces finies au soubassement. Gaz. Garage. Lot boisé: 2 ou 3 acres. En rénovation. Conviendrait comme propriété de campagne pour artistes, famille nombreuse, serre. Taxe basse. **Composer 452-1238.** 9-827-9C.

A VENDRE — Ferme demi-section dans région canadienne-française. Culture mixte. Bons bâtiments, maison rénovée, 2 nouveaux puits. **S'adresser à C.P. 274, St-Claude, Man.** 7-800-9C.

A VENDRE — Grand lot boisé en bordure du lac St-Malo, près de la plage. **Composer CA 2-5196.** 9-817-11C.

A VENDRE — Laurier, Man. Maison: 8 pièces avec systèmes d'eau et d'égouts. Propriété: 2 acres. Etable, graineries, garage. Grand jardin avec fraises et framboises; espace pour verger. Ecole dirigée par les religieuses en face. **Téléphone: Ste-Rose-du-Lac 447-2260.** 7-798-9C.

A VENDRE — St-Pierre, au centre du village bâtiment: 30' x 80'. Pourrait servir pour entreprise. Avec ou sans le lot de 50' x 135'. Prix très raisonnable. **Appelez Albert Turenne: 433-7419.** 3-754-T.F.

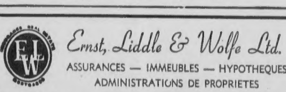
A VENDRE — Deux lots au cimetière Green Acres. **Composer 233-6419.** 3-750-T.F.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services
CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — Commerce d'épicerie avec maison privée attenante. Pompes à essence et garage sur propriété. Le tout: $2,500. **Pour tous renseignements s'adresser à Mme Georges Thériault, C.P. 4, Mutrie, Sask., via Montmartre.** 9-817-10P.

A VENDRE — Lots en bordure du lac St-Malo, à 40 milles de Winnipeg. Termes si désiré. **Pour informations composer 233-2685 après 6 h, ou écrire à R.-J. Bertrand, 276, rue Taché, Norwood, Man.** 5-770-T.F.

A VENDRE — Maison avec deux acres et quart de terrain. Egouts et eau. Située sur rue Centrale, Ste-Anne. **S'adresser au bureau de la Cr'sse Populaire de Ste-Anne, Man.** 9-823-10C.

A VENDRE — Dans le village de St-Pierre. Choix de belles propriétés. Grandeur jusqu'à 23 acres. **Eugène Labelle, représentant de Co-Op Services. Téléphone: 433-7758.** 5-776-10P.

A VENDRE
St-Boniface. Maison: 1½ étage. Soubassement fini. Près de tout. Comptant requis: $9,000. Prix: $17,500. **Appeler Joseph Carrière, 299-2943.** 6-785-T.F.

A VENDRE
St-Boniface — 314, Horace. Maison: 4 chambres à coucher, plus logis: 2 pièces, plus autre logis: 2 chambres à coucher au sous-sol. 2 salles de bains. Tapis mur à mur. Gaz. Garage. Lot: 50' x 122½'. Prix: $18,000. Comptant requis: $4,400.

J'ai aussi de très belles terres à vendre et je cherche à acheter à St-Boniface une maison de 3 chambres à coucher.

Appeler **JOSEPH CARRIERE**
269-2943
6-785-T.F.

A VENDRE
St-Norbert, Manitoba. Maison sur rue Lagrave près de Villa Maria. 11 pièces. Devanture: brique, auto-port, allée en ciment, cour clôturée, jardin. Sous-sol complètement fini: salle de récréation, bureau, buanderie. 2 foyers naturels. Cuisinière et laveuse de vaisselle électriques encastrées. 2 salles de bains. Chauffage: gaz. Hypothèque C.M.H.C. $12,000 à 6¼%. Prix: $23,500 seulement. Possession immédiate possible.

Pour inspection appeler 269-2761
7-805-T.F.

VETERANS REALTY LTD.
A vendre
St-Boniface — Rue Ritchot. Bungalow: 4 pièces. Grande cuisine. Chauffage: gaz. Pour couple retiré ou jeune. Comptant requis: $500.00. Sur rendez-vous seulement.
APPELER
N. Bernier 233-2027
6-781-9C.

A VENDRE
VILLAGE D'ILE-DES-CHENES
3 grands lots: 74' x 220' chacun avec toutes commodités.
VILLAGE DE LORETTE
272 acres en culture. Cinq graineries. Deux hangars à machineries. Maison de 5 pièces avec toutes commodités. $150 de l'acre.
ILE-DES-CHENES
5 acres de terrain avec maison moderne: 7 pièces. Prix: $9,500 avec $2,000 comptant.
ST-BONIFACE
Maison avec revenu mensuel: $140. Plus que 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: gaz. Grand lot avec garage. Prix: $21,900 à termes faciles.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
1-729-T.F.

OLIVER, BROWN & SCHRAG LTD.
696, chemin Elisabeth
Téléphone: 253-1361
ISABEL DRENKER
Téléphone: 247-8095
A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue Notre-Dame. Très bonne maison: 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Nouvelles armoires avec évier double en acier inoxydable. Fenêtres: aluminium 3 plomberies. Garage. Près écoles Taché et Provencher. Taxe: $175. $2,000 comptant. Mensualités: $120 P.I.T. 9-825-9C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
Norwood — Des Meurons. Maison: stuc, 1½ étage, 4 chambres à coucher, 2 cuisines. Soubassement fini. Peut facilement rapporter revenu. Jardin, garage. $6,000 comptant, balance à termes. Propriétaire transféré aux E.-U.
Parc Windsor — Maison: niveaux variés, 2 ans, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 3 plomberies, soubassement fini. Hypothèque à 6¾. Comptant requis: $8,000. Balance à termes.
St-Boniface — Langevin. Maison: 1 étage, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement. Garage. Prix: $9,500 à termes.
St-Boniface — Langevin. Grande maison pour famille ou revenu. 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Lot: 50'. Prix: $16,000 à termes.
Village prospère — 50 milles de la ville. Magasin général moderne. Viandes, épiceries, un peu de quincaillerie et de vêtements. Chiffre d'affaires annuel: environ $100,000. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher, avec toutes commodités. Salle de récréation. Toute autre information donnée sur demande.
St-Boniface — Près hôpital, rue Berry. Maison de rapport: 2 logis privés, 4 pièces, 2 chambres à coucher. $3,500 comptant, balance à termes.
St-Boniface — Magasin: quincaillerie et peinture. Accessoires: $1,200. Marchandise: environ $12,000. Loyer mensuel: $85. Bon commerce. Propriétaire considérerait porter hypothèque. Raison de vente: santé.
APPELER
A. Ayotte: 233-5845
6-789-9C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
ST-BONIFACE
Près école Lacerte et centre d'achats Cottonwood. Beau grand bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très grande cuisine, 2 salles de bains complètes, tapis mur à mur au salon. Broyeur à déchets, laveuse de vaisselle et draperies inclus. Garage attenant. $22,500. $9,000 comptant.
ST-NORBERT
Magnifique maison: 3 ans. Plus de 1,700 pieds carrés. Construite par propriétaire. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes, grande salle de récréation; aussi, grande cuisine avec nombreuses armoires en acajou (ribbon grain), salle à manger et salon spacieux avec tapis mur à mur. Garage. Grand lot boisé et paysagé. Prix très raisonnable pour la valeur.
PRECIEUX-SANG
Charmant bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand salon, "foyer" naturel. Sous-sol complet. En très bonne condition. Genre très recherché. Comptant requis: $2,900.
NORWOOD
Maison de rapport. Près Précieux-Sang. Revenu mensuel: $165. Plein prix: $16,500. Comptant requis: $3,500.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou **Jean ALLARD 247-9267**
233-3025
6-791-9C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Boniface — Rue Kavanagh. Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz.
St-Norbert — Rue St-Gabriel. 2 étages, 7 pièces, 4 chambres à coucher. 2 salles de bains. 3 ans seulement. Propriétaire transféré.
Rue St-Pierre — Niveaux variés: 8 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. Grand lot paysagé. Comme neuve.
St-Vital — Rue Morier. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Près école. Lot de coin. Idéale pour jeune couple.
St-Norbert — Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Peut être achetée avec ameublement. Lot clôturé et garage. Réduit de $1,500.
St-Norbert — Maison 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. A besoin de réparation. Idéale pour hypothèque C.M.H.C. Seulement $12,750.

Avons clients avec bon montant d'argent désirant maisons dans la région de St-Boniface. Si intéressé
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
6-790-9C.

ON DEMANDE
Instituteurs ou institutrices qualifiés, bilingues pour enseigner les grades 1 et 2, 7 et 8 à l'école élémentaire St-Léon no 1425. Salaire selon l'échelle. **S'adresser par écrit en donnant qualifications à: Mme Edith Rondeau, secrétaire, St-Léon, Manitoba.**
8-806-10C.

L'Unité scolaire Tisdale no 53 de Zénon Park, Saskatchewan
requiert les services d'un enseignant, homme bilingue de préférence, pour la troisième division, dans une école ayant 14 enseignants et les classes jusqu'à la XII année.
Prière d'envoyer les demandes au Secrétaire - trésorier, C.P. 800, Tisdale, Sask.
5-769-10C.

INSTITUTRICE DEMANDEE
Pour l'année 69-70 pour la classe des grades 1 et 2 avec 11 élèves. Enseignement en français, en anglais et de la religion avec "Viens vers le Père". **Prière de s'adresser à Valmore Couture, Sec., Ferland, Sask. (téléphone: 478-2423), ou à Mme Alfred Chabot, Ferland, Sask. (téléphone: 478-2415).**
8-807-11C.

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface

Nous autres là, on est pas mal tanné!...

(Suite de la première page)

que ça vienne. Il y a beaucoup trop d'indécision dans la façon dont le gouvernement nous gouverne actuellement. On n'a qu'à regarder la question des divisions scolaires, la question de South Indian Lake, la question des différents projets gouvernementaux, la question des cultivateurs... On met sur pied un comité pour réétudier les frontières qui viennent d'être données — ils veulent tout "rechambarder" les affaires. Et ensuite l'attitude de M. Weir sur le français est assez déplorable."

"Il faut avoir un parti qui va traiter franchement de tous les points. Citons à titre d'exemple les divisions scolaires qui vont permettre aux Canadiens français de rester dans leurs divisions scolaires. Il ne faut pas se servir de cela comme une dernière arme pour finalement les briser, pour angliciser tout le monde. Ensuite il y a la question de South Indian Lake. Il s'agirait de faire sortir la vérité là-dessus avant de prendre aucune décision, même si des décisions sont déjà prises avant que les deux parties en question soient au courant de tout. Je crois qu'il y a certaines choses qu'on ne dit pas, mais qu'on devrait dire si on veut une démocratie."

MLLE MARIA LAURIN
ménagère, Dufresne

"Je pense que ce n'est pas nécessaire... pas à ce temps-ci. Ça donne l'impression de prendre avantage de la situation. Ce n'est peut-être pas le cas, mais ça donne cette impression-là. Ils profitent de la situation: les Libéraux viennent d'élire un chef, les Néo-démocrates font la même chose..."

"Je ne sais pas si j'ai pensé à ça. C'est bien difficile, j'imagine. C'est facile de parler quand on est à l'extérieur. M. Weir a l'air de vouloir contrôler les dépenses et les budgets scolaires. Ça c'est un couteau à deux tranchants. D'une manière, ça serait une bonne chose parce qu'il y a des extravagances qui sont commises. Mais d'une autre manière, c'est enlever l'autonomie locale, bien qu'elle ne soit pas très grande maintenant avec les grandes unités..."

CULTIVATEUR
La Salle

"Qu'ils fassent des élections pour qu'enfin quelqu'un puisse faire quelque chose. L'affaire de South Indian Lake, puis tout ça, ça pas de bon sens, pas de bon sens!"

"Les dépenses qu'ils ont faites pour les digues et le "floodway," je ne suis pas pour ça du tout, du tout! En '50, il y a eu de l'eau partout, mais tout le monde était égal. Ils ne sauvaient pas un pour en noyer dix. Du terrain à $200 l'acre et les dépenses pour faire les digues — puis ils ne vont jamais s'en servir. Ils vont noyer St-Adolphe, Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste, et Winnipeg et nous, nous serons à sec! Qu'ils laissent venir l'eau par ici. Il n'y en a pas eu tant que ça en '50. Non, le gouvernement, la manière qu'ils ont fait ces dépenses, ils n'étaient pas dedans du tout!"

M. FRED LITKE
Winnipeg

"Je crois que c'est une bonne affaire."

"Je crois que les partis doivent avoir un programme général. Je ne suis pas d'accord avec la politique du Medicare ou du secours direct. Il y a bien des gens qui profitent du secours direct et qui n'en ont aucunement besoin. Ils sont en train de mener une belle vie. Le gouvernement devrait examiner cette situation."

CULTIVATEUR
Richer

"Comme je vous dis, je ne m'occupe pas de ces choses-là. Je ne lis jamais de journaux et je ne sais ce qui se passe en fait d'élections!"

CULTIVATEUR ANGLOPHONE
Dufresne

"Je ne veux pas m'occuper de cela! Ça ne vaut pas la peine! Ils feront sans doute ce qu'ils veulent faire de toute façon. N'est-ce pas? Pourquoi se préoccuper de voter. S'ils veulent de l'argent, ils demandent de l'argent, s'ils veulent des taxes, ils demandent des taxes. Ils finissent par faire pas mal tout ce qu'ils veulent, n'est-ce pas?"

MENAGERE
Lorette

"Des élections? jamais je ne m'en occupe! Je ne peux rien dire parce que ça ne m'intéresse pas d'une manière ou d'une autre."

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu AMBROISINE GARET, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, veuve de feu Siméon Garet, autrefois du même endroit, Bailli à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 30 juin, A.D. 1969.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour de mai, A.D. 1969.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: 247-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

LE DISTRICT SCOLAIRE DANDURAND No 2064 DE HAYWOOD
demande deux enseignants pour l'école élémentaire. Une classe, grades 1 et 2, environ 20 élèves. Une classe, grades 5 et 6, environ 28 élèves. L'échelle de salaire:

Classe 1	4400	5800	7x200
Classe 2	4900	6900	8x250
Classe 3	5700	8100	8x300
Classe 4	6850	10850	10x400

S'adresser à M. Clément Girardin, sec.-trés., Haywood, Man.
9-820-11C.

On demande
Instituteur(trice) marié ou célibataire, homme ou femme pour école élémentaire, Nord-Ouest Ontario. Salaires de 1969-70 présentement en voie de négociation; échelle pour 1968-69.

Minimum $4,770
Maximum $12,725

En plus, $970.00 pour isolement. Logis moderne, complètement meublé, loyer à très bas prix, voyages payés. Entrée en fonction en septembre.

E. Benoit, O.M.I.
C.P. 348, Red Lake, Ont.
Tél.: 474

Des antiquités et des objets d'art
sont maintenant en exposition au
MUSÉE DUNLOP
à 10 milles seulement au nord du viaduct (River Rd.) en face de la vieille église
9 h a.m. à 9 h p.m.
Adultes: 50c Enfants: 25c
Téléphone: ED 9-1629
On parle français

HÔPITAL TACHÉ
Secrétaire bilingue
On demande une sténographe bilingue pour le bureau du personnel. Personne sérieuse d'âge moyen, ayant personnalité agréable pour rencontrer le public.
Salaire: $324 à $384 selon expérience.
Veuillez communiquer avec le **Directeur du personnel, 500, av. Taché, St-Boniface.**



Avant d'acheter ne manquez pas de voir
GASTON ROCHON
chez
Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923

ON DEMANDE
"La commission scolaire de Gravelbourg désire un professeur bilingue pour l'enseignement de la culture physique et du français aux classes élémentaires.
Salaire selon échelle.
S'adresser en donnant qualifications à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask.

Le District Scolaire de Notre-Dame-de-Lourdes no 2390
demande instituteurs (ou institutrices) pour l'école élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes.
Instituteur(trice) pour le grade VII
Instituteur(trice) pour les grades III, IV et V
S'adresser à: **M. Gilbert Comte**
secrétaire-trésorier
Case postale 30
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)

UN PRINCIPAL SURVEILLANT NIVEAU ÉLÉMENTAIRE
est requis pour une école élémentaire de 11 classes. Allocation du principal est de $150 par classe. Aussi trois enseignants pour les années 5 à 8. Tous doivent pouvoir enseigner le programme "Français" pour l'année 69-70.

Classe 1	4400	—	5800	7x200
Classe 2	4800	—	6800	8x250
Classe 3	5700	—	8100	3x300
Classe 4	6850	—	10600	9x400

Veuillez faire parvenir demandes contenant toutes informations pertinentes à:
Paul Martin, sec.-trés.,
District Consolidé de St-Claude no 788
Téléphone: St-Claude 24 — le soir 67

Chez **Huot**
200, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 247-3795

48e VENTE ANNIVERSAIRE
du vendredi 23 mai au samedi 31 mai
Aubaines à moitié prix

Complets: Rég. $89.50 à $140.00 .... **Spécial $44.95 à $69.95**
Chemises: Rég. $4.00 à $9.00 .... **Spécial $1.99 à $4.49**

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 6 h — Vendredi jusqu'à 9 h — Samedi jusqu'à 5 h 30